

Université de Provence

UFR Civilisations et Humanités

Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA)

UMR 6636

LES DOLMENS A SECTION TRAPEZOÏDALE DES CAUSSES ET DES GORGES DE L'HERAULT :

APPROCHE COMPARATIVE DES ARCHITECTURES ET DES MOBILIERS

Premier volume : Texte



Mémoire de Master 2

Mémoire présenté par

Florent CHATEAUNEUF

Sous la direction de M. Maxence Bailly

Suivi scientifique assuré par M. Paul Ambert

2009 / 2010

Université de Provence

UFR Civilisations et Humanités

Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA)

UMR 6636

**LES DOLMENS A SECTION TRAPEZOÏDALE DES CAUSSES
ET DES GORGES DE L'HERAULT :
APPROCHE COMPARATIVE DES ARCHITECTURES ET DES
MOBILIERS**

Premier volume : Texte

Mémoire de Master 2

Mémoire présenté par

Florent CHATEAUNEUF

Sous la direction de M. Maxence Bailly

Suivi scientifique assuré par M. Paul Ambert

2009 / 2010

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à Paul Ambert, sans qui ce mémoire n'aurait jamais pu voir le jour. Il m'a épaulé tout au long de l'année, a suivi nos excursions héraultaises depuis le mois de janvier et a assuré à distance la coordination des membres de l'équipe. Ses avis ont toujours été de bons conseils.

Je remercie également Maxence Bailly pour avoir assuré la direction de mon mémoire et André D'Anna pour ces conseils tout au long de l'année.

Un grand merci à l'équipe des retraités intrépides de l'association des Amis de Cabrière : Bernard Beaumes, Albert Colomer, Alain Boutié et Claude Requirand ; pour m'avoir guidé sur le terrain. Leur logistique et leur connaissance de la région ont grandement facilité ce travail.

Je tiens également à remercier Jean-Marc Rocca pour sa disponibilité, tant sur le terrain que dans les réserves de la Société Archéologique de Montpellier.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance à mes proches qui m'ont toujours encouragé dans ce projet ; et en particulier à ma mère qui a patiemment relu mon manuscrit, à mon père et mon petit frère pour leurs conseils à l'heure de traiter les données.

Un énorme merci à Francisca pour avoir été si patiente avec moi et m'avoir tenu la main jusqu'aux dernières lignes de ce mémoire.

Enfin il me faut remercier Dominique Commelin et Stéphane Rigo, bibliothécaires au LAMPEA, ainsi que tous les amis qui m'ont entouré et que je n'ai pas cités.

SOMMAIRE :

VOLUME I : texte

INTRODUCTION	6
---------------------	---

PARTIE I : CADRE DE L'ETUDE

CHAPITRE 1 : Contextes de recherche.	10
---	----

I-1-1. Contexte chrono-culturel de la fin du néolithique en Languedoc.	10
---	----

I-1-1-a. Le style Saint-Ponais.	12
---------------------------------	----

I-1-1-b. Le style de Ferrières.	13
---------------------------------	----

I-1-1-c. Le style des Treilles.	14
---------------------------------	----

I-1-1-d. Le style de Véraza.	14
------------------------------	----

I-1-1-e. Le style de Fontbouisse.	15
-----------------------------------	----

I-1-2. Contexte géographique et géologique du Languedoc central et oriental.	17
---	----

I-1-3. Contexte de la recherche en Languedoc central et oriental.	21
--	----

I-1-3-a. Les précurseurs et les premiers inventaires.	21
---	----

I-1-3-b. Les recherches systématiques dans le département de l'Herault.	22
---	----

I-1-3-c. Des données bibliographiques sur l'inclinaison des parois latérales.	25
---	----

I-1-3-d. Des données bibliographiques sur l'orientation des sépultures en dalles.	29
---	----

CHAPITRE 2 : Problématique.	31
------------------------------------	----

CHAPITRE 3 : Méthodes de travail.	36
--	----

PARTIE II :

CARACTERISATION ET FONCTIONNEMENT DES DOLMENS A SECTION TRAPEZOÏDALE

CHAPITRE 1 : Définition.	40
---------------------------------	----

CHAPITRE 2 : Intérêt architectural de l'inclinaison des parois latérales.	44
II-2-1. Une optimisation de l'espace funéraire.	44
II-2-2. Une recherche de la meilleure stabilité des dalles.	48
CHAPITRE 3 : L'orientation des dolmens en Languedoc oriental.	51
II-3-1. La dalle de chevet déterminante dans le choix de l'orientation.	52
II-3-2. Des méthodes simples de détermination des directions majeures.	54
II-3-3. Délimitation de l'aire d'étude.	56
II-3-4. Des directions d'orientations préférentielles.	59
II-3-5. Orientation et architecture trapézoïdale.	64
PARTIE III :	
ARCHITECTURE ET MOBILIER ; APPORT DES COMPARAISONS	
CHAPITRE 1 : Limite et intérêt d'une étude des mobiliers.	66
III-1-1. Quelques dolmens fouillés.	68
III-1-1-a. Roucayrol.	68
III-1-1-b. Ferrussac 4.	69
III-1-1-c. Soulas.	69
III-1-1. Des éléments diagnostics pour la datation des sépultures et la place des architectures trapézoïdales.	72
CHAPITRE 2 : Architectures funéraires et cultures matérielles : une évolution chrono-culturelle visible ?	74
III-2-1. Les sépultures en dalles du Néolithique moyen : des éléments pour un rapprochement avec certaines tombes du Néolithique récent / final.	75

III-2-2. Des sépultures en coffre de pierre dans l'Est du département de l'Hérault : des indices d'une utilisation ancienne.	78
III-2-3. Une évolution des tombes en coffre ou petits dolmens vers les tombes mégalithiques à parois inclinées est-elle envisageable ?	81
CHAPITRE 3 : Les sépultures collectives de Provence et de la rive droite du Rhône : des architectures à section trapézoïdale ?	84
III-3-1. Un déterminisme du terrain dans le choix des matériaux de construction :	86
III-3-2. Des monuments à parois inclinées :	89
III-3-2-a. Les hypogées :	89
III-3-2-b. Les dolmens à chambre allongées de Provence occidentale.	90
III-3-2-b. Bilan	90
CONCLUSION	91
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	93
TABLE DES ILLUSTRATIONS	100
VOLUME II : illustrations	
VOLUME III : annexes	
ANNEXE 1 : Premier inventaire et description des sépultures de type Grandmont – la Devèse.	2
ANNEXE 2 : Bilan bibliographique des sépultures du secteur Sud	41

INTRODUCTION

Les sépultures collectives du Languedoc central et oriental ont été au cœur des recherches archéologiques réalisées au cours des années 1930 à 1960 dans la région. La multiplication des découvertes depuis la seconde moitié du 19^e siècle, a abouti dans cet intervalle (1930-1970) aux premiers inventaires exhaustifs des sépultures en dalles et à la rédaction de plusieurs synthèses sur le sujet. Ce type d'étude a bien souvent été le fruit d'archéologues bénévoles ancrés dans leur région, mais également ouverts vers les apports des recherches d'autres régions d'Europe et de la Méditerranée. Une large part des connaissances acquises aujourd'hui sur les sépultures en dalles et sur la chronologie du Néolithique final du Languedoc est à mettre à l'actif de cette archéologie bénévole. C'est ainsi que le docteur J. Arnal, qui se consacra à l'archéologie non professionnelle, participa à dresser le cadre chrono-culturel du Néolithique du Sud de la France. Un hommage doit être également rendu à G. Combarous, né à Clermont-l'Hérault à la fin du 19^e siècle, et qui s'intéressa à bien d'autres domaines avant de toucher à l'archéologie. Il travailla, à l'issue d'un inventaire des sépultures du nord de l'Hérault, à une synthèse sur le mégalithisme dont l'intérêt vient autant de son apport d'informations brutes que des idées originales qu'il développe. Les universitaires participèrent également à cet essor de l'archéologie des sépultures collectives à partir des années 1920-1930. C'est en effet M. Louis, professeur à l'université de Montpellier, qui lança le mouvement avec les premières fouilles et publications scientifiques de dolmens.

Cette période fut la plus active au niveau de la fouille et de la publication de sépultures collectives. Par la suite, à partir des années 1980, vont se multiplier les découvertes dues à l'archéologie préventive et issues de travaux de terrassement, augmentant le nombre et la diversité des sépultures en dalles. Les découvertes de sépultures du Néolithique moyen et final vont se multiplier dans les zones de plaines. Dans les régions calcaires des petits et des Grands Causses du Languedoc, l'intérêt porté à ces sépultures va s'affaiblir avec le retrait des archéologues de la génération précédente ; leur accès étant rendu difficile par la fermeture de la végétation suite à la déprise agricole et par le relief chaotique. Toutefois le terrain est demeuré occupé par des connaisseurs qui ont rendu cette étude possible, notamment l'équipe travaillant dans la région de Cabrière.

Avec P. Ambert et les bénévoles de l'association des Amis de Cabrière, nous avons tenté au cours des deux dernières années, un renouvellement de l'approche des sépultures en dalles du Languedoc oriental, puis central. La connaissance de la typologie et les travaux de terrain de l'équipe nous ont amené à remettre en question l'efficacité de certains points de la classification typologique actuelle.

Nous avons d'abord essayé de mettre en évidence la diversité des formes de sépultures, et ce notamment parmi les dolmens dits simples, par l'identification de divers types de dispositifs de colmatage et d'accès. A partir de là nous nous sommes intéressés aux liens qui pouvaient exister entre la nature du substratum recevant la sépulture et la forme de celle-ci. Nous avons donc voulu évaluer à quel point le déterminisme de la roche pouvait jouer sur le choix des techniques. Nous nous sommes ensuite interrogés sur les critères pouvant mener à une étude renouvelée des sépultures, pour la prise en compte des techniques et pour une réflexion sur la chronologie et l'évolution des tombes en dalles.

Afin de répondre à nos interrogations et de bénéficier d'un vaste ensemble de sites, nous avons donc élargi notre domaine d'étude à l'ensemble du Languedoc central et oriental. Notre corpus nous amènera à mettre en évidence les spécificités d'un type de construction, les sépultures à parois latérales inclinées, ou architecture trapézoïdale.

Dans un premier temps, après avoir abordé le cadre géographique et culturel de notre recherche, nous reviendrons sur les travaux antérieurs qui, s'ils n'ont pas développé en priorité cette approche, avait déjà apporté des explications (différentes selon les auteurs) à la position des dalles ou à l'orientation des sépultures.

Nous proposerons ensuite une définition des sépultures à architecture trapézoïdale, ainsi qu'un premier inventaire de ces monuments en Languedoc. Nous verrons également tous les avantages tirés de cette disposition des dalles et les implications sur l'orientation des tombes.

Une approche comparative des sépultures et du mobilier nous permettra enfin de tenter un raisonnement en termes de chronologie des sépultures en dalles. Un inventaire systématique du mobilier découvert dans notre zone principale d'étude sera mené. Le calage de ce mobilier dans la chronologie du Néolithique final, confronté aux modes de constructions, nous permettra de bâtir une réflexion autour de certains éléments particulièrement bien assurés, qu'ils soient mobiliers ou architecturaux, de différentes

époques. La collecte de ces éléments et leur analyse comparative aidera à une meilleure compréhension des sépultures pour lesquelles nous possédons peu d'informations. Une approche des sépultures collectives de Provence occidentale et de la rive droite du Rhône se révélera alors nécessaire et riche d'informations quant aux causes de l'inclinaison des parois latérales et à l'extension de cette forme.

PARTIE I :

CADRE DE L'ETUDE

CHAPITRE 1 : Contextes de recherche.

I-1-1. Contexte chrono-culturel de la fin du néolithique en Languedoc :

Les recherches de ces dernières années ont montré que la rupture entre un Chasséen relativement homogène et un Néolithique final plutôt hétérogène n'était pas aussi nette que ce qu'il paraissait. Le Chasséen méridional précède les cultures de la fin du Néolithique identifiées dans la vallée du Rhône, le Languedoc et la Provence, mais également des Causses aux Pyrénées. La relative stabilité et homogénéité des assemblages archéologiques pendant près d'un millénaire, entre le milieu du V^e et le milieu du IV^e millénaire, est bien réelle. Des céramiques de très bonne qualité, les écuelles carénées, les coupes en calottes, les vases à cols ou à épaulement se rencontrent dans toute l'ère géographique concernée (Vaquer 1975, p.33). Il existe cependant des formes plus simples, cylindriques ou sub-sphériques, qui rappellent les formes du Néolithique final. La mise en évidence de phénomènes régionaux au sein du Chasséen méridional relativise l'homogénéité du matériel archéologique avant les transformations du Néolithique final (Vaquer 1975, p.41). Le passage de l'un à l'autre s'est fait de manière progressive, par la conservation de certaines caractéristiques et par des évolutions locales (Vaquer 1975, p.42). La régionalisation forte des styles céramiques au Néolithique final n'a donc pas été soudaine. Guthertz et D'Anna (1989, p.406) identifient un laps de temps au cours duquel les styles montrent des caractères mélangés, entre 3500 et 3200 avant J.C., entre Chasséen méridional et Ferrières. Des formes typiques du Néolithique moyen Chasséen et des formes plus simples se rapprochant des styles du Néolithique final se retrouvent dans les mêmes assemblages. Il nous paraît donc nécessaire de bien garder à l'esprit que des caractères du Chasséen méridional se poursuivent à la fin du Néolithique, en subissant certaines modifications dues probablement à des changements d'ordres démographiques ou économiques. Cette filiation entre les deux périodes peut permettre de donner une possible explication aux origines du mégalithisme dans le sud de la France.

Au sein de ce vaste ensemble, morcelé à la suite de la régionalisation du Chasséen, autour de la moitié du 4^e millénaire, l'adoption de la sépulture collective, qu'elle soit mégalithique ou non, unit l'ensemble de ces populations aux styles céramiques divers. Cette

adoption de la sépulture collective dans une sphère d'influence méditerranéenne, semble résulter de la présence durant le Chasséen, d'inhumations individuelles en coffres de pierre, utilisés en parallèle à des inhumations en fosses. Des fouilles récentes ont permis de retrouver des témoignages archéologiques de ces sépultures en coffre des Pyrénées à la Provence et de la Méditerranée à la Suisse occidentale. Certaines tombes, comme celle de Coste Rouge, à Beaufort (Hérault), bien qu'enterrées, disposaient d'un accès frontal (Vaquer et al. 2007, p.135). A la large répartition des sépultures en coffre au Chasséen, répond donc au Néolithique final la généralisation des sépultures collectives. Ainsi, les formes architecturales adoptées pour recevoir les inhumations collectives ne sont pas sans rappeler les sépultures plus anciennes. Il paraît donc légitime de confronter ces deux modes sépulcraux.

Toutefois, si l'attribution des premières sépultures à dalles en coffre au Chasséen ne fait pas de doute, il est parfois beaucoup plus difficile d'attribuer les sépultures collectives des différentes zones géographiques à tel ou tel groupe stylistique du Néolithique final défini par la céramique. Plusieurs limites affectent cette meilleure compréhension. Elles sont de deux ordres, la première est liée à l'état de conservation des sépultures et la seconde provient de la difficulté à attribuer les séries mobilières issues des dolmens à une culture. Les fouilles récentes de sépultures sont peu nombreuses et sont principalement le fait de l'archéologie préventive, qui a toutefois permis un certain renouvellement des connaissances. Très peu de stratigraphies récentes ont été publiées en dehors des zones de grands travaux, c'est le cas pour l'Ardèche et les causses héraultais. Ces zones sont pourtant très riches en sépultures collectives et différents types y ont été reconnus. Beaucoup de ces monuments ont fait l'objet de fouilles anciennes, dans peu de cas des observations stratigraphiques ont pu être réalisées. Le matériel archéologique issu de ces fouilles est souvent mélangé, ou du moins est-il parfois difficile de réattribuer une collection à un site particulier. Les éléments de datations manquent, essentiellement du fait du brassage des sédiments depuis les temps préhistoriques à nos jours. Ce brassage des différentes phases d'utilisation de la sépulture limite fortement les attributions chronologiques précises. Le caractère ubiquiste de certains objets du Néolithique final et de l'Age du bronze ne facilite pas ce travail de datation des phases de construction ou d'utilisation.

I-1-1-a. Le style Saint-Ponais :

Reconnu par Rodriguez en 1968, puis en 1984, suite à la fouille de plusieurs grottes dans la région de Saint-Pons (Hérault), ce groupe stylistique succède directement au Chasséen méridional. Si Rodriguez a d'abord donné à cette succession un caractère guerrier, comme cela était supposé à l'époque, il est aujourd'hui admis que le Saint-Ponien découle directement de la période précédente. Les stratigraphies des grottes de Camprafaud (Rodriguez 1983, p.151-161) et Resplandy (Rodriguez 1968, p.702-708) et de la grotte de Tournié (Ambert 2003, p.357-374) en ont donné une bonne illustration. Il est aujourd'hui clairement individualisé comme un faciès de la fin du Néolithique ne connaissant pas encore le cuivre. Les dernières dates C_{14} et l'association sur plusieurs sites avec des cultures archéologiques du Néolithique final (Ambert 2003, p.360-361), font de ce faciès l'un des plus anciens du Néolithique récent-final reconnu actuellement, ce que tend à valider notamment l'absence de métal. Ces associations au sein de plusieurs stratigraphies suggèrent une plus grande ancienneté du Saint-Ponien sur le Ferrières, même si ces deux faciès semblent partiellement contemporains. Il semble aussi que le Saint-Ponien soit antérieur au Vérazien dans les sites où on les retrouve associés. A l'instar de l'idée développée par D'Anna et Gutherz (1989, p.406) pour le Languedoc oriental d'un Néolithique récent faisant la transition entre le Chasséen méridional et le Ferrières, ou phase ancienne du Ferrières, Paul Ambert (2003, p.371) attribue lui aussi cet horizon Saint-Ponien sans métal, d'abord à un Néolithique récent, puis à un Néolithique final contemporain du Ferrières. Au cœur du Languedoc central, l'extension de ce groupe concerne essentiellement la région de Saint-Pons et Lodève. On retrouve également des preuves de sa présence dans le Sud du causse du Larzac, les petits causses de Montpellier et les contreforts de la Montagne Noire (Ambert 2003, p.360). Il appartient au Néolithique récent et au début du Néolithique final. Le mobilier céramique attribuable au Saint-Ponien semble être de forme simple et peu orné. Par contre les armatures de flèches asymétriques sont beaucoup plus caractéristiques de ce faciès. Le Saint-Ponien se singularise aussi par l'abondance et la variété de l'industrie de l'os et du bois animal. Les gaines de haches en bois de cerf y sont particulièrement nombreuses, tout comme les parures en os de léporidés perforés (Rodriguez 1968, p.715 ; Ambert 2003, p.363). Ces armatures de flèches singulières en silex et la relative abondance de l'industrie osseuse et en bois animal forment l'ambiance matérielle de ce faciès de Saint-Pons.

I-1-1-b. Le style de Ferrières :

Le groupe de Ferrières, individualisé par le docteur Jean Arnal dans le courant des années 1950-1960, à partir de la fouille du dolmen éponyme de Ferrières-les-Verreries (Hérault), appartient à la phase 0 du Néolithique final (Cauliez 2009, p.306). Un niveau d'inhumations, à la base de la stratigraphie du dolmen 1 de Ferrières, contenant un grand nombre de vases aux décors et aux formes bien différents des occupations postérieures, a permis de le reconnaître. Plusieurs auteurs en font un faciès dérivé du Chasséen, mais ne lui succédant pas directement. Une courte phase de transition à caractères mixtes, appelé Néolithique récent, marquerait cette filiation avec le Chasséen méridional (Gutherz, D'Anna 1989, p.406 ; Gutherz, Jallot 1995, p.232 ; Ambert 2003, p.370). L'existence de ce style s'étendrait sur une période comprise entre de 3500 à 2900 av. J.C. Les assemblages mobiliers attribuables au Ferrières s'étendent de manière diffuse de la bordure Sud-est du Massif Central à la Méditerranée et de la vallée du Rhône à celle de l'Hérault. La majorité des sites attribuables à ce groupe se concentrent dans la partie Est de l'Hérault, le Gard et l'Ardèche méridionale, mais des contacts ont dû exister au Néolithique final avec des groupes de la haute vallée du Rhône, comme semblent le montrer des similitudes dans les styles céramiques et la parure (Pétrequin 1998, p.138). Les formes céramiques sont assez simples, sans carène et à fond convexe, qu'il s'agisse de bols, de coupes en calotte, de marmites ou de grandes jarres sub-cylindriques. Les traits en chevrons, les cannelures ou incisions en lignes horizontales ou verticales parallèles sont les principaux caractères de l'ornementation des vases Ferrières. Les cordons lisses horizontaux, le pastillage, les cordons en guirlandes sont aussi courants (Gutherz 1980, p.217). L'industrie lithique se transforme également avec le Néolithique final. Les grandes lames débitées à la pression, en silex blond du Vaucluse, qui ont largement circulé en Languedoc durant le Néolithique moyen, sont remplacées peu à peu par des approvisionnements plus locaux (Plisson et al. 2006, p.71). Les gisements de silex en plaquette du Languedoc sont alors privilégiés pour la production d'outils sur éclats et de pièces foliacées façonnées sur plaquette. Les premiers objets de cuivre semblent être en partie contemporains de cette culture de la phase 0 du Néolithique final. X. Gutherz (1990, p.236) a pu distinguer, au sein du Ferrières, cinq faciès régionaux suivant l'abondance ou l'absence de tel ou tel type de décor, les faciès central (ou gardois), Cèze-Ardèche, des petits causses héraultais, caussenard et du littoral héraultais.

I-1-1-c. Le style des Treilles :

Le groupe des Treilles englobe actuellement les phases 0 à 2 du Néolithique final de la région des Grands Causses. Néanmoins les premiers travaux typo-chronologiques envisageaient plutôt la succession de deux cultures entre la fin du Chasséen méridional et l'Age du Bronze. Ainsi la fouille de la grotte des Treilles dans la région de Rodez (Aveyron), a fourni à Balsan et Costantini (1972, p.238-240) une stratigraphie de la fin du Néolithique où se succèdent un horizon inférieur dans lequel les pièces foliacées en silex blond et les tessons carénés dénotent une forte influence du Chasséen méridional, un niveau intermédiaire attribué au groupe des Treilles et un niveau supérieur. Ces chercheurs attribuent le niveau inférieur à la phase ancienne du groupe des Treilles. Il est intéressant de noter que cette phase ancienne, faisant la transition entre Chasséen et Néolithique final, a aussi été reconnue dans plusieurs sites du Languedoc. Costantini (1968, p.576), fait succéder au groupe des Treilles le Rodézien, identifié par J. Arnal grâce au niveau supérieur de la grotte des Treilles et fait des armatures perçantes crénelées qu'il contenait, le fossile directeur de cette période. Par la suite le Rodézien fut assimilé à la phase récente du premier groupe, c'est-à-dire au plein Chalcolithique des Grands Causses (Guilaine, Gutherz 1990, p.19). Costantini le divise en une phase ancienne comprise entre 3400 et 2900, contemporaine du Ferrières et du Néolithique final, et une phase récente entre 2900 et 2300 approximativement contemporaine du Fontbouisse et qui correspond à l'ancien Rodézien. Les formes céramiques héritées du Chasséen se poursuivent au début du Néolithique final, écuelles très ouvertes, vases à carène haute, mais les formes sphéroïdales à ouverture rétrécie sont par la suite les plus courantes avec les jarres-silos cylindriques pour le stockage. Le décor des céramiques, en triangles hachurés est issu du Chasséen. L'industrie osseuse, bien représentée, n'atteint cependant pas l'importance qu'elle prend dans le Saint-Ponien. Il semble connaître la métallurgie plus précocement que les autres groupes du Néolithique final grâce à la proximité de gîtes cuprifères (Costantini 1972, p.242). Les armatures en sapin, à bords crénelés et pédoncules, paraissent caractériser la phase récente de ce groupe.

I-1-1-d. Le style de Véraza :

Le groupe de Véraza, présent en Languedoc central et occidental, a fait l'objet d'une redéfinition au cours d'un colloque organisé par Jean Guilaine (1980). On le rencontre essentiellement dans le bassin de l'Aude, les Pyrénées Orientales et la région de Toulouse. Ce groupe archéologique ne semble pas avoir dépassé la plaine de l'Hérault, où plusieurs sites

sont toutefois connus. Peu de liens ont été faits à ce jour entre le groupe de Véraza et les sépultures mégalithiques. Vaquer (1980, p.85) le divise en deux phases. La phase ancienne présente des caractères proches des autres groupes du Néolithique final, partiellement contemporaine du Ferrières, elle connaît essentiellement des formes céramiques et décors simples. La phase récente, en partie synchronique avec le Fontbouisse, comporte des formes plus complexes et des décors composés. La phase ancienne du groupe de Véraza pourrait, notamment en Languedoc central, être confondu avec le groupe du Saint-Ponais, qui lui est très proche. Dans la grotte de Camprafaud (Ferrières-Poussarou, Hérault), deux couches attribuables au Vérazien succèdent à un horizon Saint-Ponien et sont recouvertes par des vestiges du Bronze (Roudil 1980, p.17). La grotte Tournié (Pardailhan, Hérault) montre une stratigraphie similaire (Ambert 1980, p.20). Ainsi dans la partie nord de sa zone d'extension, lorsqu'il est associé sur un même site avec des mobiliers à caractère Saint-Ponien, il lui est systématiquement postérieur (Ambert 2003, p.370). Le Vérazien se rapproche alors d'une phase 0 à 1. Ce groupe, parfois difficilement individualisable se rapproche typologiquement des autres ensembles de la fin du Néolithique et ne semble pas imperméable aux influences du Ferrières et du Fontbouisse. C'est au cours de la seconde phase que semblent apparaître les premiers objets de cuivre.

I-1-1-e. Le style de Fontbouisse :

Le style de Fontbouisse, d'abord reconnu par J. Arnal au cours des années 1950 à partir de la fouille du site éponyme de Fontbouisse à Villevieille (Gard) a par la suite été défini comme appartenant au Chalcolithique. Il succède directement au Ferrières et en découle, comme le montre la stratigraphie de la grotte de Peyroche II à Auriolles (Ardèche) où se succèdent respectivement Chasséen méridional, Ferrières et Fontbouisse. La stratigraphie de la grotte du Hasard à Tharax (Gard) illustre elle aussi la succession des styles du Néolithique final. L'extension géographique des assemblages céramiques attribuable au style de Fontbouisse reprend partiellement celle reconnue au style précédent (Gutherz 1975, p.7). Le Fontbouisse est connu de la bordure Sud-est du massif central à la méditerranée. A l'est du Rhône il existe aussi des sites attribués au faciès languedocien (Cauliez 2009, p.326). Entre la vallée de l'Hérault et celle de l'Orb, les limites entre Véraza et Fontbouisse, proches culturellement, s'estompent. Les échanges entre Languedoc et haute vallée du Rhône, attestés par des similitudes dans la culture matérielle durant la période précédente ne semblent plus visibles (Cauliez 2009, p.365). Les formes céramiques simples

hémisphériques ou en calottes sont courantes, ainsi que les vases cylindriques ou à profil sinueux à fond convexe. Les vases à carènes simples ou multiples ainsi que les vases à carènes prononcées et à cols sont typiques de la céramique de Fontbouisse. Les décors incisés, en forme de damier, souvent associés aux vases à carène, en sont également un caractère. Les cannelures, métopes, guirlandes, incisions en chevrons, pastillages et cordons sont nombreux (Gutherz 1975). Gutherz subdivise le style de Fontbouisse en quatre faciès, qu'il nomme typique (Gard), basse-Ardèche, héraultais et vallée du Rhône, en fonction de la présence ou de l'absence de tel ou tel type de décor. Les objets en cuivre, alène bipointe à section carré, perles, haches plates, poignards à lame triangulaire allongée constituent le corpus métallique de cette culture. L'industrie lithique se définit par une grande production d'éclat et la fabrication de pièces à retouches bifaciales, utilisant le silex en plaquette du Languedoc. Les habitats en pierre sèche attribués à la culture archéologique de Fontbouisse sont célèbres, les plus connus étant les villages de Cambous et de Boussargues.

I-1-2. Contexte géographique et géologique du Languedoc central et oriental.

Le département de l'Hérault, situé en bordure de la Méditerranée, appartient à la région Languedoc-Roussillon (**Fig. 1**). Montpellier, principale agglomération du département, est aussi la capitale régionale et un centre de recherche universitaire important pour le Languedoc central et oriental. Avec les départements des Bouches-du-Rhône et du Gard, l'Hérault forme la pointe septentrionale du Golfe du Lion. Le département s'étire le long de la plaine littorale et de reliefs peu marqués, coincé entre la mer et la bordure Sud-est du Massif Central (**Fig. 2**). Ce piémont du Massif Central, qui s'élève à quelques dizaines de kilomètres de la côte et barre le département du nord-est au sud-ouest, est formé des massifs cristallins et des grands causses calcaires. Des fleuves côtiers traversent le département depuis les massifs primaires jusqu'à la plaine côtière et se jettent dans la Méditerranée. Les deux principaux cours d'eau du département sont l'Orb qui coule au sud-ouest, dans le biterrois, et l'Hérault qui coule dans le centre du département après avoir traversé les causses calcaires. Les reliefs élevés de la bordure Sud-est du Massif Central ne forment pas une frontière naturelle difficilement franchissable, mais sont au contraire percés de cols et de vallées plus ou moins larges permettant leur franchissement. Ces reliefs marquent par contre la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée, la limite de deux influences climatiques.

Les recherches que nous avons entreprises cette année ne concernent pas l'ensemble des sépultures mégalithiques du département de l'Hérault, mais seulement celles situées dans la moitié Est du département. Dans ce secteur les premiers reliefs de la bordure du Massif Central sont les Grands Causses calcaires. La vallée de l'Hérault, coulant au centre du département, marque la séparation entre les deux ensembles. Cette zone centrale marque également la limite occidentale de l'aire d'extension d'un type de dolmens défini par le docteur Arnal comme les dolmens à couloir languedociens. Les concentrations dolméniques situées à l'ouest de la basse vallée de l'Hérault se rencontrent sur les massifs primaires cristallins de la haute vallée de l'Orb et du Minervois. La région de Minerve, riche de sépultures mégalithiques mériterait pourtant une attention plus poussée, de part la diversité

des formes qu'il est possible d'y rencontrer, que ne nous permet pas le temps d'une année. Nous nous bornerons donc à décrire le cadre de cette étude de l'Est héraultais.

A l'instar du territoire précédemment étudié, les confins du Gard et de l'Ardèche, les reliefs nord montpelliérains, situés à proximité de la bordure cévenole, offre un paysage en gradins découpé par des falaises, gorges, plaines et plateaux s'élevant de la mer au sud-est vers les massifs cristallins au nord-ouest (**Fig. 2**). Cet échagement est toutefois moins régulier que dans la première zone, où nous avons pu observer une succession régulière des terrains géologiques délimités par des failles orientées du nord-est au sud-ouest. Ce découpage entraînait un compartimentage net des végétations en bandes de territoire partageant le même axe N.E. / S.O. Les massifs granitiques et métamorphiques du socle hercynien étaient les plus occidentaux, les grès triasiques issus de l'érosion de ces massifs primaires venaient ensuite suivis des calcaires Jurassique puis Crétacé et enfin, plus proche du Rhône, se trouvaient les terrains d'âge tertiaire. Un rapide aperçu de la géologie de la zone Est héraultaise permettra de se faire une idée de la dispersion des dolmens suivant les reliefs rencontrés.

Nous l'avons vu, les reliefs granitiques ou métamorphiques du socle hercynien ne se rencontrent pas dans la partie orientale du département de l'Hérault (**Fig. 3**). Les terrains issus des premières érosions de ces jeunes montagnes affleurent uniquement autour de la région de Lodève, où l'érosion a fait disparaître l'épaisse sédimentation secondaire. Ce sont les ruffes et grès permians bien connus autour du lac du Salagou. Ces roches gréseuses, dont l'âge géologique les situe à la transition des ères primaires et secondaires, ont servi à l'érection de quelques uns des plus beaux dolmens de la région. Les dalles utilisées pour construire les dolmens de Grandmont et de la Bruyère d'Usclas ont ainsi pu être parfaitement régularisées, pour un meilleur ajustement des supports les uns aux autres. Ce matériau gréseux se prête en effet très bien à une mise en forme par bouchardage.

Suite à la pénéplation et à l'effondrement des massifs primaires qui entraîne leur submersion, va se mettre en place une sédimentation marine tantôt marneuse tantôt calcaire en fonction de la variation des niveaux marins, mais toujours caractéristique d'un milieu de pleine mer. Suite à une nouvelle phase d'orogénèse, d'âge tertiaire cette fois et correspondant à la formation de la chaîne pyrénéo-alpine, ces sédiments marins indurés vont être amenés à la surface. Ce sont ces roches sédimentaires, calcaires ou dolomitiques, qui ont été utilisées pour bâtir la plupart des sépultures mégalithiques recensées.

L'érosion des calcaires et la réactivation de failles anciennes suite au nouvel épisode orogénique vont entraîner le compartimentage de ces épais niveaux sédimentaires marins déposés dans les mers Crétacé ou Jurassique. Ces deux phénomènes vont à certains endroits générer leur disparition, comme cela est le cas dans la région de Lodève où affleurent les terrains primaires. Ils ont aussi parfois amené ailleurs l'enfouissement de ces roches sous des sédiments plus récents qui constituent les plaines fertiles du Languedoc. Durant le période Oligocène, le jeu des plaques tectoniques va paradoxalement engendrer à certains endroits des phénomènes de distension du manteau terrestre et entraîner la formation de grabens, ou bassins d'effondrement, dont l'orientation générale est déterminée par celle des failles préexistantes et jouant un rôle majeur dans leur formation. Le bassin d'effondrement d'Alès a été formé lors de l'un de ces épisodes, les compartiments formés des épaisses sédimentations secondaires et délimités par les failles se sont effondrés en paliers vers le centre de la dépression. Le remplissage sédimentaire lacustre ou palustre de ces bassins atteint parfois plusieurs centaines de mètres de profondeur. Des phases d'envahissement par la mer vont entraîner, durant l'ère tertiaire, le dépôt de nouveaux sédiments qui vont également recouvrir les dépôts secondaires précédemment exhaussés. Le grand dolmen du Pouzet, dont l'architecture est si particulière, est isolé dans la plaine languedocienne. Il est bâti au sommet d'une colline formée de molasse d'âge Miocène au moment de l'une de ces transgressions marines. Ce calcaire coquillé se prête aisément à l'extraction de petits blocs comme ceux constituant les parois latérales de la sépulture. Par endroit des bancs rocheux plus importants affleurent, trop épais ils ne sont pas aptes à constituer les parois latérales, ils ont donc été employés pour constituer les dalles de couvertures et les parois intermédiaires de ce dolmen. L'épisode Messinien, qui a vu la fermeture temporaire du détroit de Gibraltar par un mouvement de la plaque africaine, a entraîné une baisse importante du niveau de la mer et est à l'origine du creusement de profonds canyons et de vallées qui ont découpé les niveaux antérieurs et participé au cloisonnement des causses actuels.

L'interface actuelle entre la mer Méditerranée et l'intérieur des terres est marqué par les dunes formant le cordon littoral. Ce cordon littoral a entraîné la formation d'étangs au sein des alluvions quaternaires. Les dolmens sont pour l'essentiel concentrés sur les territoires situés au nord de Montpellier, mais la présence d'affleurements de calcaire Jurassique au sein des terrains tertiaires a permis la construction de sépultures à dalles en bordure du littoral, le meilleur exemple en est le dolmen de Frontignan qui n'est situé qu'à quelques centaines de mètres de la mer.

Les causses sont des surfaces formées à la suite d'une érosion importante des roches sédimentaires effectuée sous couvert forestier. L'encaissement important des cours d'eau et la formation de réseaux karstiques ont conduit à un relatif arrêt de cette érosion, ces terrains formant actuellement des surfaces fossiles d'érosion, relativement plane. Le Causse du Larzac forme le plus haut étage du secteur étudié et celui qui connaît la plus forte concentration de sépultures. La chaîne de la Séranne limite les Grands Causses à l'est. Elle forme depuis le Mont Saint Baudille jusqu'au Roc Blanc un bourrelé du relief qui s'affaisse brusquement en direction de l'est, vers la vallée de la Buèges. Quelques dolmens ont été bâtis sur les fortes pentes de ce relief. La végétation du sommet de la Séranne et du Causse du Larzac est clairsemée, elle est principalement dominée par le buis, le cade et le chêne vert. Par contre, sur les petits causses plus au sud la végétation largement dominée par le chêne vert, mais dans laquelle sont également présents le buis et le cade aux étages inférieurs, constituent souvent d'épaisses forêts difficilement pénétrables où les repères topographiques disparaissent rapidement à la vue, rendant difficile la découverte de dolmens dont la localisation bibliographique est parfois très sommaire. Cette végétation est typique des zones où le climat est de type méditerranéen. Les sols y ont été dégradés par des siècles d'anthropisation intensive du milieu, que cela soit pour des activités agricole et pastorale, ou artisanale comme cela a été le cas aux périodes historiques, où les forêts de ces secteurs ont été systématiquement déboisées pour la production de verre, de chaux ou de charbon. L'intense pâturage des derniers siècles a contribué à rendre infertile de nombreux sols constituant les petits et les grands causses.

I-1-3. Contexte de la recherche en Languedoc central et oriental.

I-1-3-a. Les précurseurs et les premiers inventaires :

Les premiers inventaires de sépultures mégalithiques dans le département de l'Hérault débutèrent autour de la moitié du XIX^e siècle (**Fig. 7**). En 1841, J. Renouvier en dressa le premier un inventaire dans son mémoire intitulé *Monuments divers de quelques diocèses du Bas-Languedoc*. Il attribua alors une trentaine de dolmens à notre département. D'autres listes de dolmens furent établies par la suite et se succédèrent jusqu'à la fin du XIX^e siècle, augmentant régulièrement, et parfois de manière considérable, le nombre des mégalithes connues jusqu'alors. En 1876, la Commission de la Topographie des Gaules publia dans la *Revue Archéologique* une liste doublant le nombre initial de J. Renouvier et le portant à soixante-cinq. En 1879, la même *Revue Archéologique* rendit publique, suite aux travaux de P. Cazalis de Fontdouce, une seconde liste portant le nombre des dolmens à 113 pour le département de l'Hérault. L'inventaire réalisé l'année suivante dans la France entière par la Commission des Monuments Mégalithiques ne vint pas en grossir le nombre. Il fallut ensuite attendre 1900 pour qu'un nouvel inventaire des dolmens de ce département soit réalisé, en tenant compte des dernières découvertes. P. Cazalis de Fontdouce publia, avec le concours de la Société Languedocienne de Géographie, son second inventaire qui vint s'insérer dans le troisième tome des épais volumes de la *Géographie Générale du Département de l'Hérault*. Il attribuait alors un minimum de 171 sépultures mégalithiques à ce département (Cazalis 1900, p.119).

Certains des dolmens faisant l'objet de notre étude étaient dès lors englobés dans les listes dressées. C'est le cas des quatre dolmens de Brissac, situés dans les quartiers de l'Arboussède et de la Métairie de la Croix, ou encore de quatre autres appartenant à la commune de Saint-Guilhem-le-désert : le dolmen de la Rigoule, celui des Thières, ainsi que deux autres monuments à relier probablement avec les sépultures de Roquebrune – le Mas de Tourreau. Pareillement à nos jours, les communes de Saint-Maurice-Navacelles et de La Vacquerie comptaient à la fin du XIX^e siècle parmi les plus fournies en mégalithes.

Au XIX^e siècle les similitudes sont nombreuses entre les départements de l'Hérault et de l'Ardèche dans le domaine de la recherche préhistorique. Les recherches qui débutèrent durant la première moitié du siècle sur l'ancienneté de l'homme entraînèrent la multiplication des découvertes de dolmens et l'on atteignit dans les deux départements un chiffre très élevé,

supérieur à la centaine, qui les plaça rapidement dans les cinq départements de France pour le nombre de mégalithes. Ces découvertes, outre l'apport d'informations nouvelles, entraînèrent de nouvelles interprétations de monuments connus de longue date. Les fouilles de sépultures se multiplièrent alors et les quelques monuments qui étaient encore inviolés furent totalement ou en partie vidés de leur sédiments. L'archéologue actuel regarde parfois, et avec une certaine raison, la situation passée avec découragement. Toutefois ces recherches ont été à double tranchant, entraînant d'un côté une perte d'informations et des destructions considérables, mais d'autre part permettant parfois de sauver certains monuments et de récolter les dernières informations sur d'autres fortement menacés par la pression démographique exercé sur des terres restées jusqu'alors peu exploitées.

C'est aussi avec la fin du XIX^e siècle que naquirent les premières définitions du phénomène mégalithique. Cazalis (1900, p.90) nous donne cette définition des dolmens, à partir de ce qu'il pouvait juger de ses observations, bien souvent seul le caveau funéraire faisait l'objet de fouilles : « Un dolmen est un ensemble de grandes pierres dressées, supportant une dalle en forme de table, qui déborde généralement au-delà de celles qui la soutiennent ». Nous avons là l'étymologie même du mot dolmen. « Cette dalle ferme l'espace laissé libre entre les supports..., autour du dolmen étaient généralement accumulées des pierres de plus petites dimensions, de façon à former un monticule circulaire qui le recouvrait complètement..., parfois la base de ce monticule était entourée d'un cercle de pierres plantées en terre formant comme une couronne autour du monument ». Lorsque Cazalis donna cette définition il était déjà admis depuis plusieurs décennies que ces monuments étaient des tombes. Une architecture interne du tertre était devinée, à partir des blocs visibles en surface. Par contre la succession couloir / antichambre / chambre ne fut reconnu que plus tard par le docteur Jean Arnal durant le courant des années cinquante. La question de l'orientation aléatoire ou non des dolmens fut discutée par les archéologues dès le début des recherches. Cazalis écrivit à ce sujet : « L'idée de l'orientation à l'est des dolmens est une idée fausse, un préjugé que les progrès de l'archéologie doivent faire abandonner... Il en résulte qu'ils sont indifféremment orientés dans tous les sens ».

I-1-3-b. Les recherches systématiques dans le département de l'Herault :

Dans l'entre deux guerres deux archéologues, M. Louis enseignant la Préhistoire à l'université de Montpellier et D. Peyrolle, permirent à la recherche languedocienne de

franchir un nouveau cap par des travaux de synthèses et l'introduction de nouvelles méthodes de fouilles (Louis, Peyrolle 1931) (**Fig. 7**). M. Louis proposa une chronologie inédite de la fin du Néolithique dans le Gard et l'Hérault en se basant entre autre sur la taille du silex. C'est ainsi qu'il présenta les termes de culture des Sables, de culture des Grottes et de culture des Plateaux. Cette dernière permit par la suite au docteur Jean Arnal de décrire deux des cultures archéologiques les plus impliquées dans l'utilisation des sépultures mégalithiques, les cultures de Ferrières et de Fontbouisse, indifférenciées jusqu'alors.

Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XX^e siècle que les publications de fouilles et les travaux de synthèses commencèrent à se multiplier (**Fig. 7**). Ces entreprises sont le fruit d'archéologues héraultais qui vont tirer profit de l'amélioration des techniques de fouilles et participer à des degrés divers à la construction d'un nouveau cadre chrono-culturel de la fin du Néolithique en Languedoc. Ceux-là vont aussi proposer de nouvelles définitions pour le mégalithisme et essayer de déterminer son origine à partir de fouilles plus rigoureuses et d'une reprise des données. Parmi ces chercheurs qui travaillèrent simultanément au cours des années quarante à soixante, certains donnèrent à leur tour des synthèses sur le mégalithisme de l'Hérault. C'est le cas de G. Combarous (1960), J. Audibert (1958) ou J. Arnal (1963). D'autres, comme G.B. Arnal (Groupe Archéologique du Lodévois 1961), travaillèrent à des synthèses locales. G. Combarous, J. Arnal et G.B. Arnal produisirent des inventaires toujours très utiles pour une étude des sépultures. Chacun d'eux travaillant de manière relativement indépendante, avec des objectifs quelques peu différents, leurs résultats divergèrent parfois et les informations données par chacun d'eux ne prirent pas la même forme. Cette situation entraîna un certain éparpillement des données, les dolmens furent parfois très inégalement renseignés, certains apparaissant sous trois appellations différentes dans la bibliographie. La localisation des dolmens, comme leur nombre, variait souvent d'un auteur à l'autre. Le croisement des données issues des différents travaux de l'époque apporte toutefois de précieux renseignements. Aucune étude synthétique de cette ampleur n'a par la suite été menée.

Elève du professeur M. Louis à la faculté des Lettres de Montpellier, J. Audibert n'établit pas à proprement parler d'inventaire des sépultures mégalithiques du département de l'Hérault, comme le faisaient en son temps G. Combarous ou J. Arnal. Mais il se consacra dès le début de sa carrière à l'étude des sépultures chalcolithiques. Il publia notamment en 1955 une étude sur l'occupation de la vallée de la Mosson, ou en 1956 un travail consacré au

dolmen du Mas Reinard 3 (Vailhauquès). Il fouilla également en 1957 la sépulture de Roucayrol (Brissac), qu'il n'eut pas le temps de publier. Il donna en 1958 une première synthèse sur le Chalcolithique en Languedoc oriental dans laquelle il décrit les principaux caractères de la période dont le mobilier archéologique, l'habitat et les pratiques funéraires. Il trouva la mort en 1960 et la thèse qu'il avait entreprise n'était pas encore achevée. Cependant les textes qu'il avait déjà rédigés furent publiés de manière posthume en une nouvelle synthèse sur le Chalcolithique du Languedoc oriental (Audibert 1962). A cette occasion furent publiés les résultats de la fouille qu'il avait menée en 1957 dans la sépulture de Roucayrol (Brissac) et qui avait livré un ensemble stratifié de trois occupations successives et un abondant mobilier.

Le premier de ces quatre auteurs à publier inventaire des dolmens de l'Hérault fut G. Combarous. Son travail fut édité en 1960 dans les *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*. Les travaux de Combarous ont englobé essentiellement la partie héraultaise du plateau du Larzac et les Petits Causses et reliefs du Nord-ouest montpelliérain. Il n'a pas touché les mégalithes de l'Ouest de l'Hérault. La liste comprenait essentiellement les sépultures des arrondissements de Lodève et de Montpellier, qui concentraient alors 185 dolmens sur un total, donné par Combarous, de 311 pour l'ensemble du département héraultais. Outre l'importance scientifique des hypothèses énoncées dans son ouvrage, spécialement sur la forme de la dalle de chevet et l'orientation des dolmens, l'un des principaux intérêts de ce travail réside dans le fait qu'il précéda les grandes restaurations entreprises peu après et qui parfois masquèrent certaines informations essentielles. L'inventaire fournit également un grand nombre de coordonnées géographiques nécessaires à un travail postérieur de terrain.

J. Arnal publia en 1963 les résultats de la thèse qu'il avait soutenue en 1953 à la faculté des sciences de l'université de Paris. Il avait entamé en 1944, à l'initiative de Maurice Louis, une synthèse sur les dolmens du département de l'Hérault, pour cela il en dressa un inventaire par commune qu'il publia avec sa thèse. Il ne décrivit pas moins de 311 sépultures, un nombre identique à celui proposé par G. Combarous en 1960. Son inventaire par commune contenait des indications de localisation des dolmens, une description des architectures, plusieurs planches de dessins ainsi que des indications bibliographiques. En plus de l'identification des tombes ovales à incinération, ou tombes en ruches, qu'il plaça en partie contemporaines des dolmens, J. Arnal renouvela l'approche des dolmens. Il reconnut

suite à des fouilles minutieuses la présence d'un couloir et d'une antichambre dans bon nombre des dolmens de l'Hérault, ce qui lui permit d'individualiser un nouveau groupement typologique de sépultures qu'il baptisa dolmens à couloir. C'est également à la suite de la fouille d'un dolmen, le n°1 de la commune de Ferrières, sur le Causse de l'Hortus, qu'il put identifier le groupe éponyme de Ferrières. Il participa également à la redéfinition du cadre chrono-culturel du Néolithique dans le Sud de la France, grâce aux nouvelles données stratigraphiques obtenues un peu partout en Europe après guerre.

Le Groupe Archéologique du Lodévois (G.A.L.), conduit par G.B. Arnal, fut actif dans le Nord du département de l'Hérault, la région du lodévois et le plateau du Larzac. Plusieurs inventaires ou monographie furent publiés successivement de 1961 à 2006, concernant cette même zone géographique. En 1961 parut dans les *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie* un inventaire des dolmens du Sud-lodévois, la région située au pied du Larzac. Cette première liste présenta une quarantaine de dolmens de basse et moyenne altitude. En 1979 G.B. Arnal publia les travaux du Groupe Archéologique du Lodévois, avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, sur la commune de Saint-Pierre-de-la-Fage (Larzac) soit un peu plus d'une soixantaine de sépultures avec des addenda au tome I. Le tome III, entièrement consacré au dolmen du Pouget, fut publié en 1986. Enfin, en 2006 parut le dernier volume concernant les dolmens du Larzac méridional et du massif de la Séranne, ainsi que des additifs aux tomes I et II, en tout une centaine de monuments. Le nombre des sépultures connues en fut ainsi largement augmenté, cependant beaucoup étaient dans un état de ruine avancé. Ces ouvrages fournissent les dessins de l'ensemble des sépultures de la région, mais aussi des informations topographiques et la description des tombes.

I-1-3-c. Des données bibliographiques sur l'inclinaison des parois latérales :

Les raisons avancées dans la bibliographie pour expliquer l'inclinaison actuelle de certains supports latéraux de dolmens n'ont pas donné lieu à de longs développements au sein des études consacrées au mégalithisme. Les auteurs n'y ont dédié parfois que quelques lignes de leur étude, se bornant à constater ce fait dans la description du monument. L'avis partagé généralement par les archéologues travaillant sur le mégalithisme en Languedoc est d'attribuer cette inclinaison à une dégradation de l'état de conservation du dolmen. Les arguments avancés pour soutenir cette idée ont pu être convaincants et sont parfois vérifiés

sur le terrain. Le premier d'entre eux est de considérer que la pression des matériaux enserrant le monument ait pu jouer un rôle non négligeable. Le second, tout aussi valide à priori, est de considérer que le poids de la couverture du dolmen ait pu entraîner le glissement des dalles au moment où le tertre disparaissait.

Au cours de nos recherches, dans le cadre du précédent mémoire consacré aux dolmens de la vallée de la Claysse (Ardèche), nous avons avancés plusieurs arguments qui pouvaient venir relativiser la puissance des premières explications. Ces éléments étaient issus d'observations de terrain nous faisant douter dans certains cas d'une inclinaison accidentelle des supports latéraux. Nous avons mis en évidence, pour un grand nombre de dolmens, l'utilisation de petites dalles placées verticalement et venant assurer le colmatage de la paroi de fond (pour le département de l'Hérault et le Sud du Gard ces dallettes sont généralement horizontales et empilées dans les interstices). Ces petites dalles sont de deux types et ne peuvent en aucun cas être confondues avec les matériaux du tertre. Au contraire elles devaient, selon nous, empêcher la pénétration de ces matériaux à l'intérieur de la chambre. Le premier de ces systèmes consiste en une dalle coincée verticalement entre le chevet et la paroi latérale et maintenue par le tertre. Il en est de même en ce qui concerne le second type de système de colmatage. Il s'agit, pour le second, de dallettes implantées parallèlement au chevet et à l'arrière de celui-ci. Ce sont parfois jusqu'à quatre petites dalles verticales qui constituent le système de colmatage d'un seul angle du dolmen. Elles assurent par leur combinaison une étanchéité parfaite au caveau funéraire. Aucune autre explication satisfaisante ne viendrait éclairer la fonction de ces petites dalles dans le cas où les parois latérales fussent en position verticale. En Ardèche les dalles de chevet étant en majorité de forme rectangulaire, il eut été facile d'y accoler les dalles latérales à la base. Nous verrons que dans l'Hérault il en va un peu différemment. Beaucoup de dolmens ont ici une dalle de chevet de forme trapézoïdale. L'idée d'une position verticale des supports latéraux est, dans ce cas, d'autant moins satisfaisante, car les espaces entre les supports verticaux du dolmen et les bords inclinés du chevet seraient d'autant plus grands. Nous pouvons observer ce fait dans certains dolmens restaurés et dont les supports latéraux furent malheureusement redressés.

Quelques auteurs essayèrent pourtant de justifier cette inclinaison des parois latérales pour des raisons de stabilité de la structure, mais ils ne développèrent pas cette idée plus en avant, en faisant par exemple un inventaire plus systématique de ce type d'architecture.

G. Combarous (1960, p.22) avança le plus dans cette direction en considérant la dalle de chevet comme la pièce maîtresse de la construction du dolmen. Il introduisit cette idée en relevant que contre la dalle de chevet venaient s'appuyer les deux grands supports ou piliers latéraux. Ainsi, pour Combarous, ces dalles étaient légèrement inclinées en dedans. Une fois la couverture posée, « les parois de la chambre sépulcrale se trouvaient coincées et ne pouvaient plus pivoter vers l'extérieur de la chambre ». La bonne stabilité du monument était alors assurée. L'auteur avait également remarqué, pour les dolmens de l'Hérault, que la dalle de chevet avait souvent une forme trapézoïdale, et il ajoutait que cette forme bien particulière favorisait l'inclinaison des supports latéraux. Il a de ce fait pris les mesures de quelques unes de ces dalles de fond et a pu apporter des arguments métriques à l'appui de cette thèse. Des dalles de chevet au sommet arrondi, favorisant ainsi l'appui des supports latéraux, lui ont rappelé la forme classique de certains menhirs. Il suggéra, suite à ses observations, une importance du chevet dépassant le simple intérêt technique. Il y vit le reflet d'un acte symbolique lié à l'érection de la dalle.

Toutefois, G. Combarous s'écarta de cette première idée en concluant que « la diminution au sommet ne pouvait que nuire à l'étanchéité de la chambre sépulcrale » (Combarous 1960, p.25). Il n'acheva donc pas de faire le lien entre la forme trapézoïdale du chevet, ou du moins le rétrécissement au sommet, l'inclinaison des supports et une meilleure stabilité des dalles. Plus loin, dans son chapitre consacré aux dalles latérales, il ajouta que lorsque les dalles latérales étaient penchées, si cette inclinaison n'était pas due au glissement des piliers, elle n'était jamais très prononcée (Combarous 1960, p.25).

J. Audibert (1962, p.121) expliqua la forme souvent triangulaire de la dalle de chevet par la volonté d'assurer la stabilité des deux dalles latérales. L'état de délabrement avancé des dolmens masquerait pour cet auteur le soin apporté à assurer l'étanchéité du caveau funéraire. La finition de l'extérieur du dolmen « devait être soignée et l'intérieur revêtu d'un enduit pour régulariser les imperfections de la construction, de petites murettes en pierre sèche colmataient les échancrures accidentelles des dalles ».

Y. Chevalier nota aussi dans sa thèse (1984, p.47) que les dalles latérales étaient « placées toujours en position légèrement inclinée vers l'intérieur de la chambre ». Il remarqua que les supports latéraux s'appuyaient quelquefois sur les flancs du chevet et en suivaient généralement le profil, mais il ne semble pas avoir donné d'explication à cette inclinaison.

Le docteur J. Arnal, qui a par ailleurs apporté un grand nombre d'informations précieuses sur les dolmens et a participé à en forger la typologie, ne semble pas avoir noté l'intérêt de l'inclinaison des supports latéraux des dolmens (Arnal 1963, p.33). Il suggéra en effet que ces dalles étaient originellement verticales et que les espaces laissés libres étaient bouchés par des murs de pierre. Habitué qu'il était à la reconnaissance des architectures de pierre sèche, il avait bien remarqué tout l'intérêt qu'il y avait à assurer le colmatage des espaces entre les supports à l'aide de petites dalles. Les résultats de la fouille du dolmen du Lamalou lui ont permis de reconnaître la construction de petits murets au dessus des supports venant rattraper une éventuelle différence de hauteur. Toutefois l'état d'érosion général des dalles de dolmens, du fait du gel et de la dissolution, ne permet que rarement de vérifier si cette différence de hauteur des piliers est due à une mauvaise conservation ou à une différence originelle. Selon l'auteur la pression exercée par les matériaux du tertre et la disparition de ces murets de compléments suffiraient à expliquer l'inclinaison des dalles. Il existe effectivement, si l'on considère les dalles comme verticales, un large espace à colmater entre les supports latéraux verticaux et le chevet de forme trapézoïdale. Pourtant une telle construction aurait le double désavantage de nuire à la stabilité du monument, les trois dalles n'étant pas coincées les unes par les autres, et de réduire l'étanchéité de la chambre.

Plus récemment, dans un ouvrage collectif publié en hommage au docteur J. Arnal et à ses travaux, abordant les principales facettes de sa carrière, G. Sauzade s'est interrogé sur les architectures mégalithiques méridionales et la place des tombes de Fontvieille (1990, p.306). Il nota au début de sa réflexion l'existence, parmi les dolmens dit caussenards et languedociens, de monuments à dalles latérales inclinées et associa cette inclinaison à la définition des deux types. L'auteur fit également remarquer la forme souvent trapézoïdale de la dalle de chevet. Ainsi ces dalles de chevet auraient été « amincies régulièrement vers le haut pour servir d'appui » aux dalles latérales. De la même manière que G. Combarrous et J. Audibert, qui avait relevé tout l'intérêt de ce penchant donné aux dalles latérales, G. Sauzade ne poursuivit pas le développement de cette idée.

L'idée d'une position inclinée des dalles latérales était, nous venons de le voir, diffuse parmi les archéologues travaillant sur le sujet, mais les différents chercheurs l'ont apparemment traité de manière secondaire, n'y faisant que de brèves allusions et privilégiant des distinctions typologiques plutôt tournées vers les matériaux de construction et le type de

dispositif d'accès à la sépulture. Bien que les recherches des dernières décennies aient tout de même apporté beaucoup d'informations sur le phénomène mégalithique, cette approche nous a paru incomplète et pouvant être largement enrichie par une étude technique des sépultures collectives.

I-1-3-d. Des données bibliographiques sur l'orientation des sépultures en dalles :

Comme il a été dit plus haut, le débat autour de l'orientation des dolmens est né avec les premières recherches archéologiques au XIX^e siècle. Cazalis tranchait déjà la question en affirmant le caractère aléatoire de celle-ci (1900, p.122).

Depuis lors le sujet revient régulièrement dans les publications de synthèses, à travers l'étude architecturale des sépultures, mais également dans des articles traitant de l'occupation des territoires. Les avis divergent encore et plusieurs explications ont été avancées. Pour certains la dispersion des orientations est telle qu'elle ne peut en aucun cas impliquer une quelconque préférence et résulte de l'implantation des dalles dans les diaclases du substratum ou de l'influence du relief. Toutefois des inventaires ont été dressés et il est maintenant établi qu'il existe des orientations privilégiées par une région plutôt que par une autre. J. Clottes (1977) a fait le compte des directions d'ouvertures des dolmens du Lot, il put ainsi montrer une orientation très nettement tournée vers l'est et l'est/sud-est dans cette zone. L'inventaire de Y. Chevalier (1984), qui tint compte de l'ensemble du Sud de la France bien que n'étant pas exhaustif, établit la première synthèse à une telle échelle de la dispersion des azimuts.

G. Combarrous (1961, p.72-76) avait aussi noté les divergences manifestes dans l'interprétation des orientations. Il est vrai qu'en la matière il convient d'être prudent, même s'il est possible d'énoncer des faits. Combarrous a pu ainsi relever l'orientation de 133 monuments, dolmens ou coffres, assez bien conservés. Il observa que 50% des dolmens étaient orientés au sud-ouest, entre 190° et 250° d'azimut et que 75% se répartissaient entre le sud et le sud-ouest. Bien qu'il ait relié l'orientation majoritaire des dolmens au coucher du soleil durant le solstice d'hiver, il accorda une large part à la topographie du terrain dans le choix des orientations et fit le parallèle avec les habitats tournés vers le midi.

Le docteur J. Arnal, suite à ses relevés, put affirmer que quasiment tous les dolmens languedociens de l'Hérault s'ouvraient autour de 235° de la boussole (1963, p.43). Il prit, contrairement à G. Combarrous, l'azimut de l'ouverture des dolmens comme référence pour le relevé d'orientation des sépultures. Il constata aussi que lorsque l'on s'éloignait de l'Hérault vers le nord, c'est-à-dire vers les Grands Causses, cette orientation se perdait. Mais il fut obligé de faire le constat du manque de données du moment en la matière pour ces régions. Il nota cependant que sur les plateaux les orientations au sud étaient plus nombreuses. En conclusion de ses considérations sur l'orientation des dolmens, il relia les dolmens languedociens, c'est-à-dire ceux possédant un couloir et une antichambre, à l'orientation au sud-ouest. Il établit la limite de ces orientations systématiques dans le sud du département du Gard, dans la région de Saint-Hippolyte-du-fort.

G.B. Arnal arriva à la conclusion que l'orientation des dolmens n'obéissait pas à des règles rigoureuses mais, malgré la dispersion des orientations, il constata une certaine homogénéité parmi les dolmens (Groupe Archéologique du Lodévois 1961, p.95-96). Il posa comme constat que les orientations n'étaient pas liées à la taille de la sépulture et s'interrogea sur un éventuel rapport entre une orientation et un mobilier spécifique, sans toutefois pouvoir proposer de réponse. Il ne put pas non plus répondre à la question posée d'un lien éventuel entre des orientations et une évolution du phénomène mégalithique.

CHAPITRE 2 : Problématique.

Le premier mémoire, consacré aux sépultures du bassin versant de la Claysse, aux confins des départements du Gard et de l'Ardèche, nous a permis d'approcher la diversité d'un type de dolmens appelé simple (**Fig. 5**). Ces sépultures ont été désignées comme simples par opposition aux dolmens languedociens ou dolmens à couloir, particulièrement bien représentés dans le département de l'Hérault. A ces deux types déjà cités il faut ajouter un troisième qui se rencontre aussi en Languedoc oriental et central, les dolmens dit bas-rhodaniens, ou à parois latérales de pierre sèche.

Pour une meilleure compréhension des limites actuelles de cette typologie et pour mieux concevoir l'intérêt classificatoire qu'elle a représenté, il nous faut maintenant revenir sur les grands traits qui ont permis à J. Arnal dans les années 1940-1950 et Y. Chevalier dans les années 1970-1980 de définir les grands types de dolmens connus à ce jour.

J. Arnal identifia le premier les dolmens à couloir (Arnal 1963, p.33). Il les définit comme possédant une chambre rectangulaire et étant composés d'une dalle de chevet, de deux dalles latérales et d'un ou deux piliers d'entrée. Le couloir, qui sert à la définition du type, est soit bordé de murs de pierres sèches, soit de dalles verticales. J. Arnal a pu diviser les dolmens à couloir suivant la position de celui-ci par rapport à la chambre. Il a ainsi défini des dolmens à couloir axial, à couloir en « p » (déporté à gauche) ou à couloir en « q » (déporté à droite). Il considéra comme appartenant au même type ceux comportant également une antichambre, située entre la chambre et le couloir, dont le dolmen du Lamalou fut le prototype. Alors que J. Arnal s'en tint à les définir comme un type de dolmens présent en Languedoc, Y. Chevalier (1984, p.31) associa à la définition de ce groupe une origine régionale et les baptisa dolmens languedociens (**Fig. 6**). Y. Chevalier joignit à sa définition une distinction entre dolmens à architecture languedocienne, répondant à la description qu'il en donna, et dolmens d'orientation languedocienne, c'est-à-dire pareillement ouvert à l'ouest mais qu'il n'intégra pas dans ce groupe.

A la dénomination de dolmens simples, proposé par J. Arnal (1963, p.41) pour la seconde catégorie, Y. Chevalier (1984, p.111) préféra aussi une appellation régionale et les

baptisa dolmens à architecture caussenarde (**Fig. 6**). Il considéra comme appartenant au même type architectural les centaines de dolmens présents des reliefs ardéchois jusqu'aux causses du Quercy. Il définit ainsi les dolmens simples : « ils ont un chambre quadrangulaire moyennement allongée, formé d'un seul support par côté et ouvrant généralement à l'est... La chambre est légèrement plus étroite à l'entrée qu'au niveau du chevet et toujours recouverte d'une seule table débordante, aucun dispositif ne marque habituellement l'entrée de la chambre ».

D'abord dénommés tholos, en rappel à l'architecture en encorbellement de certaines tombes de Grèce ancienne, J. Arnal (1963, p.39) préféra attribuer au troisième type le nom de C dolmens, par emprunt aux archéologues anglais. Il définit ces dolmens comme étant constitués d'une « chambre bordée de murs de pierre sèche pouvant être légèrement concave de façon à rendre la chambre vaguement arrondie ». Il attribua à la dalle de chevet une grande importance : « au lieu d'être un simple pilier débordé par les dalles latérales c'est elle qui déborde largement ». Il associa à l'intérieur de ce type des dolmens de taille très diverses tel le grand dolmen du Pas de Galardet (le Pouget) ou encore la petite sépulture de la Limite au Mas-de-Londres. Il justifia cette association par une similarité dans la forme des matériaux employés pour la construction. Chevalier (1984, p.73) proposa de son côté, pour qualifier les sépultures à architecture de pierre sèche, l'appellation dolmens bas-rhodanien en référence à leur zone approximative de répartition (**Fig. 6**). Toutefois ces monuments se rencontrent aussi bien dans le Var que dans l'Hérault

La connaissance de cette typologie, confrontée à nos travaux de terrains, nous a amené à douter de la valeur explicative de cette classification pour une meilleure connaissance des sépultures collectives de la fin du Néolithique.

Nos travaux concernant les sépultures du bassin de la Claysse (Châteauneuf 2009) ont montré la diversité de ce qu'il est commun d'appeler des dolmens simples. Le premier constat fut celui d'un lien existant entre la nature géologique du milieu sur lequel sont bâties les sépultures et l'aspect de ces dernières. Les matériaux de construction proviennent en effet de l'environnement immédiat du site. Les mesures comparées de l'épaisseur des bancs rocheux et des dalles de dolmens, ou encore l'étude de la carte géologique, en témoignent. Sur un même secteur calcaire, certains faciès ont été très utilisés et certains délaissés. Le milieu naturel influe aussi sur le mode de construction de la sépulture, ainsi très peu de dolmens de

Pierre sèche ont été bâtis à l'ouest du bassin d'Alès, terrains principalement Jurassique, alors que ceux-ci sont essentiellement concentrés sur les terrains situés à l'est, peu enclin à livrer des dalles mégalithiques en nombre mais se débitant bien en dallettes. Sur la rive droite du Rhône nous pouvons citer ainsi les dolmens de Coste-Rigauze ou de Coucouvèze (Gard), mais le même constat peut être fait ailleurs. Ainsi, pour l'exemple, le calcaire coquillé utilisé pour la construction du dolmen du Pouget (Hérault) et singulièrement apte à la taille de moellons facilitant l'obtention d'une chambre parfaitement régulière et permettant une construction plus grande à l'aide de moyens moins conséquents que dans le cas de l'emploi de grosses dalles.

Nos recherches nous ont également permis de revenir sur la définition de dolmens simples généralement dépourvus de dispositif à l'entrée de la chambre. Il nous est apparu que cette idée provient essentiellement de deux faits, une mauvaise conservation de ce dispositif et un manque de fouilles. Il paraît toutefois pour l'heure que les couloirs soient peu nombreux dans ces dolmens, où existent pourtant des dispositifs d'accès divers tels des plaques en écailles chevauchant l'un ou les deux supports latéraux, des piliers d'entrée parallèles et dans l'alignement des dalles latérales, des dalles fermant l'un ou l'autre des côtés de l'entrée ou la totalité, ainsi que des dispositifs de fermeture amovible.

Le troisième constat réalisé lors de cette étude a été le fait que l'orientation des sépultures obéit à une règle qu'il reste à déterminer et que celle-ci n'est pas aussi aléatoire que ce que l'on pourrait penser. Malgré la dispersion apparente des ouvertures et grâce à un large corpus, nous avons pu mettre en évidence trois orientations préférentielles, l'une entre est et est/sud-est, l'autre au sud, nettement séparée de la première par une zone de moindre fréquence au sud-est, et la dernière au sud-ouest.

Enfin, et c'est cela qui a conduit au choix du sujet, la position verticale des supports latéraux de dolmens n'est en aucun cas une règle. Bien souvent nos observations ont contredit l'inclinaison accidentelle des dalles latérales. En effet, dans le cas de nombreuses sépultures, un système de colmatage de la paroi de fond ferme les espaces laissés libre entre les dalles. Ce système de colmatage, qu'il s'agisse de murets de dallettes ou de petites dalles plantées, induit la position parfois franchement inclinée de certains piliers latéraux.

Si nous revenons maintenant sur l'exemple des dolmens bas-rhodaniens, leur dénomination pose un double problème. En s'en tenant à la définition d'Y. Chevalier, ils se répartissent du département de l'Hérault à celui du Var. Leur extension dépasse donc largement le simple cadre géographique exprimé par le nom. La difficulté de cette typologie

basée sur des régions apparaît alors : ou on réduit le type à la seule région concernée et on exclut les dolmens extérieurs, ou on l'élargit à l'ensemble. Le qualificatif, qui avait un but de synthèse, brouille la compréhension de la typologie. Leur mode de construction lié à la géologie et l'impossibilité d'attribuer ce type d'architecture à un style céramique différent, illustrent bien les difficultés de cette typologie. L'existence de ces trois grands types ne facilite pas la compréhension des éventuelles similitudes entre eux, ni des possibles différences à l'intérieur de chacun de ceux-ci.

Nous avons donc recherché, à travers de nouveaux critères de descriptions, des informations permettant de proposer un nouveau cadre pour l'étude des sépultures collectives en Languedoc central et oriental. Les trois grands types précédemment décrits ont le point commun d'être des sépultures collectives, attribuées à la fin du Néolithique et de répondre à un besoin identique des populations : bâtir un caveau étanche, dans lequel il soit possible de revenir ultérieurement pour de nouveaux dépôts. Ces similitudes, tant au niveau de la chronologie que de la fonction, justifient une vision d'ensemble de ces sépultures afin de dépasser le cadre parfois trop étroit ou parfois trop globalisant de la typologie actuelle.

Nous nous sommes tout d'abord demandés quels critères d'observations, soit nouveaux soit peu mis en œuvre, pourraient permettre cette étude technique des sépultures, et par la suite une réflexion en termes de chronologie ou de culture. L'orientation de l'ouverture des dolmens, dont nous avons vu le caractère non aléatoire, ainsi que l'inclinaison volontaire des parois latérales pourraient être parmi les critères permettant cette réflexion.

Pour tenter de répondre à ces questions il fallait avant tout élargir le cadre de notre travail. Le second mémoire a donc été consacré à l'étude des dolmens de l'Hérault, de la bordure héraultaise du Causse du Larzac à la vallée de l'Hérault (**Fig. 5**). Notre étude visera particulièrement à approfondir nos connaissances sur les dolmens à section trapézoïdale, ou à dalles latérales inclinées, dans une zone où ceux-ci sont assez nombreux et les mieux conservés. Le but est de mieux appréhender les causes de cette inclinaison volontaire des dalles latérales et d'établir, si cela est possible, des liens entre cette architecture et une orientation préférentielle de sépultures. Un autre but sera de savoir s'il existe une ou plusieurs explications recevables à ces orientations préférentielles, sans surinterprétation des données. Les modes de construction, l'utilisation des sépultures, ainsi que le traitement reçu par le

mort, sont autant de reflets des modes de vie et savoirs des populations anciennes, qui ne nous parviennent que de manière très partielle.

CHAPITRE 3 : Méthodes de travail.

Nos travaux d'observations ont d'abord été menés dans une région située aux limites des départements du Gard et de l'Ardèche, en périphérie des grands centres de recherches. Bien que la bibliographie ancienne y soit peu abondante, des travaux existent et sont principalement le fait d'équipes actives de bénévoles. Il faut également signaler le mémoire de maîtrise que G. Duffraisse (2004) consacra à l'inventaire des sépultures du Gard. L'entreprise de pointage géographique systématique des sépultures du Sud-ouest de l'Ardèche, réalisée par M. Lhomme, nous a été d'une aide particulièrement précieuse.

Les informations à notre disposition se résumant souvent à la simple localisation des sites, nous avons dû lever le plan de certaines sépultures particulièrement bien conservées. Ce travail initial, à l'échelle d'un territoire de quelques kilomètres carrés, a regroupé quelques 220 sépultures. Nous y avons rattaché un territoire plus vaste, à l'est de la plaine d'Alès et comptabilisant une trentaine de monuments. Plusieurs considérations ont orienté le choix de cette zone. La première a été de circonscrire un territoire dans lequel l'étude exhaustive des sépultures serait possible. Il s'agissait également de l'un des secteurs ayant fourni le moins de bibliographie et présentant la plus forte densité de sites. Cette densité a également réduit les distances à parcourir dans un espace où les déplacements sont rendus difficiles par le relief accidenté et la végétation épaisse.

L'histoire de l'archéologie dans le département de l'Hérault est quelque peu différente. La proximité de Montpellier, principal centre de recherche universitaire en Languedoc, a abouti à la naissance de plusieurs travaux de synthèses sur le mégalithisme. Néanmoins cette région qui semblait suffisamment étudiée et cela depuis plusieurs décennies a posé un autre type de difficulté. La relative hétérogénéité et la quantité des sources publiées depuis le 19^e siècle ont rendu difficile un travail de comparaison des sépultures. La faiblesse des données relatives au mobilier issu des dolmens ajoute encore à la difficulté, malgré le renfort de quelques cas spectaculaires dont la fouille a livré un mobilier particulièrement abondant. Un travail de terrain s'avère donc toujours nécessaire afin de recouper les sources d'informations, de vérifier leur degré de précision et de disposer de données homogènes pour l'ensemble des dolmens étudiés.

A la manière de la précédente étude et toujours dans le but d'un traitement exhaustif des données, nous avons choisi de placer au cœur de nos observations une zone restreinte du département de l'Hérault (**Fig. 5**). Bien que de plus grande superficie, cette seconde zone renferme une moindre densité de sépultures. Pour plus de clarté dans le développement et afin d'éviter les répétitions, nous avons également décidé d'appeler ce territoire le secteur Sud, en référence à la zone des confins du Gard et de l'Ardèche, appelée secteur Nord. Afin de bénéficier d'une vision plus générale du phénomène mégalithique et pour un travail de comparaison plus efficace, notre étude a inclus un second niveau d'observation, étendu à l'ensemble du Languedoc central et oriental.

Dans le courant de l'année précédente et au commencement de cette recherche, un travail bibliographique a permis l'inventaire des publications à disposition concernant l'ensemble des sépultures du secteur Sud. De ce travail destiné à donner un premier aperçu de l'état du corpus, a découlé un bilan bibliographique pour chacune des sépultures, même les plus modestes. Cette liste de référence a ensuite servi de point d'appui tout au long de nos travaux, afin de tirer partie le plus efficacement des multiples sources bibliographiques. Une fois ce travail effectué, des fiches regroupant les informations pratiques quant à la localisation des sites, à leur état de conservation ou à l'état des connaissances ont été établies par sépulture. A ces fiches nous avons joint pour un meilleur travail de terrain les plans à disposition dans la bibliographie.

Une fois ce travail de dépouillement bibliographique effectué, les recherches de terrain nous ont été grandement facilitées par la logistique et l'excellente connaissance de la région possédées par les bénévoles de l'association des Amis de Cabrière, nous les remercions encore (**Fig. 4**). Les dolmens ont été documentés de la manière suivante. Des mesures de la chambre funéraire ont été prises afin de pouvoir calculer par la suite l'aire de la sépulture ou encore l'inclinaison des dalles. Chacun des monuments a fait l'objet de photographies, un plan existant pour la plupart des sépultures, celui-ci a seulement été complété sur le terrain si nécessaire et ensuite homogénéisé par traitement informatique. Plusieurs points ont fait l'objet d'une description, comme l'état de conservation du monument, son implantation géographique ou géologique. Nous avons également décrit la position des dalles, l'architecture du tumulus, les types de dispositif de fermeture et de colmatage, ainsi que les traces de mise en forme, quand cela était possible. Plus généralement, pour les dolmens possédant encore leur dalle de chevet et au moins l'une de leurs dalles latérales en place, un

relevé d'azimut en degrés a été effectué. Plusieurs cas de figures se sont présentés quant au relevé de l'orientation des dolmens que nous n'avons pu visiter au cours de l'année. Un nombre relativement important de sépultures, à travers la moitié Est du département de l'Hérault avait déjà fait l'objet d'un relevé d'orientation par les bénévoles de l'association des Amis de Cabrière, l'étude a pu bénéficier de ces connaissances. Pour les autres sépultures, lorsqu'un plan détaillé existait, une estimation de l'orientation d'après le relevé a été effectuée, sans aller cependant jusqu'à une précision en degrés, mais en prenant une direction générale (ex : sud, sud-ouest...). Quel que soit le cas de figure, la mesure a été prise le long d'un axe perpendiculaire au chevet et en direction de l'entrée. Quelques sépultures, relativement peu nombreuses, peuvent présenter une orientation de la chambre différente de celle du dispositif d'accès, dans ce cas l'orientation du dispositif d'accès a été privilégiée.

D'une manière générale, les dolmens dont les plans sont figurés dans ce mémoire sont ceux retenus par l'étude comme appartenant au type d'architecture à parois latérales inclinées. Les relevés d'architecture comportent une vue en plan systématique sur laquelle figure la base visible de chacun des supports en grisé. La couverture, si elle est présente, est également figurée, tout comme les dispositifs de colmatage et de fermeture de la chambre s'ils existent. Une élévation de la paroi de fond est également systématiquement figurée, vue de l'intérieur de la chambre, les dalles latérales et la couverture sont dessinées en coupe. Cette vue en coupe de l'élévation de la chambre au niveau de la dalle de chevet a une grande importance pour la définition de ce nouveau type de sépulture. Des vues en élévations des autres parois du caveau complètent le plan de la sépulture. Les dessins représentés sont tirés des travaux anciens, complétés et remis en forme pour la bonne illustration de notre étude.

PARTIE II :

**CARACTERISATION ET
FONCTIONNEMENT DES
DOLMENS A SECTION
TRAPEZOÏDALE**

CHAPITRE 1 : Définition.

Viollet le Duc définit ainsi l'activité de construire en 1856 :

« Construire, pour l'architecte, c'est employer les matériaux en raison de leurs qualités et de leur nature propre, avec l'idée préconçue de satisfaire à un besoin par les moyens les plus simples et les plus solides ; de donner à la chose construite l'apparence de la durée, des proportions convenables soumises à certaines règles imposées par les sens, le raisonnement et l'instinct humains. Les méthodes du constructeur doivent donc varier en raison de la nature des matériaux, des moyens dont il dispose, des besoins auxquels il doit satisfaire et de la civilisation au milieu de laquelle il naît. »

Dictionnaire raisonné de l'architecture.

Outre l'étude d'une zone encore peu investie par la recherche, le but fixé par le précédent mémoire était de montrer toute la diversité observable dans un groupe typologique appelé dolmen simple. Ces dolmens, pour simple que soit leur définition actuelle, nous sont donc apparus au fil des travaux plus complexes qu'il n'y paraissait. Des similitudes de forme ont entraîné le regroupement de très nombreuses sépultures sous un seul et même terme simpliste, passant sous silence les variantes qui pouvaient exister.

La focalisation sur la présence ou l'absence du couloir d'accès a servi à la séparation de deux groupes régionaux, les dolmens caussenards et les dolmens languedociens. Cet élément des plus fragiles, susceptible de passer inaperçu sans fouilles fines, a « consacré l'uniformité des dolmens simples du midi de la France » (Ambert). Or, et cela est particulièrement vrai entre Ardèche et Gard, très peu de dolmens ont fait l'objet de fouilles ou même d'un relevé de plan, beaucoup sont en mauvais état. Notre travail a amené à la reconnaissance de dispositifs d'accès variés. Il a aussi montré que certains éléments de l'architecture pouvaient se rencontrer au sein des deux groupes régionaux, avec cependant des fréquences différentes, c'est le cas de l'orientation des dolmens au sud-ouest, de la présence de dalles d'entrée, du bouchardage, des systèmes de colmatage par murettes ou dallettes verticales et enfin de l'inclinaison des dalles latérales.

Le second mémoire n'a pas cette fois pour but de montrer la diversité d'un groupe, mais la présence d'une technique dans un espace plus large que le seul groupe typologique. Les bâtisseurs doivent en effet résoudre les problèmes posés par la construction d'une sépulture collective, avec les outils et les matériaux à disposition. L'une des difficultés principales est d'assurer la stabilité de la construction et sa pérennité durant un temps jugé comme normal par les utilisateurs. On ne construit pas avec les mêmes procédés ni avec les mêmes matériaux, ou plus exactement on ne met pas en œuvre les techniques et les matériaux à disposition de la même manière si l'on construit une maison destinée à être habitée une génération ou une sépulture collective devant conserver les morts.

Dans leurs publications, nos prédécesseurs évoquèrent peu la question de la stabilité et de l'étanchéité des sépultures collectives bâties durant la fin du Néolithique en Languedoc. Nous avons déjà rappelé les conclusions des chercheurs travaillant sur le mégalithisme dans les années 1940 à 1970. Cette période fut marquée par des recherches particulièrement abondantes et riches en découvertes. Le mégalithisme n'est plus aujourd'hui au premier plan et très peu de sites ont été fouillés dans les dernières décennies. Les idées ont donc peu évoluées depuis les grands travaux de J. Arnal et de G. Combarous.

Pourtant l'idée d'une inclinaison volontaire des parois latérales avait déjà été évoquée par Louis et Peyrolle (1931, p.128) après la fouille du dolmen de Feuilles sur le causse de l'Hortus. Ils avaient remarqué d'une part que cette disposition n'était pas due à la poussée extérieure des terres, que les espaces étaient soigneusement colmatés, et d'autre part que cette inclinaison permettait tout simplement de réduire la surface à couvrir. Cette hypothèse ne fut à notre connaissance pas ou peu reprise par la suite. L'idée émise par G. Combarous (1960, p.22) que l'inclinaison des dalles latérales les empêchait de pivoter vers l'extérieur une fois la couverture posée, n'eut pas non plus grand succès. Une meilleure fortune de ces idées aurait pu éviter des restaurations parfois malheureuses. Au début des années 1990 fut publié pour la première fois par E. Ravy, J. Clere et G. Lhomme (1993), un article consacré aux dispositifs de colmatage de la paroi de fond, suite de la fouille des dolmens des Granges et des Grenouilles sur la commune de Berrias (Ardèche). Ce type de dispositif n'était pas ou mal interprété jusqu'alors entre Ardèche et Gard.

« Construire pour l'architecte, c'est employer les matériaux en raison de leur qualité et de leur nature propre ». Nous avons montré au cours du premier mémoire que la nature du

substratum géologique influait directement sur le choix du lieu d'implantation des sépultures, mais aussi sur la mise en œuvre des matériaux. Ainsi les sépultures du bassin versant de la Claysse ne se répartissent pas de manière homogène sur l'ensemble du territoire, il est possible d'observer des zones de densités différentes. Les bâtisseurs ont ainsi privilégié des zones où le calcaire se présentait sous la forme de bancs d'épaisseurs moyennes, entre dix et quarante centimètres, et ont délaissé les zones aux bancs trop fins, les calcaires massifs ou les terrains marneux. Nous avons aussi pu noter que les dolmens à parois latérales de pierre sèche sont plus fréquents dans les secteurs où les grandes dalles sont rares mais où les calcaires en dallettes abondent. S'il y a une différence de matériaux, il n'y a pas de différences au niveau de la culture matérielle. Il s'agit uniquement de la prise en compte par les constructeurs des ressources locales dans l'aménagement d'une construction à fonction sociale identique.

Construire c'est donc avant tout avoir l'idée d'une construction. L'aspiration de l'architecte, issue des traditions, est de construire un caveau funéraire collectif. S'il ne remploie pas les cavités naturelles, il pourra utiliser des dalles mégalithiques, des dallettes ou des blocs de pierre, du bois, de l'argile ou même creuser la sépulture dans le sol, dans le but de répondre au même usage de la sépulture collective.

La sépulture collective appartient à une grande tradition établie dans le Sud de la France à la fin du Néolithique. Les matériaux employés sont fonction de l'environnement. Les techniques adoptées pour « donner à la chose construite l'apparence de la durée » et « des proportions convenables » sont le fruit de la culture et de savoirs transmis. La construction d'une sépulture collective est soumise à des contraintes naturelles liées au déplacement des matériaux, à la stabilité de la structure et à l'étanchéité du caveau. Ces contraintes matérielles sont communes à toutes les constructions de ce type, mais les moyens pour les surmonter peuvent appartenir aux cultures. Une sépulture collective est le fruit de différents gestes techniques et de connaissances combinés suivant un ordre précis, une chaîne opératoire. Cette succession de gestes, partant de l'idée de bâtir jusqu'à l'abandon de la sépulture, peut nous être partiellement connue. L'intention d'isoler le mort est l'élément essentiel de ces sépultures collectives.

Un dolmen est une sépulture collective bâtie, composée d'une chambre funéraire, d'un dispositif d'accès et d'un tertre la recouvrant. La chambre est le lieu principal des inhumations. Elle est délimitée par des parois latérales, une paroi de fond, une paroi d'entrée

et une dalle de couverture. Les matériaux employés peuvent être divers, ils sont généralement lithiques. On y accède par un dispositif complexe inclus dans la paroi d'entrée et composé d'éléments inamovibles réduisant l'accès et d'éléments amovibles qu'il faut déplacer à chacune des utilisations. Cet accès permet l'apport de nouveaux défunts, la pratique de gestes rituels, l'entretien de la sépulture ou encore la réduction des inhumations.

Nous avons défini par le terme d'architecture trapézoïdale une forme de construction permettant de résoudre les problèmes de stabilité et d'étanchéité généraux aux sépultures collectives. Il s'agit d'un moyen parmi d'autres à la disposition des bâtisseurs pour résoudre ces problèmes, d'un procédé technique pensé au moment de la conception du projet et mis en œuvre avec les matériaux disponibles.

Une architecture trapézoïdale se définit par l'observation d'une coupe de la chambre, indifféremment au niveau de la paroi de chevet ou d'entrée. La coupe présente dans ce cas un contour trapézoïdal, ayant une base plus large que la cime. Cette architecture se vérifie par des indices laissant penser que l'inclinaison des parois latérales est originelle. Les indices peuvent être des dalles coincées entre les supports et assurant ainsi le colmatage des interstices, la conservation d'un terre empêchant le glissement des dalles latérales ou encore l'aménagement des flancs du chevet et de la dalle d'entrée afin de recevoir ce penchant. Ce dernier point n'est pas systématique et certaines dalles de chevet peuvent présenter un aspect quadrangulaire. Les parois de chevet et d'entrée sont en position verticale ou subverticale. La surface d'inhumation, à la base de la chambre, ou surface utile, est plus grande que la surface à couvrir à la cime des parois. Les parois latérales peuvent être indifféremment constituées de dalles mégalithiques, de murs de pierre sèche ou être issues d'un creusement.

CHAPITRE 2 : Intérêt architectural de l'inclinaison des parois latérales.

II-2-1. Une optimisation de l'espace funéraire :

Une nouvelle étude des sépultures collectives du Languedoc nécessite d'aborder la question de leur architecture d'une manière différente de la typologie, qui classe les monuments de la région en trois grands types, les dolmens simples, les dolmens à couloirs et les dolmens à parois latérales de pierre sèche. Le sujet doit être traité en termes de procédés de construction et de choix culturels.

A la suite de nos travaux de terrain et du dépouillement de la bibliographie, il nous est apparu que certains dolmens du département de l'Hérault présentaient une architecture particulière, dont nous avons essayé de donner les grands traits dans le premier chapitre. Nous avons vu, en décrivant chacun des dolmens, que des indices laissaient penser à une inclinaison originelle des dalles latérales. De ce fait cette position devait découler d'une volonté des bâtisseurs et dépendre d'un plan établi antérieurement à la construction. La question était donc ensuite de savoir quelles pouvaient être les raisons de l'inclinaison des parois latérales. Nous avons pu mettre en évidence que les avantages tirés de cette disposition devaient être au moins de deux sortes.

Le premier bénéfice de l'inclinaison des dalles est une augmentation de la surface disponible à l'intérieur du caveau pour recevoir les inhumations successives. Cette surface d'inhumation, que nous avons choisi de nommer surface utile, constitue la grande base du trapèze formé par la chambre. Cette surface utile, qui va recevoir les inhumations, s'oppose à la surface délimitée par la cime des supports, appelée aussi surface à couvrir, qui est réduite par l'inclinaison des dalles. Cette disposition doit donc entraîner théoriquement la réduction des dimensions et du poids de la couverture nécessaire pour couvrir la chambre.

Afin de mieux comprendre l'utilité de cette inclinaison pour une optimisation de la surface d'inhumation et une réduction de la surface à couvrir, nous avons effectué toute une série de mesures sur la sépulture (**Fig. 8**). Nous avons ainsi mesuré, lorsque cela été possible,

la longueur et la largeur de la chambre à la base visible des dalles et avons ensuite effectué la même opération à la cime conservée des parois, dans le but de connaître les deux aires. Le grand nombre de monuments ruinés a amené à réduire fortement le corpus initial et à élargir la zone géographique antérieurement définie. La présence parmi les dolmens les mieux préservés d'une proportion importante de monuments présentant une architecture trapézoïdale a toutefois permis un bon échantillonnage.

Il nous est apparu au premier abord que l'inclinaison des dalles latérales permet de réduire en moyenne de 48% la surface à couvrir par rapport à la surface utile, sur l'ensemble de l'échantillon (**Tableau 1 et Fig. 9**).

La présence dans cet échantillon de dolmens restaurés, c'est-à-dire dont les dalles latérales ont potentiellement bougé, a pu augmenter artificiellement l'écart entre les valeurs les plus faibles et les valeurs les plus hautes à l'issue du calcul des pourcentages de différence (**Fig. 10 ; Fig. 11**). Néanmoins cet étirement des valeurs ne nous a pas paru suffisant pour remettre en cause la constatation d'une inclinaison originelle des dalles de ces dolmens.

Un autre fait que nous avons constaté a pu susciter des valeurs artificiellement basses. La cime des dalles mégalithiques a tendance à subir une érosion plus importante lorsqu'elle n'est pas protégée par la couverture ou les matériaux du terre, principalement due à la gélifraction des calcaires. L'érosion des dalles se règle ainsi sur celle des matériaux présents à l'intérieur et à l'extérieur de la chambre. Enfouie, la dalle résiste mieux et lorsqu'elle affleure en surface elle est rabotée par l'érosion. C'est pour cette raison que souvent, lors de la découverte d'un dolmen, les dalles de la chambre ne dépassent qu'à peine de la masse du terre si celui-ci subsiste. Ce phénomène a tendance à amputer la partie haute du volume trapèze constitué par la chambre et ainsi à accroître artificiellement l'espace à la cime des dalles latérales. Les dolmens de Lamouroux 1 (Aumelas), du Pouzet (Viols-le-Fort), de Capucin (Claret) et du Grand Juyan de Roubiac (Cazevieille) sont dans ce cas. Il est alors probable que la surface à couvrir entre les supports latéraux de ces dolmens étaient à l'origine plus réduits. L'exemple du dolmen du Pouzet illustre bien cet état. Avant les fouilles qui en ont vidées la chambre, les dalles ne dépassaient que de quelques centimètres la blocaille issue de la gélifraction. L'inclinaison des dalles ne réduit plus que de 39% la surface à couvrir. Le pourcentage est le même dans le cas du dolmen plus imposant du Grand Juyan de Roubiac (Cazevieille), dont la cime présente de très nets éclatements dus au gel. Les dalles du dolmen de Capucin 1(Claret) ne dépassent guère le mètre d'élévation et la différence entre les deux

surfaces tombe à 25%. Cette réduction n'est que de 23% dans le cas du dolmen de Lamouroux 1. Certaines des valeurs basses doivent donc probablement être réévaluées à la vue de cette constatation.

Si l'on exclut de la moyenne les quatre dolmens dont les parois semblent avoir le plus souffert de l'érosion et les quatre dolmens des confins du Gard et de l'Ardèche présents dans le corpus, l'on atteint une réduction de surface de près de 57% à la cime des supports pour les dolmens à dalles inclinées du Nord héraultais. De plus, si nous excluons les dolmens restaurés, ainsi que le dolmen de la Prunarède présentant un remplissage important de la chambre ; la réduction de surface entre la base et la cime des dalles avoisine les 60%. Au regard des résultats obtenus, il nous est apparu raisonnable, étant donné les limites qui viennent d'être énoncer, d'estimer cette réduction de surface entre 50% et 60%.

Quelques uns des dolmens à parois inclinées méritent un plus ample développement. Ainsi le dolmen de Feuilles (**Fig. 37**), au sujet duquel Louis et Peyrolle avaient bien noté l'avantage de l'inclinaison des dalles, possède une chambre d'environ 6,4 m² à la base. La surface à couvrir n'est plus que de 2,6 m² à la cime des dalles, la réduction de la surface est donc de 59%. Les dalles de ce dolmen, maintenues en place par un imposant tertre et calés par la dalle de chevet, n'ont pas pu bouger.

Le dolmen de la Rigoule (**Fig. 25**) est pareillement emblématique de cette architecture car il a conservé sa dalle de couverture qui, si les dalles latérales étaient verticales suffirait à peine à couvrir la chambre. Ce dolmen a une surface utile de 2,9 m² tandis que la surface à couvrir tombe à 0,9 m², ce qui fait une réduction de près de 69%.

Le petit dolmen de Moustachou 3 (**Fig. 32**) possède une chambre de dimensions réduite, d'environ 1,7 m² à la base, elle tombe à 0,6 m² à la cime des supports. Toutefois, dans ce cas et contrairement au dolmen de la Rigoule, la réduction de la surface à couvrir n'a pas entraîné une réduction des dimensions de la couverture. L'imposante dalle de dolomie, posée sur le bord gauche du dolmen, devait dépasser largement les parois de la chambre funéraire.

Il nous faut aborder maintenant l'exemple le plus clair de l'inclinaison volontaire des parois latérales, les dolmens en grès du lodévois, qui peuvent servir de prototype à ce groupe. Les dalles de soutien de ces parois, le chevet et la dalle d'entrée, ont dans le cas de ces trois dolmens subi une mise en forme par bouchardage, facilité par le matériau. Cette mise en forme leur a donné un aspect régulièrement trapézoïdal. Le dolmen de Grandmont 1 (**Fig. 19**) a une surface utile, ou surface d'inhumation de 3,4 m² à la base des dalles pour une surface à couvrir de 1,4 m² à leur cime, ce qui fait une réduction de 57% de la surface. Le dolmen de

Grandmont 2 (**Fig. 20**) a une surface utile de 3,3 m² pour une surface à couvrir de 1,4 m², ce qui fait une réduction de 55%. Le dolmen de la Bruyère d'Usclas (**Fig. 21**) a une surface d'inhumation un peu plus réduite de 2,8 m² et une surface à couvrir d'environ 1,4 m², ce qui fait une différence de 50%. L'existence de ces trois dolmens, à quelques centaines de mètres de distance les uns des autres, est un point remarquable. Ces trois sépultures présentent en effet des dimensions très proches, tant au niveau du volume des chambres que des proportions de la dalle de chevet.

II-2-2. Une recherche de la meilleure stabilité des dalles :

Une sépulture collective est un monument funéraire destiné à être utilisé durant une période relativement longue. Leur durée d'utilisation estimée comme normale par les populations néolithiques ne nous est pas connue. Nous ne connaissons pas non plus les motifs qui amenaient ces gens à construire de nouveaux dolmens, ni ceux conduisant à les abandonner. Ces monuments, très nombreux dans des espaces géographiques restreints, peuvent aussi être dans d'autres régions, distribués de manière beaucoup moins serrée. Nous savons tout de même, d'après les nombreux restes osseux issus de ces sépultures, qu'elles devaient être utilisées par plusieurs générations.

Les constructeurs de ces caveaux collectifs devaient donc leur assurer une relative durée dans le temps. Ils devaient à la fois éviter que des matériaux extérieurs ne puissent pénétrer dans la chambre et que les éléments mégalithiques ne s'effondrent. Lors de l'étude des dolmens des confins du Gard et de l'Ardèche, nous avons vu qu'il existait plusieurs procédés visant à assurer l'étanchéité de la chambre, aux contacts des supports de la couverture. Nous avons rencontré, en majorité dans la zone Gard/Ardèche, des petites plaques verticales qui peuvent être soit placées à l'arrière du chevet et parallèlement à lui, soit coincées verticalement entre les supports. Les empilements de dallettes assurant cette obturation sont plus fréquents en Languedoc central.

La question de la stabilité des éléments mégalithiques est un sujet difficile à aborder et qui concerne plus spécialement les études consacrées à l'architecture et à la résistance des matériaux. Si la situation paraît simple, trois ou quatre dalles placées verticalement dans un tertre supportent le poids de la couverture ; les forces s'exerçant sur les matériaux, au moment de la construction et durant la vie du monument, devaient être prises en considération par les architectes. Nous émettons donc l'hypothèse, suite à nos observations, que les bâtisseurs néolithiques disposaient de solutions pour assurer la meilleure stabilité au monument.

Nous avons vu dans le précédent chapitre que l'inclinaison des dalles latérales, en plus d'assurer une plus grande surface d'inhumation, permettait théoriquement de réduire les dimensions et le poids de la dalle de couverture. Or la pression de cette dalle s'exerce presque exclusivement sur les supports rigides de la chambre. Le tertre, par sa combinaison de pierres de moindre calibre, ne peut pas assurer un soutien efficace à la couverture ; sans les dalles

latérales ses matériaux auraient tendance à se tasser. Les piliers subissent donc en premier lieu la compression du poids qu'ils supportent. La pression produite par la couverture, associée à la réaction du substratum rigide sur lequel reposent les dalles, conduit à la longue à des fractures dans la masse de la roche. Lorsque les dalles sont verticales, le poids de la table et celui du tertre s'il recouvre la sépulture, ne s'exercent que sur une petite surface, la tranche supérieure des supports. En inclinant les parois latérales, la force s'exerçant sur ces dalles est en partie redistribuée aux flancs des parois de chevet et d'entrée, avant de rejoindre le sol. La surface sur laquelle s'exerce la pression de la couverture est donc plus importante dans le cas de dolmens à dalles inclinées et cela peut conduire à une meilleure résistance de la structure.

Le rapprochement de la cime des parois latérales entraîne également un meilleur équilibre de la couverture, les forces s'exerçant en son centre seront ainsi mieux réparties. En effet, si les dalles sont verticales, l'espace entre les deux points de soutien latéraux sera plus important. Cette pression qui s'exerce sur toute la surface de la dalle horizontale de manière perpendiculaire est, sur les côtés, bien transférée aux piliers de la sépulture puis au sol, mais en son centre cette pression est peu transférée, l'espace en dessous se trouvant vide. L'effort de flexion qui s'exerce alors théoriquement sur la dalle de couverture est plus important et peut entraîner l'effondrement de la dalle si apparaît une zone de faiblesse. En fait les architectures trapézoïdales doivent obéir à un principe proche de celui d'une voûte. La connaissance de la voûte semble attestée à la fin du Néolithique ou tout au moins au Chalcolithique par des découvertes archéologiques. On la retrouve pour couvrir de petits bâtiments circulaires composants, avec les cabanes allongées classiques, les villages fontbuxiens. Les dolmens semblent toutefois être légèrement antérieurs à cette période.

Afin de quantifier cette inclinaison et pour une meilleure compréhension de la disposition des dalles, nous avons relevé l'inclinaison en degré des parois latérales de 28 dolmens situés entre l'Hérault et l'Ardèche (**Fig. 8 ; Tableau 2**). Nous avons pu visiter la plupart, mais pour quatre d'entre eux cette inclinaison a été mesurée d'après le plan. Nous nous sommes servis, pour mesurer cette inclinaison, du triangle rectangle dont l'hypoténuse serait la dalle latérale. Nous avons ainsi mesuré la hauteur de la dalle en un point donné et la distance entre la verticale de ce point et la base visible de la dalle. La formule suivante nous a permis d'obtenir la valeur de l'angle en degré : $\tan^{-1}(H/Base) = \text{delta}$. L'angle formé par la dalle droite a été nommé delta A et celui formé par la dalle gauche delta B. L'inclinaison de chacune des parois connue (**Fig. 12**), nous avons calculé la moyenne des deux angles par

dolmen, ainsi que la moyenne du corpus par angle. Nous avons ensuite calculé l'écart de valeur entre les deux angles d'un dolmen (**Fig. 13**).

Le degré moyen d'inclinaison des parois latérales, dans le cas des dolmens à architecture trapézoïdale, avoisine les 75° . Cette valeur nous éloigne donc de l'idée ancienne d'une implantation toujours verticale des dalles des dolmens. Le calcul des écarts entre les deux valeurs par dolmen a permis d'arriver à la conclusion que la différence moyenne d'inclinaison entre les deux parois n'était que d'environ 7° . Si l'on retire de cette moyenne le dolmen du Mas Alexandre, pour lequel il est avéré que son architecture a pivoté d'un bloc vers la pente, cette moyenne tombe à 6° . Si l'on observe le diagramme des écarts de valeurs, il apparaît bien que l'inclinaison des deux bords d'un dolmen est assez proche, seuls six dolmens présentent des écarts supérieurs à 8° . Cette observation tend à appuyer l'hypothèse d'une inclinaison volontaire des dalles latérales.

Dans le cas des dolmens en grès du lodévois, dont les parois de soutien (dalles de chevet et d'entrée) ont été entièrement mises en forme pour assurer le bon appui des parois latérales, cet écart ne dépasse pas les 5° . Il est de 1° pour le dolmen de Grandmont 1, de 2° pour le dolmen de Grandmont 2 et de 5° pour le dolmen de la Bruyère d'Usclas, ces inclinaisons sont donc très similaires. Dans le cas des dolmens du causse du Larzac et des petits causses du Nord-ouest montpelliérain, cet écart se situe en moyenne autour de 5° . Les dolmens de la Sérane présentent des valeurs moins homogènes et forment un pic sur le graphique. Nous en avons expliqué la raison pour le dolmen du Mas Alexandre. Pour les deux dolmens de Pioch Narras, les dalles étaient effondrées et ont été redressées lors de la restauration, la destruction puis la reconstruction ont pu fausser les mesures. Par contre, dans le cas du dolmen de la Rigoule, toutes les dalles sont en place, cet écart s'explique par la dissymétrie des flancs du chevet, qui semblent pourtant avoir été régularisés avec soin par bouchardage.

CHAPITRE 3 : L'orientation des dolmens en Languedoc oriental.

Les motifs culturels ayant engendré l'orientation non aléatoire des sépultures mégalithiques ne nous sont malheureusement pas ou peu connus. Il est cependant beaucoup plus aisé de s'interroger sur le choix de direction d'ouverture des sépultures. Divers spécialistes ont pu donner leur avis sur le sujet mais il semble, au moins dans le Sud de la France, que depuis les travaux de J. Clottes (1977) et d'Y. Chevalier (1984) le sujet soit beaucoup moins abordé dans les études concernant le mégalithisme.

Nous avons considéré dans la première partie les différents points de vue défendus par des archéologues tels le docteur Arnal (1963, p.43) ou G. Combarnous (1961, p.72-76), ayant travaillé à des synthèses sur le mégalithisme du département de l'Hérault, ou plus largement du Languedoc. L'orientation au sud-ouest majoritaire pour les dolmens de cette région fut bien remarquée, tout comme une tendance à l'orientation au sud des dolmens des Grands Causses. Y. Chevalier, dont nous avons parlé plus haut, publia en 1984 la seule synthèse du sujet à l'échelle du Sud de la France. Bien qu'un grand nombre de dolmens n'aient pas été pris en compte dans cette étude et qu'un examen plus fin des orientations mené sur un petit secteur dans le cadre du premier mémoire fit apparaître quelques divergences par rapport aux résultats de Chevalier, ses travaux montrent nettement le caractère non aléatoire de la dispersion des orientations et les variations existant au niveau des régions.

II-3-1. La dalle de chevet déterminante dans le choix de l'orientation :

Il est important, si l'on veut discuter de l'orientation des dolmens, de disposer d'un échantillon suffisamment vaste pour que des estimations générales soient possibles et que des tendances soient observables. Au cours du premier mémoire nous avons ainsi pu étudier 246 sépultures mégalithiques, mais seulement 156 nous ont permis un relevé d'orientation. En effet, le mauvais état général de beaucoup de ces dolmens nuit souvent à la bonne précision des relevés. Aussi avons-nous éliminé les sépultures n'ayant pas conservé en place leur dalle de chevet et au moins l'une de leurs dalles latérales, permettant ainsi de connaître la direction du dolmen de manière précise. L'orientation se définit comme la direction vers laquelle regarde la dalle de chevet ou le dispositif d'entrée. Il peut y avoir parfois deux directions visibles, celle donnée par la perpendiculaire à la dalle de chevet et celle donnée par le dispositif d'entrée. Le relevé se fait à l'aide d'une boussole et l'on prend le plus habituellement la mesure par rapport au chevet. Les résultats sont donnés en degrés par rapport au Nord magnétique, seul indiqué par la boussole. Cependant seul le Nord géographique est susceptible d'avoir été connu des hommes dès la Préhistoire. L'écart entre les deux étant actuellement de $0,45^\circ$ celui-ci nous a paru négligeable. Cet écart est en effet bien inférieur à la marge d'incertitude de nos mesures.

L'importance que nous accordons à la dalle de chevet dans le relevé des orientations n'est pas arbitraire, il s'agit en fait vraisemblablement de la première dalle mise en place au moment de la construction du dolmen. Elle devait revêtir une importance particulière aux yeux des bâtisseurs, de part sa forme très régulière et de part son importance dans la fixation de l'orientation générale de la chambre. La régularité de la dalle de chevet est bien visible parmi les dolmens les mieux conservés. Les trois grands dolmens en grès du lodévois en sont le meilleur exemple (**Fig. 19 à 21**). Les trois dalles de chevet de ces dolmens, mais aussi les dalles d'entrée de Grandmont 1 et de la Bruyère d'Usclas apparaissent comme des trapèzes parfaitement réguliers. Le dolmen de la Rigoule (**Fig. 25**), à Saint-Guilhem-le-Désert, qui a conservé lui aussi sa dalle de couverture, présente également une dalle de chevet parfaitement régulière et montrant des traces de retouche. C'est également le cas du dolmen de la Prunarède 1 (**Fig. 24**), qui est en très bon état de conservation. Nous avons déjà évoqué la fonction pratique d'une inclinaison des flancs du chevet et de la dalle d'entrée, pour assurer

une meilleure stabilité au monument et une optimisation de l'espace, mais le rôle symbolique que pouvait détenir cette dalle demeure inconnu.

Il faut concevoir cette imposante dalle comme se dressant seule au centre de l'espace aménagé pour recevoir la sépulture. Les dalles de chevet des dolmens de Grandmont 1 et 2 avoisinent le 1,90 m de hauteur pour une largeur à la base de 1,30 m (**Fig. 19 ; Fig. 20**). La dalle de chevet du dolmen de la Rigoule mesure 1,90 m de hauteur pour une largeur à la base de 1,50 m (**Fig. 25**). La dalle de chevet du dolmen de la Prunarède 1 a une hauteur visible de 1,70 m mais une bonne partie est encore cachée par les blocs emplissant la chambre (**Fig. 24**). La paroi de fond du dolmen du Mas Reinhardt est un rectangle très régulier dépassant les 2 m de hauteur et s'amincissant vers la cime. La dalle de chevet du dolmen de Feuilles possède une hauteur de 2,30 m et une largeur à la base de 1,70 m. Toutes ces dalles ont subi, à des degrés divers, une mise en forme par bouchardage (**Fig. 37**). Il paraît raisonnable de penser que beaucoup d'autres dolmens eurent moins de chance et que l'élévation originelle de leur dalle de chevet fut fortement réduite par l'érosion. Le dressement de cette dalle devait amener à des estimations astronomiques simples à l'aide d'outils comme le gnomon, un simple bâton planté, et une cordelette, comme nous allons le voir.

II-3-2. Des méthodes simples de détermination des directions majeures :

Des méthodes simples de détermination des directions majeures existent et devaient être à la portée des populations néolithiques. L'orientation volontaire des dolmens vers une direction plutôt que vers une autre tend à accréditer certaines connaissances en astronomie. D. Lavalette (2009) proposa, dans un article paru avec le Bulletin de la Société Préhistorique Française, une théorie intéressante concernant les orientations des dolmens de Bretagne et de l'Europe Atlantique. Ses idées peuvent, sans trop de difficultés, être transposées aux sépultures collectives du Sud de la France et notamment du Languedoc. L'auteur a mis en évidence le rôle du mouvement apparent du soleil dans la détermination des orientations, le préférant ainsi à des théories plus complexes et faisant intervenir la lune ou d'autres astres. Le soleil réglant le rythme des saisons, l'on peut aisément imaginer l'importance de cet astre pour des populations d'agriculteurs.

D. Lavalette (2009, p.538) dénombre trois grandes familles d'orientations, qu'il divise elles mêmes en une déclinaison orientale et occidentale en fonction de la moitié de la boussole qu'elles occupent. Seuls les deux premiers groupes vont nous intéresser pour l'heure, même si le troisième, dont il va être brièvement question, pourrait expliquer certaines orientations que nous rencontrons. Le premier ensemble d'orientations, ou groupe cardinal, est formé par la famille méridienne (orientation : 180°) et la famille équinoxiale (orientation : 90° - 270°). Le second ensemble se compose de la famille solsticiale (orientation : 128° - 232°) et parasolsticiale (orientation : 142° - 218°). Le troisième groupe est constitué des familles d'orientation trégoroise (orientation : 108° - 252°), déterminée par l'observation des longueurs d'ombre du gnomon, et para-trégoroise (orientation : 162° - 198°), deux orientations qui regroupent 56% du corpus de l'auteur. Nous ne traiterons pas des trois derniers groupes, mais nous dirons seulement que l'auteur traduit la constance de ces orientations comme étant le résultat de la seule utilisation d'un gnomon. En effet, « une fois le méridien, l'équinoxial et les directions trégoroises déterminées par la seule observation, les moyens à mettre en œuvre pour définir les autres directions canoniques ne comportent que des opérations consistant à reporter des cordes sur la circonférence » du cercle tracé autour du gnomon. L'auteur détermine ainsi dix directions canoniques dont l'intervalle est d'environ 18° , formant chacune les pointes d'un polygone. La reconnaissance de ce polygone aurait,

selon l'auteur, permis aux constructeurs de bâtir leurs monuments sans se soucier de la période de l'année (Lavalette 2009, p.545).

Il ne semble pas, à la vue de nos relevés, que le coucher ou le lever du soleil au solstice d'été ait été une direction favorisée par les bâtisseurs du Languedoc. Par contre, au moment du solstice d'hiver, le 21 décembre, la position du soleil au lever (128°) et celle du coucher (232°) correspondent à des orientations majoritaires. Un simple repérage visuel permet de déterminer les orientations solsticiales, et cela ne demande aucun procédé technique si l'observation est faite à la bonne période. La présence d'obstacle à l'horizon peut expliquer les variations que nous observons autour de ces deux principales orientations. La variation affectant ces angles est très faible et n'a été que de 1° jusqu'à nos jours, ce qui est négligeable. Il suffisait donc aux architectes néolithiques, s'ils n'utilisaient pas la méthode décrite par Lavalette, de repérer la direction du soleil au moment voulu et de la matérialiser au sol par un axe quelconque en attendant l'instant où la dalle de chevet viendrait matérialiser physiquement cette direction. De plus, la position du soleil à son lever et à son coucher varie peu dans les jours qui suivent ou qui précèdent le solstice. Le soleil paraît, à ces moments, pratiquement stationnaire durant quinze jours, une semaine avant et après le solstice.

Trois autres directions définies par Lavalette se retrouvent également dans le Sud de la France, l'observation d'un gnomon suffit à leur détermination. Il s'agit des directions méridiennes et équinoxiales, autrement dit des orientations au sud, à l'est et à l'ouest. La détermination de ces trois directions demande un équipement technique modeste. A l'aide d'un bâton fiché verticalement dans la terre et d'une cordelette qui y est attachée on trace un cercle autour de l'axe constitué par le gnomon et l'on observe la symétrie des ombres à deux moments de la journée, venant épouser consécutivement le rayon du cercle, le matin et l'après midi. Il suffit ensuite de marquer ces deux points sur le cercle et de les joindre par une droite qui nous fournira les directions de l'est et de l'ouest. Afin de déterminer avec précision le méridien il suffit ensuite de tracer deux arcs de cercles de rayons égaux à partir des deux points précédemment placés. Les arcs vont se recouper en deux nouveaux points qui détermineront, si l'on trace une droite les joignant, les directions du nord et du sud. A partir de ces deux droites orthogonales il est aisé, avec la méthode de Lavalette, de connaître avec une relative précision les autres directions canoniques, et notamment solsticiales, à l'aide du report de mesures.

II-3-3. Délimitation de l'aire d'étude :

Les conclusions exposées maintenant s'appuient à la fois sur les résultats de la précédente étude consacrée aux dolmens de la sphère Gard/Ardèche et sur les relevés effectués au cours de l'année dans le département de l'Hérault. Cette recherche repose également sur les travaux entrepris depuis plusieurs années dans le département par les bénévoles de l'association des Amis de Cabrière, actifs dans le domaine de la Préhistoire.

Nous allons procéder à une comparaison des inventaires dressés dans les différentes régions concernées par nos recherches. Afin de posséder des échantillons suffisamment représentatifs en nombre, mais permettant toutefois d'appréhender les variations locales, nous avons divisé le Languedoc oriental en plusieurs secteurs. Ces divisions résultent de critères uniquement géographiques, et non d'un cadre culturel préexistant.

Le groupe des confins du Gard et de l'Ardèche reprend le corpus étudié au cours du précédent mémoire (**Tableaux 3 et 6**). Il comprend les dolmens du bassin versant de la Claysse, à l'ouest du bassin d'Alès, et les dolmens établis à l'est de cette dépression, sur les massifs calcaires bordant la cuvette. Ce territoire s'étend de la commune de Barjac, au nord, frontalière de l'Ardèche, à la commune de Seynes au sud. Ces derniers ont fait l'objet d'une étude menée par R. Scimia et les membres du C.R.E.A., dans les années 2000. Le corpus ainsi délimité contient le plus de sépultures, sur un espace moins vaste que la zone Sud. Dans cet ensemble nous avons pu relever l'orientation précise en degrés de 158 sépultures. Si l'on ajoute à ceux-là les monuments pour lesquels une estimation de la direction de l'ouverture a été possible, ce chiffre se porte à 175 unités.

Si l'on se tourne vers la partie centrale du Gard, la densité en dolmens y est bien plus faible que dans les deux principaux échantillons, groupe Nord et groupe Sud. Aussi les données fournies seront ici seulement indicatives, ne permettant pas autant de précisions que pour les deux grands groupes. Nous englobons dans cette zone centrale les régions de Saint-Hippolyte-du-Fort, de la vallée du Gardon et de la basse vallée de la Cèze. Les monuments se situant plus à l'ouest, il s'agit principalement des dolmens se trouvant sur les causses calcaires de la pointe occidentale du Gard, ne seront pas analysés. Une étude plus complète des dolmens des Grands Causses permettrait certainement d'affiner notre carte des orientations régionales. Pour en revenir à la zone médiane du Gard, nous avons choisi de la séparer en

deux sous-groupes, correspondant à deux concentrations distinctes. Le premier se compose des sépultures de la région de Bagnols-sur-Cèze, peu nombreuses mais souvent bâties partiellement de pierre sèche, ou type de Saint-Gervais. Le second petit groupe fait la transition entre les deux grands ensembles régionaux. Il s'agit des dolmens situés sur la chaîne de la Grande Pallières à Anduze et de ceux de la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort plus au Sud, géographiquement proches des dolmens héraultais.

La seconde concentration de dolmens, ou groupe Est héraultais, forme le cœur de cette étude (**Tableau 7**). Les sépultures dont nous avons relevé l'orientation se situent entre la région de Lodève à l'ouest et le causse de l'Hortus à l'est, au nord-ouest de Montpellier. Cette zone englobe le cœur du territoire défini par J. Arnal en 1963 puis par Y. Chevalier en 1984 comme l'aire des dolmens languedociens ou dolmens à couloir. La plupart des auteurs se sont accordés sur le fait que les dolmens de cette région sont très majoritairement orientés au sud-ouest. La liste d'orientations que nous proposons n'est exhaustive que pour la moyenne vallée de l'Hérault et la bordure Est du Larzac (Saint-Maurice-Navacelles, La Vacquerie), territoire pour lequel nous avons réalisé un inventaire. En ce qui concerne les zones alentours, du lodévois à l'Hortus, l'échantillon de dolmens est toutefois assez important pour permettre un début de réflexion. Cet ensemble comprend 91 dolmens pour lesquels un relevé d'orientation précis a pu être effectué. L'échantillon passe à 114 si l'on y inclut les sépultures dont nous avons pu estimer l'orientation d'après les plans existants.

Afin de mieux cerner d'éventuelles variations de fréquence parmi les orientations de ce dernier groupe, qui occupe un vaste espace, nous l'avons divisé en deux sous-groupes. Les critères retenus pour cette division sont uniquement géographiques, la vallée de l'Hérault faisant la séparation. Le groupe plus à l'est comprend les dolmens des petits causses montpelliérains et s'étend de l'Hortus au causse d'Aumelas, le plus méridional et le plus bas des petits causses (**Tableaux 4 et 8**). Cet ensemble regroupe 50 dolmens pour lesquels un relevé d'orientation en degrés a été effectué. Le nombre se porte à 62 en y ajoutant les monuments dont l'orientation a été déterminée à partir des plans à disposition.

Le second sous-groupe comporte les dolmens situés à l'ouest de la vallée de l'Hérault (**Tableau 5 et 9**). Il s'agit principalement des sépultures bâties sur les pentes de la Séranne, dans la partie héraultaise du causse du Larzac et dans le pays de Lodève au pied du causse. Ce corpus rassemble un échantillon de 41 dolmens dont l'orientation précise a pu être relevée en

degrés. L'échantillon est de 52 sépultures si l'on y inclut les dolmens dont l'orientation n'a pas pu être relevée sur le terrain, mais estimée d'après les plans.

II-3-4. Des directions d'orientations préférentielles :

A l'aide des nombreuses données acquises et à la vue des différences et similitudes observables d'un groupe à l'autre nous nous sommes demandés jusqu'à quel point la théorie énoncée par D. Lavalette à l'issue de ces travaux sur le mégalithisme de Bretagne et de la façade Atlantique, pouvait être transposée aux dolmens du Languedoc. Nous nous sommes ensuite interrogés sur la variance et la persistance des orientations de dolmens d'une région à l'autre à partir des graphiques établis. Et enfin nous avons recherché quelle pouvait bien être la place des dolmens à architecture trapézoïdale à l'intérieur de chacun des grands groupes. (Fig. 14 à 17)

La théorie de D. Lavalette a l'avantage d'être restée relativement simple et de ne pas avoir cherché à aligner l'orientation des dolmens sur un groupement d'étoiles ou sur la lune. Le soleil a cet intérêt d'être l'astre le plus visible et le plus déterminant pour la vie des communautés paysannes, il donne le rythme de l'année. L'auteur a ainsi déterminé dix orientations canoniques, issues soit de l'observation directe du soleil, soit d'une utilisation relativement aisée du gnomon, instrument d'astronomie le plus anciennement avéré après la propre vision humaine.

La première de ces dix directions définies par Lavalette, ou onze si l'on distingue les deux orientations équinoxiales opposées, est celle des dolmens dont l'ouverture se fait en direction du levé du soleil à l'équinoxe, c'est-à-dire à 90°. Cette orientation n'est pas observable dans le département de l'Hérault et dans la partie centrale du Gard. Nous l'avons rencontrée uniquement dans la zone des confins du Gard et de l'Ardèche et dans les régions situées plus à l'ouest en dehors de notre zone d'étude. Dans le secteur Gard/Ardèche les orientations à 90° représentent 13% du corpus. Cette valeur passe à 24% si l'on y inclut les orientations comprises entre 80 et 100°, pouvant découler d'une dispersion de ce cap. Il faut cependant noter qu'une très faible proportion des dolmens est orientée en dessous de 90°.

L'orientation trégoroise, c'est-à-dire vers les 108°, n'a pas été observée dans l'Est du département de l'Hérault, ni dans la zone centrale du Gard. Elle est par contre connue pour la zone Nord, mais la valeur 110° y est minoritaire et forme un creux dans le graphique. Cette mesure constitue tout de même un peu plus de 6% du total. Il est possible que ces 6%

correspondent à la marge de battement d'autres directions préférentielles. Aucun pic ne vient attester que cette orientation ait été particulièrement recherchée.

Le second pic d'orientation que nous observons dans la zone Nord correspond à la troisième direction canonique. Il pointe grossièrement vers la position du lever du soleil lors du solstice d'hiver (128° de la boussole). En fait le pic d'orientation que nous avons mesuré se situe plutôt aux alentours de 120° . Mais si l'on tient compte de la marge d'erreur de nos mesures et des obstacles de terrain au moment de la visée du solstice, nous pouvons considérer comme admissible une fourchette comprise entre 120° et 130° . Ce type d'orientation a été uniquement rencontré dans les confins du Gard et de l'Ardèche, où elle représente tout de même 14,5% du corpus.

L'orientation que l'auteur définit sous le terme de para-solsticiale (142°), n'est pas pertinente en Languedoc. Elle est totalement absente dans les groupes Sud et central et très minoritaire dans l'ensemble Nord, où ce type correspond aux orientations au sud-est qui forment un creux dans le graphique autour de $140-150^\circ$.

L'orientation à 162° , que l'auteur nomme para-trégoroise, est très peu présente dans le département de l'Hérault, mais existe et représente 1% des dolmens. Elle n'est pas non plus majoritaire entre Gard et Ardèche mais marque tout de même un léger pic d'orientation à 160° qui représente 7,5% du corpus. Ce chiffre passe à près de 12,5% si l'on élargit la fourchette entre 160 et 170° . Mais la proximité d'une autre orientation très majoritaire, à 180° , a pu contribuer à brouiller les résultats.

Nous avons mis en évidence ; dans le cadre du premier mémoire, un type d'orientation qu'Y. Chevalier n'avait pas ou peu identifié en Ardèche en 1984 ; la direction méridienne (180°). Cette direction d'ouverture existe aussi bien dans le groupe Nord que dans le groupe Sud. Elle est cependant loin d'être majoritaire dans l'Est du département de l'Hérault. Elle ne représente dans cette zone que 11% des orientations avec une fourchette élargie de 170° à 190° et un pic un peu plus marqué à 190° (5,5%). Ce type n'est cependant pas réparti uniformément dans le département de l'Hérault. La fourchette donnée plus haut ne représente que 2% des orientations sur les petits causses héraultais, avec un seul cas reconnu de sépulture s'ouvrant à 190° . Cette orientation est par contre beaucoup plus fréquente sur le causse du Larzac et dans le lodévois où elle représente 22% des orientations totales, avec un

pic à presque 10% pour les orientations à 190°. Si elle n'est pas majoritaire dans le groupe Sud, elle est l'une des deux principales orientations rencontrées dans les confins du Gard et de l'Ardèche. Elle représente dans cette région près de 23,5% du corpus, avec un pic très marqué à 180° (14%). Les deux orientations connexes (170 et 190°) ne représentent chacune que 5% du total.

La direction que l'auteur désigne comme para-trégoroise, aux alentours de 200° (exactement 198°), n'est courante dans aucune des deux concentrations de sépultures. L'intervalle 200° du cadran correspond en fait à une zone quasiment vide d'orientation. La zone étudiée au cours du premier mémoire ne compte ainsi qu'à peine de 2% de dolmens orientés à 200°, soit trois sépultures sur un total de 158 mesurées. Dans le groupe méridional les orientations avoisinant les 200° représentent à peine plus de 1%, soit une seule sépulture sur les 91 mesurées. Ce genre de coupure va à l'encontre de l'idée d'une orientation aléatoire des dolmens. Il ne s'agit pas en fait du seul creux de ce genre observé dans nos graphiques, mais c'est sans doute le plus remarquable car il est indifféremment visible dans les deux groupes. Nous avons déjà parlé d'une autre grande coupure qui est située aux alentours de 150°, mais elle n'est visible cette fois que dans le groupe Nord, entre Ardèche et Gard. Une dernière coupure pourrait éventuellement être située autour de 260° dans les deux zones étudiées, mais le très faible échantillon de sépultures orientées plein ouest ne permet pas de l'affirmer.

L'auteur place ensuite un autre type d'orientation à 218°, qu'il nomme famille para-solsticiale, mais il n'est pas évident de l'individualiser dans notre corpus. Il existe bien un pic mineur d'orientation dans le groupe Nord, mais il se situe plutôt aux alentours de 210°. Avec 11 sépultures il représente 7% du corpus. Si l'on inclut les orientations comprises entre 210 et 220° le pic atteint les 9%. Ce pic mineur est peut-être également visible dans le groupe Sud, mais il faut rester prudent. En effet l'orientation très majoritaire toute proche entre 230 et 240° amène les deux pics à être quasiment confondus. Les orientations comprises entre 210 et 220° constituent un peu plus de 18,5% de l'échantillon. Il est cependant intéressant de noter que ce type ne semble pas être représenté avec les mêmes proportions dans les deux sous-groupes définis précédemment. Ces orientations ne représentent en effet que 8% des mesures prises sur les petits causses et ne constituent pas de pic tandis que ces orientations représentent un peu plus de 31,5% du sous-groupe Causse du Larzac – Iodévois. Toutefois dans ce dernier cas les orientations comprises entre 210 et 240° semblent représenter un seul

et même bloc homogène. Cela pourrait être lié à la tendance à l'ouverture au Sud que nous avons observé dans ce groupe.

L'auteur définit ensuite comme direction canonique l'azimut du coucher du soleil au solstice d'hiver, qui se situe à 232° . Cette orientation est quasiment absente dans les confins du Gard et de l'Ardèche où la tranche $220-240^\circ$ ne représente que 5% du corpus, avec seulement huit sépultures dans cette fourchette et trois à 230° . Il est intéressant de noter que dans cette zone l'orientation opposée, vers le lever du soleil au solstice, représente tout de même 14,5% du corpus. Dans l'Est du département de l'Hérault la concentration de dolmens dans cette partie du cadran est particulièrement forte. Ce sont près de 44% des dolmens qui sont regroupés entre 230 et 240° , avec un pic marqué à 240° (27,5%). Que l'on se tourne vers les petits causses ou le causse du Larzac – lodévois, le pic maximum d'orientation se situe toujours à 240° , mais les proportions changent suivant le groupe. Cet intervalle ($230-240^\circ$) rassemble 52% des dolmens dans les petits causses, mais ne constitue plus que 34% des orientations sur le Causse du Larzac ou le lodévois. En fait le resserrement des mesures est beaucoup plus fort sur les petits causses que dans les régions situées plus à l'ouest, où les orientations se répartissent largement entre 210 et 240° .

Aucune orientation préférentielle ne se distingue autour de 252° , mesure qui représente selon l'auteur, les orientations de la famille trégoroise. Nous n'avons inventorié aucune sépulture s'ouvrant entre 250 et 260° dans le secteur Nord. Dans le secteur Sud le nombre de dolmens s'ouvrant dans cette direction est un peu plus important (17,5%), mais là encore rien ne permet de dissocier ces mesures du précédent groupe des orientations solsticiales. Elles pourraient tout aussi bien résulter de la dispersion du cap.

Enfin la dernière direction définie comme canonique par D. Lavalette correspond à la position du coucher du soleil à l'équinoxe (270°). Quelques dolmens sont orientés dans cette direction et sont séparés des précédents par une zone de vide sur le graphique. Avec 2,5% de dolmens s'orientant plein Ouest, le groupe Nord en comptabilise 4 de cette sorte. Le groupe Est héraultais comporte quant à lui 6,5% de dolmens dont l'ouverture se fait entre 270 et 280° de la boussole (6 unités), avec un pic à 280° (5,5%). Nous avons eu l'occasion de visiter cet hiver trois dolmens à murs latéraux de pierre sèche, situés dans la région de Bagnols-sur-Cèze, dont deux sont en grès. Nous avons attribué à ce groupe de dolmens utilisant la pierre sèche le nom de type de Saint-Gervais. Il s'agit des dolmens de Peyre Pécoulade

(Cavillargues), de Coucouvèze (Saint-Laurent-la-Vernède) et de Coste-Rigaude ou Saint-Gervais 1 (Saint-Gervais-les-Bagnols). Tous trois sont orientés plein Ouest. Un complément d'information sur les autres sépultures du secteur permettrait certainement de mieux cerner cette particularité géographique. Il est possible que nous soyons en présence d'une influence venue de Provence, dans cette région les sépultures collectives répondant à cette orientation sont en effet plus nombreuses.

II-3-5. Orientation et architecture trapézoïdale :

Nous avons établi au cours de cette année un premier inventaire des sépultures à section trapézoïdale. De la même manière que pour les autres monuments visités nous avons relevé l'azimut de l'ouverture de ces dolmens, dans le but d'en apprendre un peu plus sur ce type de construction. L'objectif était de savoir s'il existait une relation entre une orientation particulière et notre type architectural nouvellement défini, ou bien si les résultats obtenus reflétaient la dispersion générale des orientations dans les différents secteurs précédemment décrits (**Fig. 18**).

Les recherches ont essentiellement porté sur la partie héraultaise de la zone d'étude. De ce fait le diagramme de dispersion des orientations a tendance à montrer un pic de valeur dans le quart sud-ouest de la boussole. Toutefois nous avons également recensé quelques sépultures orientées au sud et au sud/sud-est, certaines provenant des confins du Gard et de l'Ardèche.

Une reprise systématique des données disponibles et des travaux de terrain plus nombreux tendront probablement à augmenter sensiblement le nombre des dolmens du type Grandmont – La Devèze, ou à dalles latérales inclinées. La proportion de sépultures de ce type est très vraisemblablement sous évalué dans les confins du Gard et de l'Ardèche. Un accroissement des données disponibles permettra d'affiner les enseignements issus de l'interprétation des diagrammes. Dans l'état actuel de nos recherches le corpus des dolmens à parois latérales inclinées ne permet pas ou peu d'interprétation des orientations. Une enquête étendue à un plus vaste territoire permettra d'affiner l'aire de répartition de ces dolmens, mais aussi de reconnaître des pics d'orientation plus nets sur le graphique.

PARTIE III :

ARCHITECTURE ET

MOBILIER ; APPORT DES

COMPARAISONS

CHAPITRE 1 : Limite et intérêt d'une étude des mobiliers.

Au sein de notre corpus, un nombre relativement restreint de monuments a fait l'objet de fouilles suivant des techniques modernes, c'est à dire prenant en compte les différents niveaux organisant le remplissage de la sépulture. Beaucoup ont été vidés partiellement voire totalement avant l'intervention des archéologues. Des fouilles trop rapides n'ont souvent pas permis l'observation de séquences stratigraphiques potentielles. Certains objets exhumés au moment de la vidange de la sépulture sont restés dans les terres rejetées à l'extérieur. Cette situation est d'autant plus regrettable lorsque l'on compare le nombre de sépultures vides à la quantité de mobilier issus des quelques dolmens fouillés et publiés.

Ce sont parfois plus d'une centaine d'objets de parures, d'outils en silex ou métal, de tessons de céramique qui ont été collectés dans les chambres funéraires ou les dispositifs d'accès. Un relevé minutieux des indications sédimentaires et de la position des objets aurait permis un apport d'informations capitales pour la connaissance du phénomène mégalithique, de son évolution et de sa complexité. Nous disposons toutefois de sources d'informations précieuses concernant le mobilier découvert à l'intérieur des sépultures. L'attribution chrono-culturelle d'un certain nombre d'objets a pu être précisée au fur et à mesure des multiples découvertes et grâce à quelques sites stratifiés bien connus, qui ne sont malheureusement pas des dolmens mais des sites en grotte ou en plein air.

La principale source d'information synthétique à notre disposition concernant les éléments de parure du Néolithique languedocien est aujourd'hui la thèse d'H. Barge (1982). Ce mémoire, consacré à la parure du Néolithique ancien à l'Age des métaux, traite essentiellement de la période Néolithique final dans les trois départements de l'Hérault, du Gard et de l'Ardèche. Ce travail de synthèse, très utile puisque le seul existant à cette échelle, a consisté en un inventaire exhaustif des données existantes, touchant à la fois le mobilier et la position chronologique des sites. Cet inventaire a mené l'auteur à établir une typo-chronologie des éléments de parure du Néolithique final au Bronze ancien, dont nous tirons profit dans cette étude préliminaire.

Les fouilles d'habitats de bord de lac, aujourd'hui immergés, menées par l'équipe de P. Pétrequin (Maréchal et al. 1999), dans l'Est de la France, à la frontière suisse, ont été des sources d'informations très utiles concernant la position chronologique et l'évolution de certains types de parure. Ces travaux ont été menés sur les rives des lacs de Chalain et Clairvaux (Jura). Neuf sites présentaient des occupations du Néolithique final, entre 3200 et 2400 av. J.C. Un total de 484 pièces et une fine connaissance de la succession des occupations (due à la bonne conservation des sites), ont permis de mettre en évidence des influences Ferrières dans les styles céramiques et de parure et par là même de caler certains objets du Languedoc dans la chronologie du Néolithique final.

Les récents travaux de J. Cauliez (2009), menés dans le cadre d'une thèse consacrée aux espaces stylistiques du Néolithique final provençal et aux dynamiques de formation et d'évolution des productions céramiques, ont conduit à la redéfinition du cadre chrono-culturel de cette région. L'auteur a pu découper le Néolithique final provençal en quatre phases, entre 3400 et 1900 av. J.C. Avec l'appui des travaux d'H. Barge et de P. Pétrequin, nous avons tenté de caler les pics de fréquence des divers mobiliers issus de dolmens dans le phasage établi par J. Cauliez. La relative synchronie de l'évolution des styles sur les deux rives du Rhône a rendu ce travail possible. Néanmoins l'absence de datation directe des sites réduit les résultats qu'il aurait été possible d'attendre de cette approche comparée du mobilier et des architectures. (**Tableaux 10 à 12**)

III-1-1. Quelques dolmens fouillés.

III-1-1-a. Roucayrol :

La sépulture de Roucayrol, aussi nommée tholos de Roque-Airolles par J. Audibert, se dresse sur les pentes de la Sérane, à l'extrémité Nord de cette chaîne de montagne, dans la commune de Brissac. A notre connaissance aucun plan de la sépulture ne fut jamais dessiné. J. Audibert apporta les premiers renseignements détaillés concernant le dolmen à l'issue de la fouille qu'il réalisa en 1956 (Audibert 1962, p.138-141). Les mentions postérieures ne firent que reprendre les données de ce premier auteur.

Cette sépulture, l'une des rares pour lesquelles nous détenons des indications stratigraphiques sûres, n'appartient pas au type à parois inclinées. Cinq dalles, que l'auteur supposa avoir appartenu à une seule couvrant la sépulture, gisaient sur le terre de pierre. Aucune dalle mégalithique verticale ne venait visiblement délimiter la chambre. J. Audibert mit en évidence à la fouille un mur de pierre sèche circulaire et interpréta le monument comme une chambre ronde voutée en encorbellement.

La fouille aurait livré trois niveaux successifs. Une première couche se trouvait immédiatement sous les dalles de couverture et contenait un mobilier de l'Age du bronze moyen. Les objets issus des deux couches sous jacentes furent étudiés par H. Barge (1983, p.279). Le niveau supérieur contenait des perles en os, absentes dans le niveau de base, dont 16 perles ovoïdes T1, 5 perles biconiques T1 et une perle en bobine. L'auteur signala également la présence de 57 colombelles et 10 conus, éléments de parure courants au Campaniforme et au Bronze Ancien. Ce niveau supérieur a également livré 72 perles discoïdes en test et 4 perles discoïdes en roches vertes. Il contenait aussi 8 disques biconvexes à perforation centrale en os qu'H. Barge attribua au Bronze ancien. Cette couche livra encore 4 pointes de flèches en silex, une ogivale, une à pédoncule et ailerons, une autre du même type mais légèrement crénelée ainsi qu'une flèche losangique. La couche n°3, au dessous, occupait toute la superficie de la chambre. Elle était directement en contact avec le substratum rocheux. L'auteur y signala 2 perles biconiques T2 en calcaire, 12 perles discoïdes en calcite ambrée, 2 perles discoïdes en cuivre, 4 perles ovoïdes T1 en cuivre, une incisive de canidé percée, 8 perles discoïdes en stéatite et une perle ovoïde T2 de la même roche. J. Audibert signala aussi la découverte d'un grand poignard en silex à léger cran à la base. Ce corpus

mobilier constituerait selon les auteurs un ensemble homogène de la toute fin du Néolithique final et du début de l'Age du cuivre.

III-1-1-b. Ferrussac 4 :

Nous avons précédemment parlé du dolmen de Ferrussac 4, fouillé et publié par G. Combarous (1958). Nous le rangeons parmi les dolmens de type Grandmont – La Devèze car, bien que les chaufourniers aient participé à la ruine de son architecture, la position des dalles ne semble guère avoir changé depuis la construction du monument. La dalle latérale droite est toujours en position nettement inclinée vers l'intérieur de la chambre.

Le remplissage de la tombe avait malheureusement été remanié avant l'arrivée de G. Combarous, qui ne put établir la stratigraphie du monument. Toutefois, si l'on se fie à la typo-chronologie des éléments de parure établie par H. Barge, une stratigraphie relative de la sépulture paraît observable. Il apparaît clairement sur le tableau deux groupements de mobiliers, à la façon de ce qu'avait observé J. Audibert dans la série issue de la tombe de Roucayrol.

Le premier regroupement d'objet pourrait appartenir aux phases 0 à 1 décrites par J. Cauliez, ou styles de Ferrières et de Fontbouisse. Il comprend une pendeloque en crochet biforée T3 en os, 4 pendeloques à ailettes en calcaire, 4 perles discoïdes en calcite ambrée, 1 pendeloque à coche en os, 3 fossiles de planorbes perforés, une pendeloque en griffe en os, 2 perles discoïdes en cuivre et 11 canines de canidé percée. Le second assemblage évoque plutôt le Campaniforme et le Bronze ancien, autour de la phase 3. Il se compose d'un bouton en tortue perforé en V en os, de 10 boutons hémisphériques perforés en V en os, de 24 coquillages (un nassa, 23 colombelles et un conus), de 7 perles ovoïdes T1 en os, de 2 perles biconiques T1 en os, de 5 perles à gorges en os et d'un disque biconvexe à perforation centrale en os. Quelques éléments de parure peuvent aussi bien appartenir à l'une ou l'autre des deux phases d'utilisation de la sépulture (Barge 1982, p.304).

III-1-1-c. Soulas

La sépulture fut signalée au cours de l'année 1946 aux membres du Clan Archéologique des Chênes Verts, qui menaient une campagne de prospection dans la commune de Viols-le-Fort, à quelques kilomètres au nord-ouest de Montpellier. Cette tombe,

qui se situe au sud du village de Viols-le-Fort au lieu-dit les Carrières, n'aurait auparavant subi qu'une fouille très superficielle dans les années 1900.

Le dolmen de Soulas, ou des Carrières, fut fouillé quelques temps plus tard par les membres du Clan Archéologique et une publication des résultats vit le jour sous la direction d'E. Tessier (1948). Avant la fouille cette sépulture se présentait sous la forme d'un tertre formé d'assez grosses pierres, d'où n'émergeaient seulement que l'imposante dalle de chevet longue de 4,50 m et une dalle plus petite faisant face au chevet, qui s'avéra par la suite être un élément du dispositif d'accès. Le sommet du tertre, au niveau de la chambre sépulcrale qui allait être dégagée, était parsemé de fragments de dalles qui auraient pu appartenir à une couverture. Dix ans plus tard, après la publication des résultats de la fouille de la chambre, fut entrepris sur le monument une seconde campagne menant à la découverte de l'antichambre. L'entrée de la chambre, mais également celle de l'antichambre, étaient encadrées de deux petites dalles dressées.

Si les découvertes effectuées dans le dolmen sont bien connues de par la publication de 1948 et les archives mises aimablement à notre disposition par J. M. Rocca, nous disposons de peu de renseignements sur le déroulement de la fouille. Aucune observation stratigraphique ne nous est parvenue. La hauteur de sédiments dans la chambre avoisinait pourtant un mètre au niveau du chevet et cinquante centimètres vers l'entrée. La chambre sépulcrale mesurait 4,50 m de long pour une largeur maximum de 2,60 m, cette largeur allait en s'affinant vers le dispositif d'accès. Seule la dalle de chevet et certains éléments de l'accès étaient constitués de dalles mégalithiques. Les parois latérales de la chambre et de l'entrée étaient formées de murs de pierre sèche assez bien appareillés, visiblement conservés sur près d'un mètre de hauteur, d'après l'une des photos prises en cours de fouilles et publiée en 1948.

L'étude de la population inhumée fut rendu possible grâce aux 3700 dents humaines recueillies lors de la fouille, bien que le matériel osseux fût très fragmentaire. Le nombre minimum d'individus inhumés estimé à partir des dents se divise en 115 adultes et 25 enfants. Il apparaît donc que la sépulture a pu être utilisée durant plusieurs générations, ce qui démontre un soin tout aussi important accordé à la stabilité et à l'étanchéité de ces sépultures qu'à celles entièrement construites en matériaux mégalithiques.

L'ensemble du mobilier issu de cette sépulture a été dessiné par J. M. Rocca et les éléments de parure ont fait l'objet d'une étude par H. Barge au cours de sa thèse (1982,

p.307). Aussi nous est-il possible, grâce au grand nombre d'objets connus et à l'aide de la typo-chronologie de Barge de proposer des phases d'utilisation du dolmen par rapport à la chronologie culturelle admise. Il apparaît que la grande majorité des éléments de parures recensés peut appartenir au Ferrières ou au Fontbouisse. Ce mobilier se compose de 2 pendeloques à ailettes en calcaire, 73 pendeloque à coche en os, 17 pendeloques à pointe T2 en calcaire, 18 pendeloques à pointe T1 striées en os, 12 perles ovoïdes T2 en roche verte, 7 perles ovoïdes T1 en roche verte, 2 perles discoïdes en cuivre, une perle ovoïde T1 en cuivre, 5 perles ovoïdes T2 en cuivre et une perle biconique T2 en cuivre.

Cet assemblage mobilier nous donne une ambiance caractéristique des phases 0 à 1 du Néolithique final. Certains éléments se rattachent à un Néolithique final proche du style des Grands Causses, c'est le cas des pendeloques en griffe ou des perles en jayet. La présence de tessons de céramique présentant des décors de triangles hachurés conforte l'idée d'une utilisation au Néolithique final Ferrières. Certains éléments se rattacheraient à une utilisation plus tardive de la sépulture, aux alentours de la phase 3, au Campaniforme ou au Bronze ancien. Il s'agit d'objets métalliques plus variés, une armature triangulaire à long pédoncule, des épingles à tête enroulées, des anneaux, un bracelet à section quadrangulaire en bronze, ou encore de céramiques que les fouilleurs attribuèrent au Bronze ancien ou au Bronze moyen. D'autres objets pourraient appartenir indifféremment à l'une ou l'autre des deux ambiances. La très belle série lithique issue de ce dolmen mériterait de plus amples développements. Elle se compose d'une petite dizaine de grandes lames à retouches couvrantes ou envahissantes principalement en silex lacustre, l'origine de certaines n'a pas encore été déterminée. Plusieurs armatures de flèches en silex, dont certaines à pédoncule, complètent la série.

III-1-1. Des éléments diagnostics pour la datation des sépultures et la place des architectures trapézoïdales.

Les sépultures de Roucayrol (Brissac), de Ferrussac 4 (La Vacquerie) et de Soulas (Viols-le-Fort), se répartissent aux trois extrémités de la zone d'étude. Le mobilier issu de ces tombes montre des ambiances culturelles comparables. Il est possible d'observer (**Tableau 10**) deux grands ensembles mobiliers dans chacune des sépultures. Toutefois ces deux ensembles illustrent également l'état de nos connaissances sur la chronologie du Néolithique final en Languedoc. A l'instar de ce qui s'est passé récemment du côté de la Provence, une nouvelle étude des séries mobilières anciennes et plus récentes viendrait probablement renouveler profondément notre découpage chronologique d'une période qui reste insuffisamment connue malgré le grand nombre de séries mobilières (**Tableau 11 ; Tableau 12**).

La typo-chronologie d'H. Barge permet de situer l'une des premières utilisations des sépultures mégalithiques à la phase 0, ou Ferrières, horizon dans lequel les premiers objets métalliques feraient leur apparition sous la forme des perles de cuivre, discoïdes ou ovoïdes. Les pendeloques, à pointe striée ou non, à coche ou en griffe caractériseraient ces assemblages, avec parfois quelques tessons portant des décors se rapprochant du style de Ferrières. Le second temps d'utilisation des dolmens semble être un horizon Campaniforme ou Bronze ancien, autour de la phase 3, qui pourrait bien découler du précédent par une évolution des goûts et des traditions, par emprunts et montrer une continuité de l'utilisation de ce genre de sépultures. Cette ambiance est marquée par une plus grande diversité des objets métalliques, par l'apparition de disques perforés, par une disparition des parures de type pendeloques et par une part plus importante des coquillages et notamment des conus et des colombelles. Les perles en test ou en os sont également plus nombreuses durant cette période.

D'autres sépultures ont livré quelques vestiges en moindre quantité, mais pouvant se rapprocher des estimations que nous venons de faire. Le dolmen du Devézas (Saint-Maurice-Navacelles), ruiné, a livré un tesson Ferrières appartenant au premier ensemble, ainsi qu'un certain nombre de perles discoïdes en test ou en os et une palette de schiste pouvant se rapprocher du second (Millau 1958, p.412 ; Barge 1982, p.301). Le dolmen du Mas de

Jourdes 2 (La Vacquerie) a livré une pendeloque elliptique T1 en calcaire, 2 pendeloques à ailettes et une pendeloque à pointe d'ambiance plus ancienne, ainsi qu'une colombelle et une perle biconique en os (Barge 1982, p.304 ; Arnal et al. 2006, p.66). Le dolmen du Pouzet (Viols-le-fort) contenait 25 pendeloques à pointes striées, 3 pendeloques à ailettes se rapportant aux premières phases et des perles en os pouvant se rapporter aux suivantes (Archives Chênes Verts).

La plus ancienne phase d'utilisation reconnue dans certaines des plus grandes sépultures, notamment de monuments à architecture trapézoïdale du Rancas 1, de Ferrussac 4, du Mas de Jourdes 2 et du Pouzet, semblent appartenir à cette ambiance Ferrières, ou phase 0 du Néolithique final.

Des indices particulièrement anciens laissent supposer que certaines de ces sépultures ont pu avoir été construites au cours d'un Néolithique récent, faisant la transition entre le Chasséen méridional et le Néolithique final. L'indentification dans les régions de Saint-Pons et de Lodève d'un faciès Saint-Ponien daté du Néolithique récent pourrait faire reculer la construction de certaines sépultures. La stratigraphie de la grotte Tournié, à Pardailhan (Hérault) a permis de revoir l'insertion stratigraphique de ce faciès qui succède directement au Chasséen. Il se caractérise par une abondance de l'industrie osseuse et sur bois animal, mais aussi semble posséder un fossile directeur particulièrement efficace dans la flèche asymétrique telle que la décrit P. Ambert (2003) dans un article consacré au Néolithique récent du Languedoc central. En dehors des grottes et abris stratifiés, certaines de ces flèches asymétriques ont été retrouvées dans des sépultures mégalithiques. Deux dolmens du minervois en ont livré. Dans l'Est de l'Hérault, elles sont connues dans les dolmens de la Roque 9 (Saint-Pierre-de-la-Fage), de Ricome 4 (Notre-Dame-de-Londres), des Buissières 2 (Le Cros) et de Jasse Nove 1 (Saint-Maurice-Navacelles). Il s'agit pour la plupart de petits dolmens, définis comme simples (Ambert 2003, p.360). Il est intéressant de noter que l'on trouve ces flèches asymétriques autant dans des sépultures dolméniques que dans des sépultures en ciste (Guilaine 1962, p.23). La présence de ces flèches asymétriques dans des sépultures mégalithiques nous éclaire sur l'évolution du phénomène et permet de plus amples interrogations.

CHAPITRE 2 : Architectures funéraires et cultures matérielles : une évolution chrono-culturelle visible ?

Le mobilier recueilli depuis plusieurs décennies dans les sépultures mégalithiques montre que leur utilisation s'est étendue sur un laps de temps relativement long, pouvant couvrir les cultures du Néolithique récent à l'Age du bronze. Des objets témoignant aussi bien de l'une ou l'autre des cultures successives ont été retrouvés dans les tombes (**Tableau 10 à 12**).

Le bouleversement fréquent des sédiments de la chambre a rarement permis d'individualiser une couche d'occupation comme étant la plus ancienne de la sépulture, ou époque de la construction du monument. Cependant, certains éléments mobiliers, que les recherches antérieures ont pu clairement rattacher à l'une ou l'autre des ambiances culturelles, permettent d'avancer vers une datation relative des plus anciens témoins rencontrés dans les sépultures. Cette longue période d'utilisation des tombes en dalles pourrait laisser entrevoir une certaine chronologie du phénomène mégalithique. Des éléments que nous avons analysés au cours de cette étude devraient permettre d'éclaircir cette chronologie relative.

III-2-1. Les sépultures en dalles du Néolithique moyen : des éléments pour un rapprochement avec certaines tombes du Néolithique récent / final.

Plusieurs auteurs ont fait le rapprochement entre les sépultures en dalles du Néolithique moyen et les sépultures “dolméniques“ plus tardives. Certaines de ces sépultures du Néolithique moyen présentent parfois plus de deux inhumations et pourraient montrer un échelon vers les sépultures collectives. En outre l’architecture en dalles n’est pas non plus sans rappeler les tombes postérieures. Parfois des dispositifs d’accès ont été mis en évidence pour pénétrer dans ces tombes.

Autour de la Catalogne se rencontre le type des *sepulcros de fosa*, fosses qui sont souvent bordées de dalles et forment parfois des cistes (Arnal, Munoz 1964), identifiées dans les années 1950-1960. L’existence de ces sépultures en dalles au Sud des Pyrénées a amené à des comparaisons avec d’autres sépultures du même genre dans le Sud de la France et principalement en Languedoc occidental. J. Arnal (1964, p.16) présumait déjà de l’existence d’un « rite funéraire typiquement Néolithique qui s’étend sur toute la Méditerranée et qui se différencie bien des rites d’inhumations collectives propres à des cultures connaissant le métal ». Il remarquait l’homogénéité du mobilier issu de ces tombes et en faisait un marqueur chrono-culturel. Il décrivait ces tombes comme des caissons formés de quatre dalles et d’une couverture, toujours enterrés dans une fosse et sans tumulus, concentrés en petites nécropoles.

Depuis ces premiers travaux entrepris par J. Arnal, d’autres découvertes de petites nécropoles comprenant des tombes en dalles se sont produites. E. Mahieu (1992) fouilla la nécropole chasséenne de Najac (Hérault), connue pour la découverte d’objets allongés façonnés dans des côtes de grands ruminants, appelés épées. Cette modeste nécropole se composait de quatre coffres de petites dimensions, enterrés et sans tumulus. Le plus grand coffre mesurait 2,50 sur 1,60 m ; l’auteur rapprocha son architecture de celle des dolmens simples. Le second présentait une entrée se faisant par l’un des petits côtés. Une dalle, qui ne fermait pas la totalité de la largeur, était complétée par des dalles plus basses. La présence d’éléments de céramique a pu faire rattacher ces tombes à la culture chasséenne.

La sépulture de Coste-Rouge (Beaufort, Hérault) a été découverte en 2000 (Vaquer et al. 2007). Le site de Coste-Rouge, en pied de colline, était déjà connu pour la mise au jour et la fouille d'une nécropole à incinération protohistorique. Des vestiges trouvés en dehors de toute stratigraphie peuvent être rattachés à des sépultures du Néolithique final ou du Chalcolithique et témoigneraient du rôle funéraire de ce lieu durant une longue période, depuis le Chasséen jusqu'à la protohistoire. La sépulture fouillée par Vaquer a été implantée dans une fosse aux parois sub-verticales sur trois côtés, qu'épousaient les dalles. Un dégagement semi-circulaire sur l'un des petits côtés permettait l'accès horizontal à la sépulture. L'espace funéraire délimité par les dalles mesurait 1,70 m de long pour 80 à 90 cm de large.

J. Vaquer fait la distinction entre les coffres proprement dits et les sépultures de ce type, dont l'accès se fait par l'un des petits côtés. Cette distinction s'amorcerait d'après lui du fait des plus grandes dimensions de la sépulture, et donc de la couverture, ne permettant plus un accès vertical. Cette chambre de plus grande dimension, avec accès frontal, a permis une réutilisation de la sépulture (Vaquer et al. 2007, p.135).

Les sépultures en dalles semblent apparaître au cours du Chasséen ancien, dans la seconde moitié du 5^e millénaire, isolées ou en petits groupes. J. Vaquer (2007, p.16-17) cite l'exemple des tombes en dalles Nord pyrénéennes du site de Caramany (Camp del Ginèbre, Pyrénées-Orientales). Ce site a en effet livré des cistes simples, des cistes hors fosse sous terre et des chambres à entrée frontale insérées dans un tertre, ainsi qu'une majorité de tombes en fosse sans dalle (15 sur 23). Il s'est avéré à la fouille que les tombes en dalles contenaient exclusivement des inhumations et que les autres sépultures étaient souvent associées à des incinérations.

Certains éléments de ces tombes en dalles du Néolithique moyen permettent de les rapprocher des tombes en dalles mégalithiques plus tardives. P. Ambert (2003, p.368) rapporte la découverte effectuée par J. Guilaine en 1962 dans l'une des tombes de la nécropole de la Bordasse (Cornilhac-de-la-Montagne, Aude), d'une armature asymétrique que l'auteur associe à un Néolithique récent.

Par ailleurs une datation au C₁₄ effectuée sur un os de la sépulture de Beaufort (Hérault) situe l'utilisation de la tombe entre le 36^e et le 37^e siècle, entre la toute fin du Chasséen et le début du Saint-Ponien (Vaquer et al. 2007, p.154). L'utilisation du silex blond de Provence marque l'appartenance au Chasséen (Plisson et al. 2006). Des éléments mobiliers

découverts dans cette sépulture semblent se poursuivre au Néolithique récent / final, ou tout au moins dans la phase ancienne de l'utilisation des sépultures collectives. Les défenses de suidés percées, nombreuses au Chasséen, et la présence de restes fauniques, notamment des phalanges et des métapodes ont été reconnues dans plusieurs sépultures de notre secteur d'étude. Une importance particulière semble avoir été accordée aux restes animaux dans les sépultures du Chasséen. Le squelette d'un jeune suidé a été retrouvé dans l'un des coffres de la nécropole de Najac (Mahieu 1992, p.142). Toutefois des canines de suidés percées semblent se rencontrer dans les sépultures des phases plus récentes du Néolithique final (Barge 1982, p.99).

Les coffres chasséens à ouverture frontale et insérés dans un tertre pourraient marquer un stade intermédiaire avec les sépultures mégalithiques, toutefois ce type existe dès le Chasséen ancien (Vaquer et al. 2007). Il ne s'agit donc pas d'un stade culturel intermédiaire, mais peut-être d'un degré technique. Pour des raisons difficiles à appréhender certaines sépultures du Néolithique moyen sont de dimensions plus importantes et contiennent un plus grand nombre d'individus. Un dispositif d'accès frontal est alors adopté. Cette technique, liée à la taille de la tombe, se poursuivra avec les sépultures collectives et pourrait marquer une filiation de l'un à l'autre.

III-2-2. Des sépultures en coffre de pierre dans l'Est du département de l'Hérault : des indices d'une utilisation ancienne.

Il n'existe pas, en l'état des recherches, de sépultures en dalles attribuées au Chasséen dans l'Est du département de l'Hérault. Toutefois un certain nombre de sépultures de taille particulièrement modeste, fermées sur quatre côtés, ou dans lesquelles on trouve des traces d'occupations du Néolithique récent ont été reconnues. Ces tombes sont essentiellement situées sur le Causse du Larzac et les petits causses, zone de très faible sédimentation. Ils sont donc de manière générale en mauvais état de conservation. Se pose ainsi le problème de la distinction entre coffres et petits dolmens. Il est également difficile, en l'absence de mobilier archéologique conséquent de distinguer les coffres utilisés à la fin du Chasséen ou au Néolithique récent / final de ceux datant de l'Age du bronze, reconnus par la découverte d'objets métalliques.

La première de ces petites sépultures se situe sur la commune de Notre-Dame-de-Londres. P. Ambert (2003, p.370) signale les travaux réalisés par P. Baugeant (2000) sur la petite nécropole de Ricome. Il s'agit de petits dolmens ou de coffres. La sépulture de Ricome 4, fermée sur quatre côtés, a livré une flèche asymétrique. Les petites dimensions de ces tombes, leur forme plutôt carré et leur regroupement ont permis à l'auteur de comparer cette nécropole aux *sepulcros de fosa* catalanes (Ambert 2003, p.370).

La nécropole de Jasse Nove (Arnal et al. 2006, p.50-52), sur la commune de Saint-Maurice-Navacelles, compte quatre sépultures de petites dimensions, dont deux sont encore visiblement fermées sur quatre de leurs côtés (Jasse Nove 1 et 4). La nécropole est implantée à proximité d'un petit sommet, qui domine de quelques dizaines de mètres les environs. La première a livré une armature asymétrique, trois fragments de grandes lames et une armature à long pédoncule en silex. La finesse des supports et la petite taille de la sépulture font hésiter à l'appeler dolmen, elle pourrait être à rapprocher de la sépulture de Ricome 4. Aucun objet métallique n'a été retrouvé dans ce petit groupe de sépultures. La première ne semble pas dépasser 1,70 m de long, pour une largeur de 70 cm, tandis que l'épaisseur générale des dalles est de 10 cm. Les mêmes remarques sont valables quant à la taille réduite de la sépulture 4, fermée de tous les côtés. La chambre mesure 1,70 m de long pour 80 cm de large. Les deux

autres sépultures sont aussi de petites dimensions, la n°2 est très ruinée et la n°3 s'apparenterait plutôt à un dolmen, l'un des petits côtés étant ouvert.

La sépulture des Besses n'est située qu'à quelques centaines de mètres au sud-est de la nécropole de Jasse Nove, au sommet d'un petit mamelon. En 1907 A. de Mortillet signala l'existence d'un dolmen au quartier des Besses, dans lequel il aurait trouvé une canine de suidé percée, une molaire de canidé percée et une perle ovoïde T1 en calcaire. Il est possible d'attribuer avec prudence ce faible mobilier à un horizon ancien du Néolithique récent / final. G.B. Arnal et les membres du Groupe Archéologique du Lodévois (Arnal et al. 2006, p.54) rapprochent, sans toutefois en avoir la certitude, le coffre qu'ils ont localisé aux Besses avec la sépulture de Mortillet. Il s'agit d'un petit coffre « inclus en pleine terre », ne présentant pas actuellement de tertre. De dimensions réduites, il avoisine les 1,10/1,40 m de long et 60-70 cm de large.

La nécropole du Viala (Saint-Maurice-Navacelles), située sur une crête à quelques centaines de mètres au nord-ouest de Jasse Nove, serait composée de quatre sépultures de faibles dimensions, trois seraient des coffres, une autre est totalement ruinée (Arnal et al. 2006, p.46-48). G. Combarous (1960, p.55) a rapporté des indications fournies par Carles au sujet de l'une de ces sépultures. En 1895 « le propriétaire débrya le dessus du tumulus et découvrit une chambre sépulcrale recouverte de la dalle supérieure habituelle ». Carles rapporta également la découverte d'ossements humains, dont un crâne, et de débris de poterie. Il donna également la longueur du tombeau, qui est de 1,20 m. La couverture, aujourd'hui brisée en deux fragments, mesurait 2,18 m de long, pour 90 cm de large et 20 cm d'épaisseur (Combarous 1960). La première tombe est une ruine. La troisième sépulture est un coffre de 1,30 m de long, sur 60 cm de large et la quatrième mesure 1,30/1,50 m de long pour 1 m de large. Aucun mobilier ne nous est parvenu de ces sépultures, si ce n'est par les indications de Carles, mais l'absence d'objets métalliques dans la tombe n°2, seule fouillée, ne va pas dans le sens d'une attribution à l'Age du bronze.

Le coffre du Mas de Figuières (Arnal et al. 2006, p.63), dans la commune de La Vacquerie, se situe sur un versant, deux dolmens l'accompagnent. Le coffre est délimité par quatre supports qui forment une chambre funéraire d'environ 1,20 m de long pour 60 cm de large. Aucun mobilier provenant de ce dolmen n'est connu, ce qui rend difficile toute discussion sur son origine.

La petite sépulture des Bouissières (Saint-Pierre-de-la-Fage) est également à signaler, car il s'agit d'un coffre fermé sur quatre côtés, de 1m sur 80 cm (Arnal et al 2006, p.88). Elle se situerait en plaine mais, comme pour beaucoup de sépultures, nous ne disposons d'aucun renseignement sur son mobilier.

Le dolmen simple de la Roque (Saint-Etienne-de-Gourgas) est très proche par ses dimensions des sépultures précédemment décrites (Arnal 1979, p.35-36). S'agit-il d'un coffre dont l'un des côtés aurait disparu, ou d'une sépulture à entrée frontale ? La chambre mesure environ 1,40 mètre de longueur et 60 cm de largeur. Ces petites dimensions, comme la présence dans la sépulture de deux armatures asymétriques attribuées au Néolithique récent (Ambert 2003, p.369), pourraient permettre de rapprocher cette tombe des sépultures plus anciennes. Toutefois la présence d'une alêne et d'un anneau métallique pose le problème de l'attribution de la sépulture, à moins qu'il ne s'agisse d'une réutilisation.

III-2-3. Une évolution des tombes en coffre ou petits dolmens vers les tombes mégalithiques à parois inclinées est-elle envisageable ?

A l'issue de l'examen de quelques sépultures en dalles chasséennes et de petites sépultures "dolméniques" de l'Est de l'Hérault, deux constats peuvent être posés. Les coffres, sépultures individuelles enterrées de petites tailles et à dalles verticales, apparaissent antérieurement aux sépultures collectives. Les dolmens, sépultures collectives posées sur le sol, dont les grandes dimensions ont parfois impliqué le recours à l'inclinaison des parois latérales, présentent des ambiances mobilières qui se rapportent aux phases 0 à 1 du Néolithique Final. Ces dolmens de grandes dimensions sont, dans le département de l'Hérault, souvent dotés d'un couloir. Aucune armature asymétrique n'a été reconnue dans ces sépultures mégalithiques. Le corpus de ces armatures retrouvées en contexte de sépulture en dalle est réduit (sept exemplaires dans le département de l'Hérault), mais elles ont toutes été retrouvées dans de petites sépultures (**Tableau 12**). Il paraît donc possible, au cœur de ce grand ensemble des sépultures en dalles, de proposer une certaine chronologie des types de monuments, par rapport au mobilier recueilli et aux techniques de construction.

Les plus anciennes sépultures en coffre sont attribuées au Chasséen et pourraient être encore nombreuses au Néolithique récent. De petites sépultures "dolméniques" semblent aussi dater de ce Néolithique récent et pourraient témoigner de la diversité des architectures funéraires de la période précédente (Chasséen). Ces sépultures ressemblent beaucoup aux coffres à entrée frontale du Néolithique moyen.

Une évolution des pratiques funéraires, en lien peut-être avec un autre rapport à la mort, aurait entraîné une augmentation des inhumations et un besoin d'accès récurrent et non plus limité à un nombre restreint d'inhumations par tombe. L'adoption des rites de l'inhumation collective aurait également entraîné une augmentation des dimensions nécessaires à la sépulture. Ainsi, autour de la phase 0 auraient pu être construits les grands dolmens de l'Hérault. Les constructeurs auraient alors été confrontés aux problèmes d'étanchéité, de stabilité de la sépulture et de gestion de l'espace funéraire ; que nous avons évoqués plus haut. L'inclinaison des parois latérales (une dalle par grand côté), appuyées

contre les dalles de chevet et d'entrée, aurait été l'une des solutions adoptées par les constructeurs de la région.

Il n'est pas certain que des sépultures mégalithiques aient été construites après cette phase du Ferrières, toutefois le manque de données ne permet pas d'être affirmatif. Dans les quelques sépultures pour lesquelles le mobilier est assez abondant (la tombe de Roucayrol illustre bien ce cas) la plus ancienne occupation semble attribuée au Ferrière / Fontbouisse. C'est à cette période qu'apparaissent les premiers objets en métal (perles en cuivre), ou l'usage d'éléments de parures du type pendeloque (**Tableau 11**).

Pour certaines sépultures il est possible d'imaginer une construction dans un laps de temps très court. C'est le cas des deux dolmens de Grandmont (Soumont et Saint-Privat) et de celui de la Bruyère d'Usclas (Saint-Privat) qui présentent des dimensions très proches. Le dolmen de Grandmont 1 mesure 2,05 m de long, pour 1,60 m de large. Les deux parois d'entrée et de chevet ont environ 1,80 m de hauteur, 1,30/1,40 m de largeur à la base et 70 cm de largeur au sommet. Le dolmen de Grandmont 2 possède une chambre de 1,95 m de long et 1,75/1,55 m de large. Sa dalle de chevet mesure 1,86 m de hauteur, pour 1,58 m de largeur à la base et 75 cm au sommet. La base des supports du dolmen de la Bruyère d'Usclas n'est pas visible. Des pierres et de la terre subsistant dans la chambre, les mesures en sont affectées. La chambre dispose d'une longueur de 1,85 m, pour une largeur de 1,50 m. La hauteur visible du chevet est de 1,66 m, pour une largeur à la base de 1,30 m et au sommet de 73 cm. Des similitudes existent également dans les surfaces et le volume des chambres funéraires. La surface utile du dolmen de Grandmont 1 est de 3,4 m²; celle du dolmen de Grandmont 2 est de 3,3 m²; cette aire est de 2,8 m² dans le cas du dolmen de la Bruyère d'Usclas. La surface à couvrir représente dans les trois cas 1,4 m². Le volume de la chambre du dolmen de Grandmont 1 est de 4,24 m³; il est de 4,53 m³ pour le dolmen de Grandmont 2; et de 3,42 m³ dans le cas du dolmen de la Bruyère d'Usclas. Ces similitudes dans la forme nous font penser que ces trois sépultures ont été construites dans un laps de temps relativement court. Aucun mobilier n'est connu pour les deux monuments de Grandmont. Le troisième dolmen a livré deux armatures foliacées, une à pédoncule et ailerons peu prononcés, ainsi que des objets en bronze et des perles de verre.

Les objets attribués aux phases 2 à 3 (Campaniforme et Bronze ancien) semblent être systématiquement issus de réutilisations, c'est le cas des perles en os ou en test, de coquillages

(colombelles, conus et nassa), des boutons en os à perforation en V ou centrale, des épingles en métal et des armatures à pédoncule et ailerons prononcés (**Tableau 11 ; Tableau 12**).

Ces dernières hypothèses restent toutefois à étayer par d'avantage de données concernant le mobilier archéologique provenant des dolmens, faisant grandement défaut. Il s'agit d'hypothèses de travail qui permettront, nous l'espérons, d'avancer vers une meilleure connaissance du phénomène mégalithique.

CHAPITRE 3 : Les sépultures collectives de Provence et de la rive droite du Rhône : des architectures à section trapézoïdale ?

Aborder l'étude des sépultures collectives de Provence occidentale dans le cadre d'un mémoire consacré aux dolmens du Languedoc pourrait paraître s'écarter du sujet. Ce choix se justifie pourtant pleinement en vue d'une étude élargie des sépultures collectives de la façade méditerranéenne et en particulier de celles situées entre les départements de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône.

La préférence pour un espace de recherche étendu à un vaste territoire, pourvu de divers types de caveaux funéraires, s'explique par la volonté de dépasser dans un premier temps le cadre de la typologie des sites. Cette classification, selon nous trop rigide, ne permet pas une bonne compréhension du phénomène des sépultures collectives. Un travail de terrain minutieux, mené dans l'optique d'une étude technique des monuments du Languedoc central et oriental, nous a conduits à fournir de nouveaux renseignements quant à la gestion de l'espace funéraire, à la nature des procédés assurant l'étanchéité de la chambre ou encore aux moyens employés pour une meilleure stabilité du monument.

La fouille d'habitats du Néolithique final en Provence et la thèse soutenue récemment par J. Cauliez attestent de l'existence de liens culturels de part et d'autre du Rhône (Cauliez 2009). Les similitudes dans les styles céramiques et dans les rythmes d'apparition des groupes étaient connues de longue date. Cependant certains groupes stylistiques ont été validés par la nouvelle thèse, d'autres ont été redéfinis ou créés sur de nouvelles bases. Une partie de la réflexion de J. Cauliez s'est aussi tournée vers la discussion de l'hypothèse d'une influence languedocienne unilatérale sur les styles provençaux. L'auteur a pu alors mettre en évidence l'existence d'une sphère méridionale réunissant autour d'un même fond culturel le Ferrières languedocien et le Fraischamp provençal, rendant ainsi compte des similitudes dans les styles. Le Néolithique final et le Campaniforme de la région ont pu être découpés en plusieurs phases. Ce travail, bien que ne concernant pas directement le Languedoc, a permis de recalibrer

dans la chronologie régionale deux styles céramiques fréquemment présents dans les sépultures collectives du Languedoc : le Ferrières et le Fontbouisse.

L'une des dernières hypothèses relatives aux liens entre sépultures collectives de Provence et du Languedoc fut présentée par G. Sauzade (1990) dans un ouvrage collectif publié en hommage aux travaux du docteur Arnal. L'auteur voit, dans les différences et similitudes entre les sépultures des deux régions, des aires d'influences différentes et propose une chronologie relative des monuments. Il rejette l'idée d'une attribution des hypogées au Chasséen, mais il semble admettre que ces dernières aient pu servir de modèles aux autres sépultures à chambre allongée : « la présence des hypogées de Fontvieille a proximité a marqué fortement le groupe des dolmens des Alpilles » (Sauzade 1990, p.309). L'auteur semble faire évoluer en parallèle les sépultures de Provence occidentale et les dolmens dit languedociens. Il se tourne ensuite vers les dolmens dit bas-rhodaniens, ou à murs latéraux de pierre sèche du Languedoc et, par une réflexion astucieuse, mais avec peu de preuves matérielles, les considère comme plus tardif et découlant d'influences venues des deux régions (Sauzade 1990, p. 315).

Les dolmens en pierre sèche du Languedoc seraient ainsi une interférence géographique entre les deux précédents groupes. L'auteur considère la position débordante de la dalle de chevet et des piliers d'entrée, l'accès central entre les deux piliers et le creusement préalable d'une fosse comme autant de critères évidents d'une influence provençale. Ces éléments se retrouvent en effet dans les dolmens à chambre allongée de Provence occidentale. Il est vrai que le dolmen du Pouget a été implanté dans une tranchée, mais cela n'est pas assuré dans le cas du dolmen de Saint-Gervais (Gard) que l'auteur cite également en exemple. La présence d'une antichambre dans certains dolmens à murs latéraux de pierre sèche, comme dans le cas des trois dolmens des Clausasses (Les Gras, Ardèche), du dolmen du Pouget ou de celui de Soulas (Viols-le-Fort, Hérault) trahirait une influence de l'architecture languedocienne. G. Sauzade considère les divers éléments cités plus haut comme autant d'emprunts à l'un ou l'autre des deux groupes. Ce fait pousse l'auteur à supposer les monuments en question comme plus récents « que les deux modèles dont ils participent » (Sauzade 1990, p.315). Les travaux de terrains menés en Languedoc et le dépouillement de la bibliographie traitant des sépultures de Provence occidentale, nous ont amené à douter de cette postérité, ou tout au moins des arguments avancés pour soutenir cette idée.

III-3-1. Un déterminisme du terrain dans le choix des matériaux de construction :

Un inventaire des sépultures à murs latéraux de pierre sèche du Gard et de l'Ardèche nous a permis de constater que très peu de ces dolmens ont été bâtis dans la zone des calcaires Jurassique, où foisonnent les dolmens dit simples. Nous l'avons vu avec l'étude du bassin versant de la Claysse, le déterminisme du substratum sur la présence/absence de sépultures mégalithiques et sur les méthodes de construction est significatif. Une très forte majorité des sites de la région s'est bornée à utiliser les affleurements du Jurassique, délaissant les zones de calcaire Crétacé toutes proches. Pareillement, à l'intérieur de ce grand ensemble Jurassique, certains faciès ont été plus souvent employés et d'autres beaucoup moins. Les zones dans lesquelles l'épaisseur des bancs de roche était comprise entre 10 et 40 cm ont été favorisées.

Si l'on se tourne maintenant vers l'Est du bassin d'Alès et jusqu'en bordure du Rhône, les bancs rocheux de cette dimension sont plus rares. Par contre la matière première en plaquette abonde souvent dans les zones où se rencontrent des dolmens à murs latéraux de pierre sèche.

Publiés en 1967 (Arnal et al.), les trois dolmens des Clausasses semblent être les exemples les plus septentrionaux de ce type de sépultures. Une visite sur le terrain nous en apprendrait beaucoup sur la nature des calcaires utilisés pour leur construction. Cependant la mauvaise qualité du calcaire local, qui selon J. Arnal explique l'état de conservation des monuments, pourrait également expliquer le recours à la pierre sèche plutôt qu'aux dalles.

Les massifs Crétacé de l'ouest de la vallée du Rhône forment les plateaux calcaires situés au nord et au sud de la basse vallée de l'Ardèche. Les sépultures mégalithiques semblent s'y retrouver de manière beaucoup moins dense, mais l'on y rencontre, outre une majorité des dolmens entièrement en dalles, des monuments en pierre sèche. Ce calcaire semble se découper en dalles beaucoup moins régulièrement que le Jurassique, de plus les plaquettes dues au gel sont nombreuses. La question est ici plus difficile à trancher, un examen des faciès de la roche permettrait peut-être plus de précisions. Le dolmen du Bois des Géantes 6 (Bourg-Saint-Andéol, Ardèche) est ainsi bâti à proximité de sépultures en dalles.

Le déterminisme du terrain est beaucoup plus évident dans le cas des deux sépultures d'Issirac, qui utilisent un calcaire Oligocène se délitant en fines plaquettes.

Les dolmens de Coucouvèze (Saint-Laurent-la-Vernède, Gard) et de Peyre-Pécoulade (Cavillargues, Gard) ont été construits à partir des grès du tertiaire. Autour de ces deux sépultures les dalles affleurant à la surface sont plutôt rares et le caractère massif de celles employées pour la couverture et les autres montants a pu décider les constructeurs à utiliser des matériaux plus légers, également présents.

Plus au sud maintenant, dans le département de l'Hérault, le grand dolmen du Pouget a également vu l'utilisation de la pierre sèche pour les élévations latérales. La molasse coquillée Miocène a été particulièrement apte à l'extraction de blocs de moellons. Les dalles mégalithiques y sont plus rares et leur épaisseur importante a peut-être limité leur utilisation aux petites surfaces, laissant les élévations latérales à d'autres matériaux. La couverture de la sépulture semble en outre avoir utilisé plusieurs de ces dalles de grande épaisseur.

Intéressons-nous maintenant aux sépultures collectives de Provence occidentale et essayons de voir dans quelle mesure le déterminisme du terrain a pu jouer un rôle dans le choix de la nature des parois.

Les célèbres hypogées de Fontvieille ont été édifiés sur le plateau du Castellet, constitué de molasse coquillée Miocène (Huard 1878). L'aspect massif de ce faciès l'a protégé de l'érosion et exhaussé, mais n'a pas facilité l'extraction de dalles mégalithiques. Cette roche a pu être creusée par les préhistoriques, comme le montre la découverte de maillets de pierre à proximité des sépultures. Des dalles de couverture recouvrent les hypogées, leur aspect massif, tirées des bancs de molasse, a pu rendre non adéquate la construction en dalles.

Le dolmen de Coutignargues (Fontvieille, Bouches-du-Rhône) n'est qu'à quelques centaines de mètres des hypogées du Castellet, mais se trouve avoir été bâti sur un ensemble géologique différent. La sépulture est édifiée au sommet d'un mamelon de conglomérat de galets fortement cimentés (Sauzade 1977, p.567). Selon Nicolas (1890, p.478) seuls les terrains quaternaires auraient été déblayés, le sous-sol néocomien trop dur aurait rendu impossible l'extraction. De là il tire une conclusion intéressante sur la région de Fontvieille, selon le milieu géologique, soit « on creusait dans l'épaisseur du massif », soit « on construisait des murs en petit appareil de pierre sèche ». Sauzade (1977, p.567) a bien remarqué aussi que « c'est la nature du sol, morphologiquement différente de celle du plateau du Castellet, qui a déterminé le choix du type d'architecture de Coutignargues ». Mais,

contrairement à Nicolas, il a pu remarquer que le fond de la chambre avait été légèrement entaillé dans le conglomérat (Sauzade 1977, p.570).

Le dolmen de l'Ubac (Goult, Vaucluse) enfoui sous les alluvions du Calavon a été bâti sur des dépôts qui semblent d'origine colluviale. La construction de la sépulture sur des niveaux sédimentaires a pu faciliter l'utilisation de la pierre sèche. (Sauzade 2000 et al., p.190-193)

Le dolmen des Gavots (Orgon, Bouches-du-Rhône) se trouve également dans une zone sédimentaire, mais cette sépulture semble avoir été édifée à l'aide de dalles « empruntées au massif urgonien tout proche » (Sauzade 1990, p.311). Le dolmen des Cudières 1 (Jouques, Bouches-du-Rhône) « utilise les dalles calcaires de l'Hauterivien ». (Sauzade 1990, p.313)

III-3-2. Des monuments à parois inclinées :

III-3-2-a. Les hypogées :

Le penchant des parois latérales des sépultures creusées dans la roche est indiscutable, et ne peut pas résulter d'une détérioration de la structure. Les hypogées de Fontvieille sont au nombre de quatre : la Source, le Castellet, Bounias et les Cordes. Leur longueur varie entre une quinzaine et une vingtaine de mètres, sauf la dernière qui dépasse les quarante mètres. « La forme et la longueur des couloirs sont variables. Les tombes sont toutes complétées d'un tumulus rond. Le plan des chambres a la forme d'un trapèze allongé ». (Sauzade 1990, p.309)

La section trapézoïdale des hypogées est particulièrement remarquable et plusieurs auteurs l'ont notée. M. Huard (1878, p.316), dans son *Rapport sur les fouilles de l'allée couverte ou grotte dolmen du Castellet*, avait bien constaté cette différence entre la largeur de la chambre à la base et à la cime des parois de la sépulture. Il en donna les côtes que nous reproduisons ici et qui vont nous permettre, à l'instar du travail effectué en Languedoc, de calculer l'aire à la base et à la cime de la chambre et ainsi connaître l'économie de surface à couvrir :

Largeur de la chambre à l'entrée : base = 2,10 m ; sommet = 1,70 m

Largeur de la chambre au fond : base = 1,70 m ; sommet = 1,27 m

Nous allons également nous servir pour ce calcul des mesures prises par G. Sauzade (1990, p.309) et qui donnent à la sépulture du Castellet une longueur d'environ 18 m. La surface utile aux inhumations, ou surface de la base de la chambre funéraire, est donc d'environ 34 m². La surface à couvrir, au sommet des parois de l'hypogée, est d'environ 27 m². Le fait d'avoir taillé les parois de la sépulture du Castellet en surplomb a donc permis aux constructeurs une économie de 7 m² de surface à couvrir. Ce gain n'est pas négligeable lorsque l'on pense à l'aspect particulièrement massif des dalles tirées de la molasse Miocène, utilisées pour la couverture des hypogées. F. Benoit nota (1930, p.60) au sujet de la sépulture du Castellet que les parois latérales étaient « taillées en surplomb de façon à supporter plus aisément les dalles de couverture dont certaines mesurent 1,30 m d'épaisseur ». Le manque de données concernant les trois autres hypogées ne nous a pas permis de réaliser le même calcul.

III-3-2-b. Les dolmens à chambre allongées de Provence occidentale.

Sauzade (1990, p.309) avait aussi remarqué la section trapézoïdale des sépultures creusées. Cet archéologue, qui fouilla également le dolmen de Coutignargues (Fontvieille, Bouches-du-Rhône), tout proche des hypogées, nota que les assises superposées y présentaient un léger encorbellement (1977, p.578). La dalle de chevet, de forme trapézoïdale s'accorderait bien à une position inclinée originelle des parois de la chambre. L'auteur écrivit ainsi en 1977 que les « assises supérieures débordaient à chaque fois de un à trois centimètres des assises inférieures ». La hauteur du mur atteignait alors 1,20 m.

Le dolmen de Pichoune (Ménerbes, Vaucluse), implanté dans une fosse, est l'un des dolmens à parois latérales de pierre sèche les mieux conservés (Sauzade 1990, p.312). Vidé anciennement, il n'a livré que très peu de mobilier. D'après le plan dessiné par Sauzade, l'encorbellement des parois latérales de cette sépulture est très net. Le monument, qui appartient aux dolmens à chambre allongée de Provence occidentale, avoisine les 4,70 m de longueur.

III-3-2-b. Bilan

L'existence de sépultures à parois latérales inclinées est donc attestée de part et d'autre de la vallée du Rhône. L'exemple des hypogées de Fontvieille est particulièrement frappant. Comme nous avons pu le mettre en évidence à l'ouest du fleuve, cette inclinaison a permis, dans le cas de la sépulture du Castellet, de réduire de manière non négligeable la surface à couvrir. Il s'agit donc d'une volonté technique que l'on retrouve aussi bien parmi les sépultures entièrement mégalithiques que dans celles utilisant la pierre sèche ou creusées dans la roche. La nature des parois de la sépulture nous est par ailleurs apparue, non comme un fait de culture, mais plus exactement comme une adaptation des méthodes de construction à la nature géologique du lieu choisi pour l'implantation du monument. Il restera donc à savoir, à la fin de cette étude, si la disposition inclinée des parois latérales, et tout ce que cela implique dans le domaine technique, peut-être ajouté aux éléments communs à une même sphère d'influence méridionale, entre Hérault et Bouches-du-Rhône.

CONCLUSION

Nous avons précédemment mené l'étude des tombes en dalles d'un petit territoire aux limites des départements du Gard et de l'Ardèche, peuplé majoritairement de dolmens simples. L'option de cette année a été de travailler sur un secteur du Languedoc plus méridional, la partie est du département de l'Hérault. Tout un ensemble de points a rendu ce choix pleinement justifié. Parmi ceux-là il y avait d'abord la volonté d'ouvrir le corpus vers un espace plus vaste pour une vision globale du sujet. La présence dans le secteur d'un autre type de dolmens a aussi motivé notre décision, afin de sortir du cadre de la typologie et pour une meilleure compréhension de la diversité du phénomène. Une étude comparative a nécessité de ne pas se cantonner à une seule aire géographique. L'approche des sépultures collectives du Languedoc et de la Provence nous a ainsi permis d'appuyer nos hypothèses sur une vision plus synthétique des faits.

Il subsiste dans le domaine de l'archéologie des pratiques funéraires du Néolithique final, malgré de nombreux travaux, des lacunes dans les connaissances. Un faible nombre de sépultures a fait l'objet d'une fouille et par la suite d'une publication. Certaines sont en mauvais état de conservation et les datations absolues sont rares dans les dolmens. Des secteurs souffrent de lacunes au niveau de la documentation, toutefois d'autres sont depuis longtemps parcourus par des archéologues. Pour ce dernier cas nous disposons de sources nombreuses et variées, qui ont requis un minutieux travail de compilation et de vérification avant d'être pleinement exploitables.

Cette année a été marquée par la poursuite de l'exploration des sépultures, commencée deux ans plus tôt, et par le renouvellement de l'intérêt porté aux techniques de construction. L'espace sépulcral doit être hermétiquement clos et le bâti relativement durable dans le temps. En recherchant les implications de ces deux principes, nous sont apparues des divergences dans les choix des constructeurs. Ces divergences affectent principalement le dispositif d'accès à la chambre, le dispositif de colmatage et la position des parois latérales. Les principes d'étanchéité et de stabilité sont généraux aux sépultures collectives. Par contre les divergences dans les choix techniques permettant de résoudre ces problèmes peuvent découler de traditions et d'échanges culturels. Ces choix de construction peuvent donc nous permettre d'approcher des différences culturelles de nature autant géographique que chronologique.

Nous avons ainsi pu mettre en évidence l'existence d'une technique inédite, passant par l'inclinaison volontaire des parois latérales au moment de la construction. Cette position inclinée nous a paru avoir un double avantage : d'une part assurer une meilleure stabilité au monument, en répartissant mieux la pression de la couverture et du tertre ; d'autre part augmenter la surface utile aux inhumations tout en réduisant la surface à couvrir à la cime des piliers et donc réduire le poids de la couverture. Nous avons pu mettre en évidence l'emploi de ce procédé sur des matériaux aussi variés que les dalles mégalithiques, la pierre sèche ou encore lors du creusement de la roche. Cette mise en œuvre s'observe aussi bien sur des dolmens de type caussenard que languedocien ou bas-rhodanien, elle existe aussi dans les hypogées et les dolmens à chambre allongée de Provence occidentale.

L'état de la recherche sur les objets de parures et les outils issus de la fin du Néolithique et leur insertion dans le phasage de la période, ont permis de proposer des hypothèses pour une discussion de l'évolution des sépultures en dalles. Ainsi la présence d'armatures asymétriques en silex, dans certaines petites sépultures du Néolithique récent / final, a permis de les rapprocher des tombes en dalles du Chasséen.

Le travail de ces deux dernières années a également consisté en une importante collecte de données brutes, dont une bonne part d'informations inédites. En conséquence, outre la réflexion menée autour des questions d'architecture, nous avons pu documenter des sépultures pour lesquelles nous disposons de très peu, parfois d'aucune observation. Cette base d'informations comprend des descriptions rigoureuses de sépultures, les plans de certains monuments, des indications géographiques précises, un historique des recherches sur chacune des sépultures. Cela rend possible un retour fréquent aux sources d'informations, afin par exemple de vérifier tel ou tel point de l'architecture ou surveiller l'évolution de l'état de conservation. Ces résultats seront une base pour une étude comparative des architectures funéraires à une échelle plus vaste. Nous pourrions être amenés à tourner notre regard vers d'autres régions de la façade Nord-ouest de la Méditerranée.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMBERT P., AMBERT M., 1980, La stratigraphie de la grotte Tournié (Pardailhan, Hérault), *In : Le groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques en Languedoc et Catalogne*, Narbonne, 1977, J. Guilaine (Dir.), Paris, Centre National de la Recherche scientifique, p.20-21 (Actes du colloque organisé par la RCP 323 du CNRS)

AMBERT P., 2003, Défense et illustration du Néolithique récent du Languedoc central, plus particulièrement de celui de la région de Saint-Pons-Lodève, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 100, n°2, p.357-374

ARNAL J., 1953-1954, Presentación de dólmenes y estaciones del Departamento del Hérault, *Ampurias*, volume 15-16, p.67-115

ARNAL J., 1963, *Les dolmens du département de l'Hérault*, Paris, Presses Universitaires de France, 237 p., 26 fig. (Préhistoire, tome XV)

ARNAL J., BONHOMME C., BONHOMME G., 1967, Les dolmens des Clausasses de Gras (Ardèche), *Gallia Préhistoire*, tome 10, fascicule 2, p.273-281

ARNAL G. B., 1979, *L'ensemble mégalithique de Saint Pierre de la Fage*, Centre National de la Recherche Scientifique, 105 p., 25 fig. (tome II des travaux du Groupe Archéologique du Lodévois)

ARNAL G.B., ARNAL N., ARNAL J., LASSURE C., PAUZE B., 1986, *Le dolmen du Pouget (Hérault) et son contexte archéologique*, Lodève, Centre de Recherche Archéologique du Haut-Languedoc, 81 p. (Mémoire du C.R.A.H.L., 4)

ARNAL G. B., BERNARD P. M., MAREAU G., 2006, *Les mégalithes du Lodévois (Hérault). Tome IV : le Larzac méridional*, Lodève, Charte Lodévois-Larzac, 180 p., 26 fig., Travaux du Groupe Archéologique du Lodévois (Mémoire n° VII du Centre de Recherche Archéologique du Haut-Languedoc)

AUDIBERT J., 1954, Quelques vestiges du premier Age du fer dans les environs de Montpellier, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, tome 3, p.101-113

AUDIBERT J., BOUDOU J., 1955, Une vallée à l'Enéolithique : la vallée de la Mosson (Hérault), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, tome 5, p.70-122

AUDIBERT J., 1956, Le dolmen III de Reinhardt (commune de Vailhauquès, Hérault), *Congrès Préhistorique de France*, Compte-rendu de la XV^e Session : Poitier-Angoulême, p.178-188

AUDIBERT J., 1958, la période chalcolithique dans le Languedoc oriental, *Gallia Préhistoire*, tome 1, p.39-65

AUDIBERT J., 1960, Les dolmens du cause de Puechabon (Hérault), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, tome 9, p.236-239

AUDIBERT J., 1962, *La civilisation chalcolithique du Languedoc oriental*, Bordighera / Montpellier, Institut International d'Etudes ligures, 212 p. (collections monographiques préhistoriques et archéologiques, 4)

BALSAN L., COSTANTINI G., 1972, La grotte I des Treilles à Saint-Jean et Saint-Paul (Aveyron) : étude archéologique et synthèse sur le Chalcolithique des Grands Causses, *Gallia Préhistoire*, tome 15, p.229-250

BARGE H., 1982, *Les parures du Néolithique ancien au début de l'Age des métaux en Languedoc*, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 396 p., 134 fig. (Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale)

BENOIT F., 1930, La nécropole du Castellet, *Bulletin et mémoires / Institut des fouilles de Provence et des Préalpes*, tome 1, p.51-81

CAULIEZ J., 2009, *Espaces culturels et espaces stylistiques au Néolithique final dans le Sud-est de la France. Dynamiques de formation et d'évolution des productions céramique*, Mémoire de Doctorat, Université Aix-Marseille 1, Aix-en-Provence, 4 volumes, 415 p.

CAZALIS DE FONTOUCE P., 1900, Les temps préhistoriques : IV Les Mégalithes, *In : Géographie Générale du Département de l'Hérault*, tome troisième : Histoire Générale, premier fascicule : l'Hérault aux temps préhistoriques, p.90-134

CENTRE DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE DES CHENES VERTS, 1964, Dolmens inédits du plateau de Viols (Hérault), *Rhodania*, fascicule 1, p.45-55

CHATEAUNEUF F., 2009, *Architecture et typologie des dolmens des confins du Gard et de l'Ardèche : à l'ouest d'Orgnac-l'aven*, Mémoire de Master 1, Université Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 2 volumes, 163 p.

CHEVALIER Y., 1984, *L'architecture des dolmens entre Languedoc et Centre-Ouest de la France*, Bonn, DR Rudolf Habelt GMBH, 439 p., 152 Pl.

CLOTTE J., 1977, Inventaire des mégalithes de la France : 5-Lot, *Gallia préhistoire-Supplément 1*, éditions du CNRS, 552p.

COMBARNOUS G., 1958, Le grand dolmen de Ferrussac-Esquirol et son site archéologique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, volume 55, n°5, p.326-335

COMBARNOUS G., 1959, Le dolmen à couloir du Ranquet, à Saint-Maurice-et-Navacelles (Hérault), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, volume 56, n°5, p.272-278

COMBARNOUS G., 1960, Un pays de dolmens au cœur du Bas-Languedoc (Larzac méridional – vallée de l'Hérault et causses mineurs – vallée de la Lergue et Avant-monts), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, tome 9, p.3-93

COSTANTINI G., 1968, Le Rodézien, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 65, n°2, p.575-590

COURTIN J., GUTHERZ X., 1976, Les bracelets de pierre du Néolithique final, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 73, p.352-369

DUFRAISSE G., 2004, *L'inventaire des dolmens du Gard*, Mémoire de Maîtrise, Université de Montpellier III Paul-Valéry, Montpellier

ESCALON DE FONTON M., 1957, XI^e circonscription, *Gallia Préhistoire*, tome XV, fascicule 3, p.109-126

GROUPE ARCHEOLOGIQUE DU LODEVOIS, 1961, Les mégalithes du Lodévois, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, tome 10 première partie, p.21-109

GUILAINE J., 1962, Sépultures néolithiques dans le Sud de la France, *Zephirus*, tome XIII, p.17-29

GUILAINE J., MUNOZ A. M., 1964, La civilisation catalane des sepulcros des fosa et les sépultures néolithiques du Sud de la France, *Revue d'Etudes Ligures*, n°1-4, p.3-30

GUILAINE J. (Dir.), 1980, *Le groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques en Languedoc et Catalogne*, Narbonne, 1977, Paris, Centre National de la Recherche scientifique, 296 p. (Actes du colloque organisé par la RCP 323 du CNRS)

GUILAINE J., GUTHERZ X., 1990, Jean Arnal : un constructeur d'hypothèses, *In : Autour de Jean Arnal*, J. Guilaine et X. Guthertz (Dir.), Montpellier, Laboratoire de Paléobotanique : Université des Sciences et techniques de Montpellier, p.233-250

GUTHERZ X., 1975, *La culture de Fontbouisse, recherches sur le Chalcolithique en Languedoc oriental*, Caveirac, Conseil Général du Gard, 119 p. (Publication de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc)

GUTHERZ X., 1980, Le groupe de Ferrières, *In : Le groupe Véraza et la fin des temps néolithiques dans le Sud de la France et la Catalogne*, J. Guilaine (Dir.), Paris, Editions du C.N.R.S., p.217-221

GUTHERZ X., D'ANNA A., 1989, Le Néolithique final dans le Midi de la France, *In : Le temps de la Préhistoire*, Paris, J.P. Mohen (Dir.), Dijon, Edition Archéologia, p.406-408 (XXIII^e Congrès Préhistorique de France)

GUTHERZ X., 1990, Ferrières et Fontbouisse : histoire et devenir de deux concepts, *In : Autour de Jean Arnal*, J. Guilaine et X. Gutherz (Dir.), Montpellier, Laboratoire de Paléobotanique : Université des Sciences et techniques de Montpellier, p.233-250

GUTHERZ X., JALLOT L., 1995, Le Néolithique final du Languedoc méditerranéen, *In : Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin rhodanien*, Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 1992, J. L. Voruz (Dir.), Ambérieu-en-Bugey, Société Préhistorique Rhodanienne, p.231-263 (Documents du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, n°20)

HUARD M., 1878, Rapport sur les fouilles de l'allée couverte ou grand dolmen de Castellet, *In : Congrès Archéologique de France*, Senlis, 1877, Paris, Société Française d'Archéologie, p.312-331 (Compte-rendu de la XLIV^e Session)

LAVALETTE D., 2009, Directions astronomiques canoniques des sépultures mégalithiques de Bretagne et de l'Europe atlantique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 106, n°3, p.535-551

LOUIS M., PEYROLLE D., 1931, Sépulture mégalithique de Feuilles (Commune de Rouet, Hérault), *Congrès Préhistorique de France*, Compte-rendu de la dixième Session : Nîmes-Avignon, p.125-137

MAHIEU E., 1992, La nécropole de Najac à Siran (Hérault) : réflexion sur les sépultures chasséennes, *Gallia Préhistoire*, tome 34, p.141-169

MARECHAL D., PETREQUIN A. N., PETREQUIN P., ARBOGAST R. M., 1998, Les parures du Néolithique final à Chalain et Clairvaux, *Gallia Préhistoire*, tome 40, p.141-203

MILLAU G., 1958, Le dolmen à couloir du Devézas, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 55, p.412-421

NICOLAS H., 1890, Tumulo-dolmen de Coutignargues à Castellet, près d'Arles (Bouches-du-Rhône), *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome 1, p.477-489

PETREQUIN P., 1998, Les lacs de Chalain et de Clairvaux. Dynamique évolutive des styles céramiques et transferts de populations, *Gallia Préhistoire*, tome 40, p.133-140

PLISSON H, BRESSY C., BRIOIS F., RENAULT S., 2006, Les productions laminaires remarquables du Midi de la France à la fin du Néolithique : les bases d'un programme collectif de recherche, *In : La fin de l'âge de pierre en Europe du Sud : matériaux et productions lithiques taillées remarquables dans le Néolithique et le Chalcolithique du Sud de l'Europe*, J. Vaquer et F. Briois (Dir.), Toulouse, éditeurs des Archives d'Ecologie préhistoriques, p.71-83

RAVY E., CLERE J., LHOMME G., 1993, A propos de quelques éléments inédits de l'architecture des dolmens ardéchois, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 90, n°3, p.238-240

RODRIGUEZ G., 1968, Le Néolithique dans le Saintponais (Hérault), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome LXV, p.699-748

RODRIGUEZ G., 1983, *La grotte de Camprafaud, contribution à l'étude du Néolithique en Languedoc central*, Montpellier, Arceaux 49, 417 p., 110 fig.

ROUDIL J. L., 1980, Le Vérazien de la grotte de Camprafaud (Ferrières-Poussarou, Hérault), *In : Le groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques en Languedoc et Catalogne*, Narbonne, 1977, J. Guilaine (Dir.), Paris, Centre National de la Recherche scientifique, p.17-19 (Actes du colloque organisé par la RCP 323 du CNRS)

SAUZADE G., 1977, Le dolmen de Coutignargues, commune de Fontvieille (Bouches-du-Rhône), *In : Congrès Préhistorique de France, Provence, 1974*, Paris, Société Préhistorique Française, p.567-580 (Compte-rendu de la XX^e Session)

SAUZADE G., 1990, Les dolmens de Provence occidentale et la place des tombes de Fontvieille dans l'architecture mégalithique méridionale, *In : Autour de Jean Arnal*, J. Guilaine et X. Gutherz (Dir.), Montpellier, Laboratoire de Paléobotanique : Université des Sciences et techniques de Montpellier, p.305-334

SAUZADE G., BIZOT B., BUISSON-CATIL J., 2000, Goult: dolmen de l'Ubac, *BSR PACA*, tome 21, p.90-93

TESSIER E., 1948, La sépulture mégalithique de Viols-le-Fort (Hérault), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, volume 45, n°6, p.229-249

VAQUER J., 1975, *La céramique chasséenne du Languedoc*, Carcassonne, Laboratoire de Préhistoire et de Palethnologie, 368 p., 78 fig. (Revue *Atacina*, 8)

VAQUER J., 1980, Le groupe de Véraza. Essai sur l'évolution de la culture matérielle, *In : Le groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques en Languedoc et Catalogne*, Narbonne, 1977, J. Guilaine (Dir.), Paris, Centre National de la Recherche scientifique, p.84-93 (Actes du colloque organisé par la RCP 323 du CNRS)

VAQUER J., 2007, Les tombes à dalles du Néolithique moyen dans la zone Nord pyrénéenne, *In : Les cistes Chamblande et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*, Lausanne, 2006, P. Moinat et P. Chambon (Dir.), Cahiers d'archéologie Romande 110, Lausanne, et Mémoires de la Société préhistorique française XLIII, Paris, p.13-25

VAQUER J., DUDAY H., GANDELIN M., HEROUIN S., TRESSET A., 2007, La tombe de Coste Rouge à Beaufort (Hérault) et la question des tombes à dalles néolithiques dans le Nord-est des Pyrénées, *Gallia Préhistoire*, tome 49, p.127-159.

VIOLLET-LE-DUC E., 1856, *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, Paris, 10 volumes, tome 4, article construction

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- FIGURE 1** : Carte générale du Sud de la France
- FIGURE 2** : carte générale du Languedoc central et oriental
- FIGURE 3** : Carte géologique du département de l'Hérault
- FIGURE 4** : Carte de localisation des communes du secteur Sud
- FIGURE 5** : Carte générale du Sud de la France et localisation des secteurs de recherche
- FIGURE 6** : Carte de répartition des trois grands types de sépultures collectives
- FIGURE 7** : Historique des recherches en Languedoc central et oriental
- FIGURE 8** : Description des mesures effectuées sur les sépultures
- FIGURE 9** : Diagramme des valeurs de la surface utile et de la surface à couvrir
- FIGURE 10** : Diagramme des valeurs des deux surfaces et économie réalisée
- FIGURE 11** : Diagramme de l'écart en pourcentage entre les deux surfaces
- FIGURE 12** : Diagramme de l'inclinaison en degrés des parois latérales
- FIGURE 13** : Diagramme de l'écart d'inclinaison des parois latérales d'un même dolmen.
- FIGURE 14** : Diagramme de dispersion des orientations dans le secteur Nord
- FIGURE 15** : Diagramme de dispersion des orientations dans le secteur Sud
- FIGURE 16** : Diagramme de dispersion des orientations de la zone des petits causses
- FIGURE 17** : Diagramme de dispersion des orientations de la zone Larzac – Lodévois
- FIGURE 18** : Diagramme de dispersion des orientations des dolmens à parois inclinées
- FIGURE 19** : Plan du dolmen de Grandmont 1 (Soumont, Hérault)
- FIGURE 20** : Plan du dolmen de Grandmont 2 (Saint-Privat, Hérault)
- FIGURE 21** : Plan de dolmen de la Bruyère d'Usclas (Saint-Privat, Hérault)
- FIGURE 22** : Plan du dolmen du Mas de Jourdes 2 (La Vacquerie, Hérault)
- FIGURE 23** : Plan du dolmen du Rancas 1 (Saint-Maurice-Navacelles, Hérault)
- FIGURE 24** : Plan du dolmen de la Prunarède 1 (Saint-Maurice-Navacelles, Hérault)
- FIGURE 25** : Plan du dolmen de la Rigoule (Saint-Guilhem-le-Désert, Hérault)
- FIGURE 26** : Plan du dolmen du Mas Alexandre (Saint-André-de-Buèges, Hérault)
- FIGURE 27** : Plan du dolmen de Pioche Narras 1 (Saint-Jean-de-Buèges, Hérault)
- FIGURE 28** : Plan du dolmen de Pioch Narras 2 (Saint-Jean-de-Buèges, Hérault)
- FIGURE 29** : Plan du dolmen des Tières (Saint-Guilhem-le-Désert, Hérault)
- FIGURE 30** : Plan du dolmen du Mas de Tourreau 2 (Saint-Guilhem-le-Désert, Hérault)
- FIGURE 31** : Plan du dolmen de la Métairie de la Croix (Brissac, Hérault)

FIGURE 32 : Plan du dolmen de Moustachou 3 (Causse-de-la-Selle, Hérault)

FIGURE 33 : Plan du dolmen du Pouzet (Viols-le-Fort, Hérault)

FIGURE 34 : Plan du dolmen de Lamouroux 1 (Aumelas, Hérault)

FIGURE 35 : Plan du dolmen du Grand Juyan de Roubiac (Cazevieille, Hérault)

FIGURE 36 : Plan du dolmen du Capucin (Claret, Hérault)

FIGURE 37 : Plan du dolmen de Feuilles (Rouet, Hérault)

FIGURE 38 : Plan du dolmen de Banelle (Saint-Hippolyte-du-Fort, Gard)

FIGURE 39 : Plan du dolmen des Géantes 3 (Bourg-Saint-Andéol, Ardèche)

TABLEAU 1 : Surface utile et surface à couvrir

TABLEAU 2 : Inclinaison des parois latérales

TABLEAU 3 : Orientation des dolmens du secteur Nord

TABLEAU 4 : Orientation des dolmens du secteur Sud ; petits causses

TABLEAU 5 : orientation des dolmens du secteur Sud ; Larzac et Lodévois

TABLEAU 6 : Synthèse sur l'orientation des dolmens du secteur Nord

TABLEAU 7 : Synthèse sur l'orientation des dolmens du secteur Sud

TABLEAU 8 : Synthèse sur l'orientation des dolmens des petits causses

TABLEAU 9 : Synthèse sur l'orientation des dolmens du Larzac et du Lodévois

TABLEAU 10 : Inventaire des objets de parure du secteur Sud

TABLEAU 11 : Les éléments de parure calés dans la chronologie de la fin du Néolithique

TABLEAU 12 : Les armatures de flèches calés dans la chronologie de la fin du Néolithique